



Extrême pauvreté et gouvernance mondiale

Pour une gouvernance mondiale
qui place la participation effective
des plus pauvres au cœur de son système
de prise de décision et l'éradication
de l'extrême pauvreté au cœur de ses objectifs

CAHIERS DE PROPOSITIONS

série

par Xavier Godinot
avec la collaboration de Thierry Viard
remerciements à Hugues de Courtivron
décembre 2010





Forum pour une nouvelle gouvernance mondiale
Décembre 2010

ICONOGRAPHIE :

Dominique Monteau

CONCEPTION GRAPHIQUE :

Elsa Lescure

IMPRESSION :

Causses et Cévenne

info@world-governance.org



**creative
commons**

Paternité Pas d'utilisation commerciale Partage des Conditions Initiales à l'Identique
<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.0/fr/>

Ce cahier est sous Licence Creative Commons permettant aux lecteurs de l'utiliser, le reproduire, le diffuser, sous la condition de mentionner le titre, l'auteur et le Forum pour une nouvelle gouvernance mondiale. Il ne peut pas être modifié ni commercialisé.

L'ensemble de l'iconographie de ce cahier provient du fonds de la photothèque d'ATD Quart Monde :

Michel Buffard : page 40

Jean-Michel Folon : page 51

Marius Ilboudo : page 52

Jacques Henri Lartigue : page 12

Antonio Luis : page 14

François Phliponeau : pages 1, 11, 17, 18, 19, 22, 26, 29, 33, 34, 38, 39, 42, 45, 46, 55, 60

Vladi Pino Amachi : page 9

Luc Prisset : page 41

Extrême pauvreté et gouvernance mondiale

Pour une gouvernance mondiale
qui place la participation effective des plus pauvres
au cœur de son système de prise de décision
et l'éradication de l'extrême pauvreté au cœur de ses objectifs

par Xavier Godinot
avec la collaboration de Thierry Viard
remerciements à Hugues de Courtivron
décembre 2010

« Haïti, aujourd'hui terre symbolique du « Nous, les Peuples des Nations Unies »
où tant d'efforts pour la refonte d'un vivre ensemble
menant au progrès et au bien-être
nous exhortent à unir fortement solidarité et responsabilité
comme les deux facettes de tout projet de développement humain.

Le monde a été ébranlé, mais ce ne sera pas en vain,
si nous cherchons ensemble à révéler
la force prodigieuse d'un peuple qui ne peut pas mourir,
et la confiance enracinée dans notre expérience
que chacun, solidaire dans ce combat pour la dignité de tous, est indispensable.

C'est là le sens profond de la vie,
de l'idéal d'un vivre ensemble exprimé publiquement
dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. »

Jacqueline Plaisir et David Lockwood,
responsables de l'équipe des volontaires
permanents d' ATD Quart Monde en Haïti,
Port-au-Prince, le 23 février 2010

Sommaire

1 INTRODUCTION	9
2 CONSTAT: EXTRÊME PAUVRETÉ, HISTOIRE ET DÉFINITIONS	11
21 L'extrême pauvreté : une histoire immémoriale	11
22 Eradiquer la misère au cœur de la gouvernance mondiale ?	16
23 Qu'est ce que l'extrême pauvreté ?	17
24 Comment l'extrême pauvreté est une violation des droits de l'homme	18
3 GOUVERNANCE MONDIALE ET EXTRÊME PAUVRETÉ : ÉTAT DES LIEUX	19
31 Liens fondamentaux et droits fondamentaux	19
311 - L'importance des appartenances familiales et communautaires	21
312 - La lutte quotidienne pour la survie	22
313 - Les relations difficiles entre l'éducation communautaire et l'éducation scolaire	24
314 - La difficile représentation des intérêts des populations très défavorisées	26
315 - Des relations internationales inégales et des démocraties fragiles	27
32 Chances et risques de la mondialisation pour une redistribution plus juste et la mise en œuvre des droits de l'homme pour tous	28
321 - L'affrontement de deux logiques : libéralisme économique et droits de l'homme	29
322 - L'explosion des inégalités	30
323 - Forces et faiblesses des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)	31
324 - La mesure contestée du pauvre « universel » ayant moins d'un dollar par jour	33
325 - Trop pauvres pour figurer dans les statistiques de la pauvreté !	35
326 - Des approches de solutions encore insuffisantes	35
4 PROPOSITIONS: ÉRADIQUER LA MISÈRE, UN PROJET CIVILISATEUR	39
41 Le choc de la rencontre avec la misère : Geneviève de Gaulle Anthonioz, Amartya Sen, Joseph Wresinski	39
42 Soutenir les dynamiques de résistance à la misère	43
421 - Renforcer les liens familiaux et communautaires	43
422 - Accès aux droits et renforcement des liens fondamentaux vont ensemble	44
4221 - Droit à l'enregistrement	44
4222 - Accéder à un revenu, à l'emploi, à une protection sociale	44
4223 - Solidarité internationale	47
4224 - Réconcilier l'éducation communautaire et l'éducation scolaire	47
423 - Promouvoir la prise de parole et la participation des populations défavorisées	48

43 Quelques repères d'action pour lutter contre la misère	51
431 - Repenser le rôle des acteurs des mouvements sociaux comme moyen de transformation sociale	51
4311 - Les innovations de Joseph Wresinski : le Mouvement ATD Quart Monde	51
432 - Des projets pilotes pour l'accès aux droits fondamentaux	52
433 - Quel combat mener au niveau politique ?	53
434 - Transformation personnelle comme ressort de la transformation sociale	54
435 - Redonner la priorité à l'indivisibilité des droits de l'homme sur la croissance économique	57
436 - Définir un modèle de développement alliant développement économique, amélioration de l'environnement et cohésion sociale	58
5 CONCLUSION : PLACER L'ÉRADICATION DE LA MISÈRE AU CŒUR DE LA GOUVERNANCE MONDIALE	60

Encadrés

Encadré 1 : Options épistémologiques	10
Encadré 2 : Peur et haine des miséreux	13
Encadré 3 : Témoignages de quatre familles	19
Encadré 4 : Témoignage de Geneviève de Gaulle-Anthonioz	39
Encadré 5 : Témoignage de Amartya Sen	40
Encadré 6 : Témoignage de Joseph Wresinski	41
Encadré 7 : Renforcer les liens familiaux et communautaires	43
Encadré 8 : Un exemple de démocratie participative	50
Encadré 9 : Histoires de transformations personnelles face à la misère	57



INTRODUCTION

En septembre 2005, le rapport présenté par M. Kofi Annan devant l'Assemblée Générale des Nations Unies « *Dans une liberté plus grande : développement, sécurité et respect des droits de l'homme pour tous* », marque une inflexion significative dans le contenu des objectifs proposés aux Nations Unies, 60 ans après leur création. Pour justifier son projet de réforme des Nations Unies, au lieu de partir de l'objectif historique de paix et de sécurité internationale, l'objectif majeur qu'il propose aux Etats est désormais « la recherche du développement, de la sécurité et des droits de l'homme pour tous ». Ainsi pour que la communauté internationale soit en mesure de mettre en œuvre la Déclaration universelle¹ il propose de fonder le pacte social mondial sur le triptyque développement, sécurité et droits de l'homme. Or les hommes et femmes qui vivent dans des conditions d'extrême pauvreté sont ceux qui les premiers sont confrontés en permanence et souvent

génération après génération à l'absence de sécurité, au manque de développement et à la violation de leurs droits fondamentaux

Et ce sont d'abord les plus pauvres, du fait de leur histoire exceptionnelle de lutte pour la défense de leur dignité alors que certains, voire tous leurs droits, sont violés, qui peuvent apporter leurs expériences et leurs savoir-faire dans la lutte pour un monde plus harmonieux, plus solidaire et pacifié.

Ce cahier a donc pour objet de **faire des propositions pour que, d'une part l'éradication de l'extrême pauvreté soit placée au cœur des objectifs politiques poursuivis par une gouvernance mondiale renouvelée. Et pour que, d'autre part, la participation des plus pauvres de l'humanité à l'élaboration des principes nouveaux qui devraient régir la future gouvernance mondiale, soit reconnue comme une condition indispensable du succès de cette entreprise.**

1. «...l'avènement d'un monde où les êtres humains seront libres de parler et de croire, libérés de la terreur et de la misère, a été proclamé comme la plus haute aspiration de l'homme.»

2. Edgar Morin, *Les 7 savoirs nécessaires à l'éducation du futur*, Ed. du Seuil, 2001, p. 47 et 48.

3. Deepa Narayan, Robert Chambers, Meera K. Shah, Patti Petesch. *Voices of the Poor. Crying Out for Change*, World Bank 2000, p. 2 et 264.

4. Joseph Wresinski, *La pensée des plus pauvres dans une connaissance qui conduit au combat*, décembre 1980, téléchargeable sur www.joseph-wresinski.org/science-et-connaissance rubrique « Anthologie ». Toutes les citations qui suivent sont extraites de ce texte.

Il s'appuie essentiellement sur le constat et les propositions présentés par Xavier Godinot dans le livre collectif qu'il a coordonné : « *Eradiquer la misère, démocratie, mondialisation et droits de l'homme* », PUF et Editions Quart Monde, Paris, novembre 2008. Après quatre monographies retraçant le parcours de quatre personnes vivant dans quatre continents différents et confrontées à des situations d'extrême pauvreté, il s'attache dans une deuxième partie à tirer les enseignements de l'expérience et des témoignages de vie de ces personnes pour énoncer les recommandations indispensables pour que d'une part les droits de l'homme soient respectés pour tous y compris pour les plus faibles de l'humanité et que d'autre part les différents acteurs de notre monde assurent leurs responsabilités en redonnant la priorité aux fondements du « vivre ensemble ».

Après avoir identifié dans une première partie ce qui caractérise l'extrême pauvreté et en quoi elle est une violation de l'ensemble des droits de l'homme, le présent cahier essaiera de faire un état des lieux en décrivant les difficultés des plus pauvres dans un monde globalisé qui n'a pas encore trouvé les moyens pour chaque être humain de vivre dignement. Enfin dans une dernière partie des propositions concrètes seront formulées pour permettre aux plus pauvres de sortir de la misère et pour que la richesse inestimable de leur expérience soit reconnue et prise en compte pour déterminer les objectifs et les processus de décision indispensables à la mise en œuvre d'une gouvernance mondiale soucieuse de promouvoir un monde plus humain.

Encadré 1 : Options épistémologiques

Réduire la pauvreté subie et détruire la misère demeurent aujourd'hui un immense défi qui requiert la mobilisation de l'intelligence collective, c'est-à-dire la mobilisation de toutes les facettes du savoir humain et de tous ceux qui en sont porteurs. Edgar Morin souligne l'urgence de dépasser « la parcellisation et la compartimentation des savoirs... Il s'agit de remplacer une pensée qui sépare et qui réduit par une pensée qui distingue et qui relie². » Une enquête exceptionnelle de la Banque Mondiale réalisée dans une cinquantaine de pays en développement affirme : « Il y a 2,8 milliards d'experts de la pauvreté, les pauvres eux-mêmes. Pourtant, le discours sur le développement et la pauvreté est dominé par le point de vue de ceux qui ne sont pas pauvres – professionnels, politiciens, fonctionnaires... Les plus pauvres, dans toute leur diversité, sont exclus, impuissants, ignorés et négligés. Il sont un angle mort du développement »³. Il s'agit donc de croiser trois types de savoirs, selon un cadre épistémologique tracé par Joseph Wresinski⁴, fondateur du Mouvement ATD Quart Monde.

Le premier de ces savoirs est le savoir académique dominant qui reste « partiel, indirect et purement informatif ». Il n'est pas mobilisateur et ne donne pas de raisons aux hommes de s'engager pour d'autres.

Le deuxième savoir à considérer est le savoir de vie des personnes en situation d'extrême pauvreté, que le fondateur d'ATD Quart Monde considérait comme les premiers experts de la pauvreté, car ils en ont l'expérience vécue et savent tout ce qu'elle signifie en termes de souffrance et de changements nécessaires. Ce savoir est le plus souvent en friche, écrasé et étouffé par les savoirs savants.

Enfin, le savoir d'action des professionnels engagés aux côtés des plus déshérités doit également être pris en compte et développé.

Chacun de ces trois savoirs doit pouvoir être construit dans une certaine autonomie puis croisé avec les autres pour produire une connaissance plus pertinente et plus efficace dans la lutte contre la pauvreté et la misère.



Constat : extrême pauvreté, histoire et définitions

11

21 L'extrême pauvreté : une histoire immémoriale

De tout temps et dans tous les pays ont existé des hommes, des femmes et des enfants auxquels était refusé l'appellation même d'êtres humains par leurs semblables. Comme si, malgré les déclarations de bonnes intentions, chaque société acceptait l'existence d'une population exclue, dont le droit à l'existence était dénié, consciemment ou inconsciemment.

Si bien qu'on ne trouve à travers l'histoire aucune trace laissée par ces êtres humains disparus dans le grand trou noir de l'extrême pauvreté. Un trou noir généré par le détournement systématique du regard des autres et renforcé par l'auto-isolation des victimes elles-mêmes tellement persuadées qu'elles n'ont pas de véritable droit à exister.

Le sociologue Serge Paugam souligne ce phénomène qui est « une réalité anthropologique souvent vérifiée. Chaque société comporte sa part d'indésirables, d'êtres humains dont on finit par douter de leur humanité et dont il faut se débarrasser d'une manière ou d'une autre »⁵. La répulsion s'abat sur des groupes soupçonnés de malveillance, de malpropreté ou de tares indélébiles. Ainsi les *heimatlose* en Suisse, héritiers de lignées de mendiants ou de vagabonds, ont fait l'objet d'une hostilité organisée pendant des siècles⁶. En France, la pratique de la malédiction collective était répandue au Moyen Âge. En 1141, un groupe de soldats rebelles, les Oiseliers de Bouillon, fut réputé maudit par l'évêque de Liège, réduits à la condition de parias et affectés aux travaux les plus repoussants. Le nom de leurs descendants fut soigneusement consigné sur les registres d'état civil et la malédiction subsista

5. Serge Paugam, *Les formes élémentaires de la pauvreté*, PUF, 2005, p. 147.

6. Hélène Beyler-Von Burg, *Des Suisses sans nom. Les Heimatlose d'aujourd'hui*, Pierrelaye, Ed. Science et Service, 1984.

7. Gilbert Loubès, *L'énigme des Cagots, histoire d'une exclusion*, Ed. Sud-Ouest, Bordeaux, 2006.

8. Pierre Miquel, *Les oubliés de l'histoire*, Livre de Poche, Fernand Nathan, 1978, p. 112 à 115.

9. Jean-Pierre Liégeois, *L'accès aux droits sociaux des populations tsiganes en France*, Rapport d'étude de la Direction générale de l'action sociale, Ed. ENSP-Rennes, 2007, p. 230.

10. Olivier Pétré-Grenouilleau, *Les traites négrières. Essai d'histoire globale*, Paris, Gallimard, Bibliothèques des Histories, 2004.

11. Maurice Bazemo et Sidi Traore, *Rapport national sur l'esclavage et la traite négrière, Burkina-Faso*, 2004, p. 9.

12. Jean-François Sabouret, *L'autre Japon : les burakumin*, Paris, La Découverte, 1983.

13. Philippe Pons, *Misère et crime au Japon du XVII^{ème} siècle à nos jours*, Paris, Gallimard, 1999, p. 128.

14. Bronislaw Geremek, *La potence ou la pitié, l'Europe et les pauvres du Moyen Age à nos jours*, Gallimard, 1987, p. 317.

pendant six siècles. Les maudits de Bretagne s'appelaient les Cagots, ceux des Pyrénées les Cagots⁷ et ceux du Poitou les Col-liberts⁸.

En Europe, les Roms constituent une vaste minorité installée depuis au moins sept siècles, sans Etat, sans territoire, sans pouvoir. Une résolution du Parlement européen estime qu'ils seraient douze à quinze millions vivant en Europe, dont sept à neuf millions dans l'Union européenne, qui font l'objet de discrimination raciale et souffrent de pauvreté et d'exclusion sociale. Victimes du génocide nazi, ils subissent encore aujourd'hui persécutions et nettoyages ethniques⁹.

L'Afrique a été marquée par une longue histoire de traites négrières, du IX^e au XIX^e siècle. A la traite orientale, organisée par les musulmans, succéda la traite intra-africaine, organisée par les royaumes africains, puis la traite atlantique, organisée par les Européens et les Américains. D'après les travaux les plus récents, le nombre de victimes de chacune des traites fut respectivement de dix sept millions, quatorze millions et onze millions de personnes¹⁰. La traite intra-africaine « était en partie la conséquence d'un ethnocentrisme. Chaque ethnie était persuadée de sa supériorité culturelle sur les autres. L'Autre était le Barbare¹¹ ».

Au Japon, les *Burakumin* - ce qui signifie « gens des hameaux » - sont les descendants des hors-castes de l'époque féodale, victimes d'un ostracisme qui n'a jamais cessé¹². Ils descendent de deux catégories : les *hinins* ou « non-humains » et les *eta* ou « êtres souillés », considérés comme impurs, pour des raisons religieuses, parce qu'ils exerçaient des métiers comme équarisseurs, tanneurs, ou croque-morts, qui les mettaient en contact avec le sang, la mort, la maladie. D'après les statistiques gouvernementales, ils étaient encore un million et demi en 1996, dont plus de la moitié vivait dans des quartiers dits « spéciaux »¹³.

En Inde, les intouchables ou *Dalits* étaient considérés comme impurs pour les mêmes raisons. « Hors-castes », ils n'étaient pas intégrés au système complexe qui structurait la société indienne en quatre classes, mais considérés comme des sous-hommes. Bien qu'en mai 1947, l'assemblée constituante indienne ait aboli



le statut d'intouchable et interdit la discrimination reposant sur l'appartenance à une caste, les *Dalits* font encore l'objet d'une ségrégation qui peut prendre des formes très violentes. Beaucoup sont aujourd'hui des paysans sans-terres.

Dans son histoire de la pauvreté en Europe du Moyen Age à nos jours, Bronislaw Geremek montre que la pauvreté a toujours inspiré des sentiments contradictoires ; de la part des individus, compassion et répulsion ; de la part des autorités et des pouvoirs, institutions de secours et institutions de répression. Par compassion et charité, de nombreuses institutions ont été créées au cours des siècles pour soulager la souffrance des populations frappées de pauvreté ou de misère, ordres mendiants puis innombrables congrégations religieuses au service des pauvres, hôpitaux généraux puis assistance publique. Par peur et répulsion, les vagabonds, mendiants et autres maraudeurs ont été considérés comme « inutiles au monde », bannis, pendus, condamnés au travail forcé, enfermés dans les workhouses d'Angleterre ou des Pays Bas, ou les hôpitaux généraux à l'époque du grand renfermement des pauvres. A l'aube de l'âge moderne, écrit Geremek, « peu de gens ont manifesté leur révolte face à une politique qui a préféré les potences et les prisons à la charité¹⁴ ».

Il semble donc qu'à toutes les époques et sur tous les continents, la peur du désordre, de l'insécurité, des épidémies et de la criminalité se cristallise sur les populations les plus éloignées des normes établies.

Ces populations sont disqualifiées, diabolisées, dévalorisées au point d'être désignées comme inutiles au monde. La science ou la religion peuvent être appelées à la rescousse pour rationaliser le discours, lui donner un caractère irréfutable. Par l'infériorité radicale qui leur est conférée, les victimes ne sont plus considérées comme des êtres humains à part entière, mais comme des sous-hommes, des déchets de l'humanité qui n'ont plus aucun droit. C'est ainsi qu'ont été justifiés l'esclavage ou l'apartheid. C'est ainsi que les sociétés occidentales ont considéré les vagabonds avant la révolution industrielle, et les « misérables » au XIX^e siècle, ouvrant la voie à une « législation sanguinaire¹⁵ » faite de bannissement, d'exécutions capitales, d'enfermement, de travail forcé, de déportation aux colonies.

Dans les sociétés traditionnelles, l'identité était donnée à la naissance et par elle. La reconnaissance était liée au statut qui était lié à la naissance. Ce n'est plus le cas aujourd'hui dans les sociétés dites « égalitaires » par opposition aux sociétés traditionnelles dites « hiérarchiques ». Aujourd'hui, la reconnaissance ne dépend plus tant de ce que l'on est que de ce que l'on fait. Les ressortissants de la société moderne se trouvent jetés dans une situation structurelle de lutte pour la reconnaissance qui n'est jamais acquise d'emblée ; elle doit se gagner par la démonstration de ses capacités sociales. Pour la sociologue Dominique Schnapper, la conséquence en est que : « Dans les sociétés modernes, on risque toujours de qualifier de sous-humains, avec toutes les conséquences que cette qualification peut entraîner, ceux qui semblent, par leur destin social, remettre en question la double norme du citoyen et du travailleur, on risque toujours de justifier par une prétendue sous-humanité les processus d'altérisation que connaissent toutes les sociétés¹⁶ ». C'est ainsi que, sous l'influence des courants hygiéniste et eugéniste encore actifs, des démocraties comme la Suède, la Norvège, la Suisse, la Grande-Bretagne, les États-Unis, l'Australie, la France, ont mis en œuvre pendant des décennies des politiques de stérilisation forcée des femmes de milieu très pauvre ou de génocide culturel des nomades, des aborigènes ou d'autres groupes. Récemment, le Pérou, l'Inde¹⁹ et sans doute bien d'autres pays organisaient encore des opérations massives de stérilisation forcée dans les milieux les plus pauvres.

En France, affirme l'ethnologue Patrick Declerck « on ne comprend rien aux paradoxes de l'aide aux Sans Domicile Fixe si l'on ne mesure pas à quel point ils sont, consciemment ou inconsciemment, objets de la haine et de la vindicte publique. Le message général est double, contradictoire et paradoxal : ils font peur et sont de pauvres victimes. Virez-les, ils puent. Aidez-les, ils souffrent. Double discours, double représentation (...) L'exclusion et l'identification²⁰ ».

Encadré 2 : Peur et haine des miséreux

Comment nommait-on, à l'orée des années 2000, les miséreux dans différentes parties du monde ? En Égypte, on les appelait *madfoun* – les enterrés, ou enterrés vivant ; au Ghana, *ohiabrubro* – les misérablement pauvres, sans travail, malades sans personne pour prendre soin d'eux ; au Brésil, les *miseraveis* – les démunis ; en Russie, les *bombzi*, les sans-abri ; au Bangladesh, les *ghrino gorib* – les pauvres méprisés ou haïs. En Afrique, on les appelle aussi possédés des démons, sorcières, malades mentaux, lépreux, en Amérique latine, voleurs, habitants des quartiers les plus violents, et en Asie du Sud, basses castes, chiffonniers, gens sans terre (...). Ainsi, pour les personnes en situation de pauvreté interrogées dans l'enquête conduite par Deepa Narayan, « les plus pauvres sont vus par la plupart des participants comme séparés et différents, et regardés avec un mélange de pitié, de peur, de dégoût et même de haine²¹ ».

La philosophe Olivia Bianchi s'interroge sur les mécanismes de cette haine, qu'elle qualifie d'ontologique, à l'égard de ceux qui sont particulièrement fragiles et dont l'existence même semble un naufrage, tels les vieillards décrépits, les mendiants, les personnes sans-abri²². « Le vieillard éveille en moi ce sentiment de haine ontologique à sa seule vue », affirme-t-elle, « parce qu'il ne me permet plus de persévérer dans mon être ». En me faisant prendre conscience de ma fragilité et de ma finitude, il menace mon identité. De même, le mendiant rencontré chaque matin me gêne, « et cette gêne se résout très vite dans une haine indélébile ». Sa vue provoque des affects qui me bouleversent dans mon identité et ma relation à l'autre, qui tour à tour me font considérer le pauvre comme mon semblable et comme mon différent. Ces affects encombrant ma conscience, qui oscille entre les deux. « La haine ontologique naît de ce va-et-vient indélébile qui me tiraille indéfiniment ».

Plus encore que la haine, qui fort heureusement reste une réaction minoritaire, c'est la peur du miséreux qui semble être une réaction ontologique. C'est ce que suggère un des grands textes de la tradition judéo-chrétienne écrit il y a environ 2800 ans, celui dit du « Serviteur souffrant » dans la Bible, qui fournit une sorte d'archétype des réactions que provoque le face à face entre inclus et exclus, et simultanément un décodage de ces réactions. En voici quelques extraits : « Des multitudes avaient été saisies d'épouvante à sa vue, car il n'avait plus figure humaine, et son apparence n'était plus celle d'un homme... Sans beauté ni éclat pour attirer nos regards, et sans apparence qui nous eut séduits, homme de douleur, familier de la souffrance, comme quelqu'un devant qui on se voile

15. Robert Castel, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*. Fayard, 1995, pages 90 à 108.

16. Dominique Schnapper, *La relation à l'autre. Au cœur de la pensée sociologique*, Paris Gallimard, coll. NRF-Essais, 1998, p. 495 et 496.

17. Xavier Godinot, *Exclusion, de l'aveuglement à la clairvoyance*, revue Futuribles, n° 242, mai 1999, p. 5 à 18.

18. Un rapport du ministère de la santé du Pérou révèle qu'entre 1996 et 2000, sous la présidence d'Alberto Fujimori, plus de 215 000 femmes ont été stérilisées de force, près de la moitié sans anesthésie correcte. Il s'agit pour la plupart d'indiennes pauvres des zones rurales. *Journal Libération* du 25 juillet 2002.

19. Dans *Development as Freedom*, Oxford University Press, 1999, p. 224, Amartya Sen dénonce la pratique barbare du Nord de l'Inde qui consistait à rassembler des femmes de milieu très défavorisé dans des camps de stérilisation.

20. Patrick Declerck, *Le sang nouveau est arrivé*, Gallimard, 2007, p. 24 et 104.

21. Deepa Narayan et autres, *Voices of the Poor. Can Anyone Hear Us ?* Washington, Banque Mondiale, 2000, p. 135-136.

22. Olivia Bianchi, *La haine du pauvre*, L'Harmattan, Paris, 2005, p. 21 et 42.

la face, méprisé, nous n'en faisons aucun cas ... Et nous, nous le considérons comme puni, frappé par Dieu et humilié. Mais lui, il a été transpercé à cause de nos crimes, écrasé à cause de nos fautes²³».

23. Isaïe, chapitre 52, verset 14, et chapitre 53, versets 2 à 5, Bible de Jérusalem, Ed. Desclée de Brouwer, 1975.

24. Christophe Dejours, *Souffrance en France, la banalisation de l'injustice sociale*, Éditions du Seuil, 1998.

L'analyse des mécanismes de banalisation de l'injustice sociale, menée par Christophe Dejours²⁴, fournit un éclairage utile pour comprendre ce texte et conduit à accorder une place essentielle aux processus générés par la peur : peur de la contamination, de la précarisation et de l'exclusion. La vue du misérable, dont l'apparence n'est plus celle d'un homme, provoque « l'épouvante » des multitudes, dit le texte. L'épouvante, c'est à dire un choc, un ébranlement profond face à une menace terrible, une réaction de panique qui vous paralyse sur place ou vous fait fuir.

Cette épouvante est provoquée par le constat qu'un être humain peut subir une déchéance telle qu'il n'a plus figure humaine. Son apparence n'est plus celle d'un être humain, et pourtant, c'est un être humain. La crainte vous envahit qu'au contact du misérable, sa déchéance vous contamine. En partant de cette peur existentielle, le texte d'Isaïe indique plusieurs réactions possibles.

La peur qui nous saisit à la vue d'une personne sans abri croisée dans la rue est fréquemment occultée ou niée, elle est un sujet tabou dans une société qui glorifie les « gagnants ». Nier « l'épouvante » et par conséquent la souffrance que provoque le face à face avec la misère, c'est s'interdire de voir les réactions de défense que chacun met en place pour s'en protéger. Quelles sont-elles ? Les plus fréquentes sont la fuite, l'ignorance et l'indifférence, qui produisent un consentement de masse à l'injustice. « Méprisé, nous n'en faisons aucun cas. » dit le texte d'Isaïe. Les réactions de défense plus engagées peuvent être le mépris et la haine, ou au contraire la compassion et l'action solidaire. Nier la peur que l'on ressent soi-même au nom d'une « virilité défensive », telle est la première étape du processus de banalisation de l'injustice sociale. Pour ceux qui sont en contact fréquent avec les personnes en déréliction, comme les travailleurs médico-sociaux et les policiers, nier la souffrance que provoque en eux la souffrance des usagers peut conduire au blindage émotionnel, au déni, à la rétorsion.

Nier la souffrance de l'autre est une seconde étape du processus de banalisation du mal. Christophe Dejours montre que pour rationaliser leur conduite, les individus peuvent « suspendre leur faculté de penser »,



se mettre des « ceillères volontaires » en recourant à toutes sortes de stéréotypes, par exemple : « ceux qui sont au chômage, ou dans la misère, c'est qu'ils le veulent bien ».

Quand ni la peur qu'on éprouve soi-même, ni la souffrance de l'autre ne sont reconnues, le texte d'Isaïe suggère une troisième étape dans le processus psychosociologique de banalisation du mal, également évoquée par C. Dejours : la disqualification des gêneurs et l'institution du mensonge. « *Et nous, nous le considérons comme puni, frappé par Dieu et humilié* ». Bien des fois dans l'Histoire, des groupes infériorisés ont été considérés comme maudits par Dieu. A leur disqualification peut succéder leur relégation dans des lieux de punition ou d'abandon, mais aussi différentes formes d'exploitation et même l'organisation de leur élimination physique, forme absolue du mal.

Mais le texte d'Isaïe propose simultanément une autre interprétation, qui soutient d'autres réactions. Reconnaître sa propre peur devant la misère constitue le premier pas pour pouvoir la maîtriser. Pouvoir en parler, pouvoir parler de sa vulnérabilité avec des collègues de travail ou des amis permet de mieux la contrôler, de mieux maîtriser ses réactions. Ayant reconnu cette peur existentielle, et la souffrance qu'elle provoque en chacun, comment ne pas céder au mépris ou à la haine du miséreux ? En apprenant à reconnaî-

tre la souffrance qui le déchire. Reconnaître la souffrance de l'autre, c'est accepter de se laisser atteindre par elle, c'est accepter de devenir moins indifférent et donc plus vulnérable, mais aussi plus humain. Si l'on accepte l'effort d'affronter la misère au lieu de la fuir, et d'écouter ceux qui la vivent au lieu de les faire taire, il est tout simplement impossible de nier leur souffrance. A l'idée préconçue qu'ils sont tellement déshumanisés qu'ils ne souffrent même plus, succède le constat qu'ils sont « hommes de douleur, familiers de la souffrance », selon le texte d'Isaïe. Le face à face avec eux interroge chacun sur les causes de cette souffrance souvent indicible, et oblige à trouver des réponses. L'insatisfaction et la révolte devant cette souffrance sont précieuses, parce qu'elles peuvent devenir de puissants moteurs pour l'action. Le constat et l'analyse de la violence faite aux miséreux conduisent à dénoncer le mensonge des sociétés qui en font des boucs émissaires, exutoires faciles à la violence cachée de tout groupe. Non, le miséreux n'est pas « puni, frappé par Dieu et humilié (...) Il a été transpercé à cause de nos crimes, écrasé à cause de nos fautes » dit le texte d'Isaïe.

Les apports récents de la psychologie sociale confirment qu'une sorte de « cruauté anthropologique » est tapie en chaque individu, contenue par des barrières qui sont moins individuelles que sociales. Les expériences menées avec des groupes d'étudiants ont mis à jour ce que le professeur Philip Zimbardo appelle « l'effet Lucifer » : toute personne normale, soumise à des situations ou des conditionnements particuliers, peut abandonner ses scrupules moraux et coopérer activement à la violence et à l'oppression²⁵. L'histoire du régime nazi le confirme abondamment.

Le rejet des miséreux est lui aussi conditionné par des préjugés qui, depuis des siècles, légitiment et perpétuent des comportements d'indifférence, d'ignorance et de mépris, préjugés que Wresinski²⁶ n'a cessé de dénoncer. Ainsi conteste-t-il vigoureusement l'idée que toute société ait un déchet, un résidu inévitable, en reprochant à l'Université de ne pas l'avoir fait suffisamment. De même regrette-t-il que l'histoire soit lue et la société analysée uniquement en termes de rapports de force, excluant du regard les totalement impuissants. Il conteste encore la distinction séculaire entre « bons » et « mauvais » pauvres, que des députés progressistes maintenaient au moment de la Révolution française. Tout en affirmant pour la première fois les droits de l'homme pauvre sur la société, certains de ces députés considéraient que les « mauvais pauvres » devaient être tenus à l'écart de ces droits²⁷. Deux siècles plus tard, Wresinski rétorque : « Les plus pauvres ont toujours été de mauvais pauvres, et cela non pas pour des raisons de mauvaise moralité congénitale, comme l'humanité se le répète

de siècle en siècle. Ils ont été et sont encore des mauvais pauvres, parce qu'en dessous d'un certain seuil de pauvreté, il n'est pas possible de vivre selon les normes de bonne conduite de la communauté environnante²⁸. » Il conteste également le simplisme des discours affirmant qu'il y aurait d'un côté les riches, ne cherchant que leur profit, et de l'autre les pauvres, désirant justice et fraternité. Ces discours renforcent les barrières sociales au lieu d'aider à les franchir.

Selon l'historien Michel Mollat, du XV^e au XVIII^e siècle en Europe occidentale : « La réprobation de la pauvreté était formelle chez ceux qui, liant la tradition biblique et l'idéal humaniste, associaient le malheur au péché et le succès à la bénédiction divine. (...) Pour tous, le sort des pauvres est un mal à soulager, surveiller, réglementer, encadrer. Éternels mineurs, les pauvres attendirent longtemps qu'on cherchât les causes de l'infortune. (...) La plupart des pauvres végètent et bénéficient des pratiques séculaires de la charité. D'ailleurs, la « police des pauvres » n'était pas unanimement approuvée. De Vincent de Paul au milieu du XVII^e siècle à Massillon en 1705, des protestations s'élevèrent en faveur de « ceux qui sont réduits à feindre d'être malheureux ». (...) Bosuet célébrait « l'éminente dignité du pauvre ». Vauban conseillait une justice fiscale qui soulagerait les pauvres. Jean-Baptiste de La Salle fondait des écoles pour leurs enfants. »²⁹

D'après l'historien Gareth Stedman Jones, c'est dans les années 1790 que, pour la première fois, des réformateurs affirment qu'il est possible de mettre fin à la pauvreté et proposent des mesures *ad hoc*. Inspirés par le progrès scientifique, par les promesses d'une activité économique qui s'internationalise et par les révolutions qui ont eu lieu en France et aux Etats-Unis, des penseurs politiques comme Paine, Condorcet et d'autres assurent que tous les citoyens pourraient être protégés contre les incertitudes de l'existence par des systèmes de prévoyance et d'assurance sociale. L'idée qu'il est possible de mettre fin à la pauvreté daterait donc de la naissance de la démocratie en Occident. Ce moment fondateur fut ensuite disqualifié et rendu invisible par les penseurs de droite comme de gauche, affirme Jones. Les débats actuels sur la mondialisation et la pauvreté sont encore largement modelés par les conflits idéologiques d'alors³⁰. En France, le débat sur les droits et devoirs des pauvres est vif au moment de la Révolution française et de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

Le terme de quatrième Ordre fut inventé par Dufourny de Villiers, architecte, passionné de progrès scientifique et de justice. En 1789, lors de la convocation en France des Etats Généraux rassemblant des députés des trois Ordres, la Noblesse, le Clergé et le Tiers Etat, il publia les « Cahiers du quatrième Ordre, celui

25. Philip G. Zimbardo, *The Lucifer Effect: Understanding How Good People Turn Evil*, Random House Trade, reedition 2008.

26. Joseph Wresinski, *Refuser la misère. Une pensée politique née de l'action*, Cerf et Ed. Quart Monde, 2007, p. 88 à 93.

27. Le duc de La Rochefoucauld-Liancourt, président du Comité de mendicité, distinguait « les véritables pauvres... (et) les mauvais pauvres, c'est-à-dire ceux qui, connus sous le nom de mendiants de profession et de vagabonds, se refusent à tout travail, troublent l'ordre public », Plan de travail du Comité de mendicité, Paris, Imprimerie Nationale, 1790, p. 317.

28. Joseph Wresinski, *Refuser la misère. Une pensée politique née de l'action*, op. cit. p. 165.

29. Mollat, *Histoire sociale, Histoire des pauvres*, in *Encyclopaedia Universalis*, 1998.

30. Gareth Stedman Jones, *La fin de la pauvreté ? Un débat historique*, Ed. Ere, avril 2007, traduit de: *An End to Poverty? A Historical Debate*, London, Profile Books, 2004.

31. D. G. Audollent et D. Fayard, *Combattre l'exclusion*, Les Essentiels Milan, 1999, p. 18 et 19.

32. La Rochefoucauld-Liancourt (F.A.E.) De. *Premier rapport du Comité de mendicité. Exposé des principes généraux qui ont dirigé son travail*, op. cit.

33. Voir rapport de la Banque Mondiale « *Perspectives pour l'économie mondiale 2010 : crise, financements et croissance* », 21 janv. 2010. Voir aussi le rapport annuel du BIT sur les « *Tendances mondiales de l'emploi 2010* » qui indique que le nombre des travailleurs en situation d'emploi vulnérable dans le monde se serait accru de plus de 100 millions en 2009, aggravant ainsi la pauvreté globale.

des pauvres journaliers, des infirmes, des indigents, l'Ordre sacré des infortunés». Il y constatait que les plus pauvres n'étaient pas pris en compte dans les cahiers de doléances, et demandait pour eux une véritable représentation politique : « Je ne demanderai pas seulement pourquoi il y a tant de malheureux, mais pourquoi cette classe immense est-elle rejetée du sein de la Nation ? Pourquoi elle n'a pas de représentants propres³¹ ? » Sa question resta sans réponse.

Le duc de La Rochefoucauld-Liancourt, ami de Condorcet, rapporteur du Comité pour l'extinction de la mendicité nommé par l'Assemblée constituante en 1790, écrit alors : « On a toujours pensé à faire la charité aux pauvres, jamais à faire valoir les droits de l'homme pauvre sur la société... La bienfaisance publique n'est pas une vertu compatissante, elle est un devoir, elle est la justice. Là où existe une classe d'hommes sans subsistance, là existe une violation des droits de l'humanité³². »

Un peu moins de deux siècles plus tard, le 17 octobre 1987, Joseph Wresinski inaugure sur le parvis des libertés et des droits de l'homme, à Paris, une dalle sur laquelle il a fait graver le message suivant : « Là où les hommes sont condamnés à vivre dans la misère, les droits de l'homme sont violés. S'unir pour les faire respecter est un devoir sacré. »

Aujourd'hui, le projet de construire une société sans misère se heurte au scepticisme et aux craintes nourries par l'Histoire. En effet, le XX^e siècle a été marqué par le triomphe, puis la faillite des grandes idéologies de transformation du monde, de quelque bord qu'elles soient. Au nom de l'égalité de tous et de la construction d'une société sans classes, le communisme a créé des régimes totalitaires, parmi les plus oppressifs qui soient. Au nom de la science, les courants hygiéniste et eugéniste ont organisé la relégation ou la stérilisation forcée de millions de personnes, souvent originaires des milieux les plus défavorisés. Au nom du néolibéralisme, des politiques imposées par les gouvernements des pays industrialisés et des pays en développement ont appauvri des centaines de millions de personnes. Sous tous les régimes, la lutte contre la pauvreté est sans cesse menacée de se transformer en lutte féroce contre les plus pauvres.

22 Eradiquer la misère au cœur de la gouvernance mondiale ?

La persistance d'une telle situation au XXI^e siècle est une véritable insulte au génie humain et aux valeurs fondamentales de notre humanité.

La base du pacte social d'une planète pacifiée passe par l'éradication de la misère. Par voie de conséquence toute réflexion sur la mise en place d'une véritable gouvernance mondiale passe donc par une interroga-

tion sur les moyens de réintégrer tous les êtres humains sans exception dans le dialogue social, fondement du vivre ensemble. Réduire la pauvreté relative et détruire l'extrême pauvreté deviennent donc des défis impératifs qui requièrent les compétences de tous et pas seulement de ceux qui n'en ont aucune expérience.

Cette proposition peut paraître naïve quand on observe les données suivantes :

- La crise alimentaire a fait passer le nombre de personnes souffrant de la faim dans le monde de 854 millions à 1 milliard.
- 1,1 milliard de personnes n'ont pas accès à l'eau potable.
- Selon la Banque Mondiale, la crise économique et financière mondiale a entraîné une forte hausse de l'extrême pauvreté qui devrait toucher 64 millions de personnes de plus que si la crise n'avait pas eu lieu³³.
- 800 millions d'adultes sont analphabètes.
- 104 millions d'enfants ne sont pas scolarisés.

Elle est pourtant réaffirmée dans les plus grands textes internationaux :

- Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 : « L'avènement d'un monde où les êtres humains seront libres de parler et de croire, libérés de la terreur et de la misère, a été proclamé comme la plus haute aspiration de l'homme » ;
 - Déclaration du Millénaire, adoptée en septembre 2000 par 180 chefs d'État et de gouvernement réunis en Assemblée Générale aux Nations Unies : « Nous ne ménagerons aucun effort pour délivrer nos semblables, hommes, femmes et enfants, de la misère, phénomène abject et déshumanisant qui touche actuellement plus d'un milliard de personnes ».
- De plus alors que cette volonté constamment réaffirmée depuis des siècles n'a pu être mise en œuvre jusqu'à une période récente, nous savons désormais que nous avons les moyens matériels d'une telle ambition. Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) ne cesse de réaffirmer que nous avons les moyens d'éradiquer l'extrême pauvreté en une génération seulement.

Or il y a urgence car les nouveaux risques qui apparaissent menacent en priorité les plus pauvres. Ce qui fait dire à Kofi Annan : « Au-delà des innombrables problèmes du monde d'aujourd'hui, des immenses bouleversements découlant du changement climatique ou des ravages causés par les maladies infectieuses, je suis convaincu que le monde ne connaîtra pas la paix tant que la pauvreté ne sera pas au cœur d'un débat de fond »³⁴.

Il y a donc un lien étroit entre la recherche de la paix et de la sécurité, le respect des hommes et l'éradication de l'extrême pauvreté. Si bien que toute réflexion sur

34. Journal *Le Monde*, 11 juillet 2007.



l'ensemble des règles d'organisation des sociétés humaines à l'échelle de la planète³⁵ doit s'inscrire dans la perspective de cette triple finalité.

23 Qu'est ce que l'extrême pauvreté ?

Pour définir l'extrême pauvreté, il faut partir des définitions de la pauvreté. Les différentes analyses de la pauvreté font apparaître la notion de pauvreté relative et de pauvreté absolue. Ainsi on pourrait imaginer une société où les plus pauvres auraient cependant accès aux ressources indispensables pour leur permettre de rester intégrés dans le tissu social. Il existerait donc une pauvreté relative qui ne serait cependant pas aliénante. Au contraire, dans le cas de la pauvreté absolue on identifie des êtres humains qui n'ont accès à aucune des ressources indispensables pour pouvoir vivre dans la dignité.

D'une autre façon Serge Paugham³⁶ identifie par rapport à la société trois formes de pauvreté :

- la pauvreté intégrée au sein de laquelle le tissu de relations sociales est préservé et la stigmatisation relativement inexistante ;
- la pauvreté disqualifiante dans laquelle, en période de crise, « tombent » un certain nombre de personnes qui n'appartenaient pas auparavant aux catégories qualifiées de pauvres, passant ainsi d'une situation d'intégration sociale à une situation d'exclusion ;

- la pauvreté marginale dans laquelle se trouvent tous ceux qui sont stigmatisés, jugés inadaptés au monde moderne, voire simplement ignorés du reste de la population ; ceux qu'on pourrait appeler les « non-reçus » et « non-sondés » parce qu'ils n'en valent pas la peine ou parce qu'il est trop compliqué de rentrer en contact avec eux.

Cette approche peut être complétée par ce qu'on peut appeler « l'assiette mentale » de chaque pays³⁷, qui conduit à placer un filtre spécifique à chaque culture entre la pauvreté réelle et la perception qu'en a la société concernée. Ce filtre est constitué à partir de l'histoire propre à chaque pays. Le passé colonial de nombreux pays y exerce un rôle déterminant en diffusant la conviction d'une infériorité innée qui obligerait ces pays à attendre de l'extérieur les réponses à leurs problèmes de misère et de sous-développement. Mais le passé colonial n'explique pas tout. Les conditions géographiques et climatiques sont souvent des facteurs très négatifs qui expliquent le sous-développement de certains pays de même qu'il est parfois trop facile de se décharger de la responsabilité des situations de sous-développement en accusant les autres, « le Nord, l'Occident, l'Orient. L'axe du mal ou du bien n'est pas fonction des points cardinaux ! »³⁸

Il existe donc bien une continuité entre la pauvreté et l'extrême pauvreté. Toutefois cette dernière revêt trois caractéristiques essentielles qui la différencient de la pauvreté :

35. Forum pour une nouvelle gouvernance mondiale (FnGM) : *Pourquoi un Forum pour une nouvelle gouvernance mondiale ?* <http://www.gouvernance-mondiale.org>

36. Serge Paugham, *Les formes élémentaires de la pauvreté*, Paris, PUF, coll. « Le lien social », 2005.

37. Xavier Godinot, *Eradiquer la misère*, Paris, PUF et Editions Quart Monde, novembre 2008, page 254-255.

38. Joseph Ki-Zerbo, Conférence donnée à l'occasion du 30^e anniversaire du CODESRIA, 2003, reprise dans *Repères pour l'Afrique*, Ed. Panafrika, Silex/ Nouvelles du Sud, 2007, p.185.

39. Joseph Wresinski, *Grande pauvreté et précarité économique et sociale*, Avis et Rapport du Conseil Economique et Social, Journal Officiel de la République Française, février 1987, p. 6.

40. Léandro Despouy, *Rapport final sur les droits de l'homme et l'extrême pauvreté*, Conseil économique et social des Nations Unies, E/CN.4/Sub.2/1996/13, p. 40-41.

41. Cf., texte inscrit sur la Dalle du Trocadéro : « Là où les hommes sont condamnés à vivre dans la misère, les droits de l'homme sont violés. S'unir pour les faire respecter est un devoir sacré. »

- le cumul de plusieurs précarités dans plusieurs domaines de la vie ;
- la persistance de cette situation dont les effets sont dévastateurs en affaiblissant ceux qui en sont victimes et en diminuant leurs capacités d'autonomie ;
- l'impossibilité d'accéder aux droits fondamentaux et d'exercer ses responsabilités sans soutien extérieur.

Le père Joseph Wresinski (1917-1988), fondateur du Mouvement international ATD Quart Monde, s'est battu avec acharnement pour faire reconnaître la misère comme une violation des droits de l'homme. En



février 1987, le Conseil Economique et Social français adopte le rapport « *Grande Pauvreté et précarité économique et sociale* » dont il fut rapporteur. L'avis du Conseil Economique et Social français donne de la précarité et de la grande pauvreté les définitions suivantes :

« La précarité est l'absence d'une ou plusieurs des sécurités, notamment celle de l'emploi, permettant aux personnes et familles d'assumer leurs obligations professionnelles, familiales et sociales, et de jouir de leurs droits fondamentaux. L'insécurité qui en résulte peut être plus ou moins étendue et avoir des conséquences plus ou moins graves et définitives. Elle conduit à la grande pauvreté, quand elle affecte plusieurs domaines de l'existence, qu'elle devient persistante, qu'elle compromet les chances de réassumer ses responsabilités et de reconquérir ses droits par soi-même, dans un avenir prévisible³⁹. »

24 Comment l'extrême pauvreté est une violation des droits de l'homme

Dans le cas de l'extrême pauvreté, il s'agit, au-delà de la privation même des ressources alimentaires, matérielles et financières indispensables à la survie physique, de la négation de l'existence sociale du fait de l'impossibilité d'accès à l'ensemble des droits fondamentaux de l'homme : droits civils et politiques, droit d'accès au travail, à l'éducation, à la culture, à la santé, au logement, à la protection sociale, à la justice.

Cette approche de l'extrême pauvreté proposée par Léandro Despouy, expert auprès des Nations Unies, a été finalement adoptée en juin 1996 par la Commission des droits de l'homme de l'ONU. Elle stipule que : « le cumul de précarités ou de carences en matière de santé, d'éducation, d'habitat, de participation, etc, dont la persistance tourmente la vie de ceux que frappe la misère, correspond, dans le langage juridique courant, à une expression précise, et bien définie : la négation absolue des droits les plus élémentaires de l'homme »⁴⁰.

La misère ou l'extrême pauvreté est donc un déni permanent de la dignité humaine et en cela une violation des droits de l'homme.

Elle existe dans tous les pays quel que soit leur situation économique, sociale ou culturelle. Elle est la plupart du temps déniée par l'opinion publique comme par les autorités politiques et l'objet d'une attention très relative des autorités morales. Sa persistance même est la démonstration que le respect des droits de l'homme est un impératif qui pourrait ne pas s'appliquer à tous les êtres humains, certains étant considérés comme « perdus d'avance » et en ce sens elle contredit l'aspiration des hommes à établir un monde solidaire et pacifié.

C'est parce que l'extrême pauvreté est d'abord une violation des droits de l'homme que tout projet de construction d'une nouvelle gouvernance mondiale fondée sur le respect de l'homme et une éthique de la responsabilité doit s'inscrire dans la perspective de son éradication.⁴¹



Gouvernance mondiale et extrême pauvreté : état des lieux

31 Liens fondamentaux et droits fondamentaux

Encadré 3 : Témoignages de quatre familles

Pour mettre en évidence les dynamiques familiales de résistance à la misère, ont été écrits quatre récits de vie, avec des personnes en situation de grande pauvreté sur quatre continents, aux Philippines, au Pérou, au Burkina Faso et en France.

A Manille, aux Philippines, Mercedita et sa famille ont vécu pendant des années sous un pont. Après le décès de son conjoint, Mercedita dut placer ses enfants en orphelinat, parce qu'elle n'arrivait plus à les nourrir, ni à leur payer l'école. Puis ils revinrent chez elle. Elle expliqua alors à Marilyn, qui tenait la plume : « J'ai été heureuse une fois dans ma vie, c'est maintenant que je suis avec mes enfants. C'est en eux que je vois la valeur

de mes efforts. J'ai été forte malgré tous mes problèmes ». Elle est morte à 41 ans de tuberculose, maladie des pauvres, quelques jours après que le récit de sa vie eut été présenté à l'université des Philippines.

Le récit de la famille Rojas Paucar, au Pérou, témoigne de la même volonté de rester uni en famille, malgré la misère qui pousse à la dislocation. Leur mère témoigne « J'aime mes enfants. Je veux que mes enfants aient un travail stable et qu'ils deviennent quelqu'un, je suis très fière qu'ils étudient ». Leur père, sans emploi depuis des années, s'exclame devant Marco, qui a retranscrit ses propos : « Regardez mes mains, ce sont pourtant celles d'un travailleur ! La misère nous étouffe. J'essaie d'en sortir, mais je n'y arrive pas. » Tous deux se sont saignés pour que leurs enfants soient scolarisés le plus longtemps possible.

Au Burkina Faso, Paul a quitté son village à 14 ans pour trouver du travail, et s'est retrouvé à vivre cinq ans dans les rues de la capitale. Le soutien, pendant plusieurs an-

42. Xavier Godinot, *Eradiquer la misère*, op. cit.

43. Axel Honneth, *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Ed. du Cerf, collection « Passages », 2000.

44. Nancy Frazer, *Qu'est ce que la justice sociale ? Reconnaissance et redistribution*, Paris, Ed. La Découverte, 2005, p. 69.

45. Paul Bouchet, *Le rôle du droit en question*, Revue Quart Monde n° 186, mai 2003, p. 49 à 53.

46. Cette typologie s'inspire largement de Serge Paugam, *Les formes élémentaires de la pauvreté*, op. cit., p. 79-80.

nées, de Claude et Bruno lui a permis de renouer avec sa famille, de trouver emploi et logement, de sortir de la misère. « A cause de vous, leur a dit sa grand mère, Paul n'a pas trouvé la mort quand il vivait dans la rue. Il marchait avec la mort. Heureusement que vous l'avez intercepté. Vous avez tellement aidé Paul à être un homme que je ne peux pas vous oublier. »

En France, Farid, qui a vécu cinq ans dans la rue, expliqua à Floriane, qui l'enregistrait : « Vivre dans la rue, dormir dehors, c'est la catastrophe. On se déchire. Ça vous rend nerveux, ça vous rend sauvage, ça vous rend fou ». Grâce aux efforts que lui et sa compagne ont déployé et aux soutiens reçus, notamment à la cité de promotion familiale de Noisy-le-Grand, ils ont pu en trois ans accéder à leurs droits fondamentaux au logement, à l'emploi décent, à la santé, à la culture, et reprendre chez eux leur petit Karim, qui avait été placé à sa naissance.

L'analyse des quatre monographies évoquées ci-dessus⁴² montre que si les liens sociaux fondamentaux sont brisés ou fortement dégradés au niveau familial et communautaire, à l'école ou au travail, et au niveau de la citoyenneté, l'individu ou sa famille sont dans l'impossibilité d'accéder aux droits fondamentaux. Le rétablissement de ces liens fondamentaux apparaît donc comme une condition nécessaire de l'accès aux droits, et plus encore comme une condition nécessaire de la reconnaissance, au sens que la sociologie et la philosophie politique donnent aujourd'hui à ce mot. Le philosophe Axel Honneth a construit une théorie de la reconnaissance en partant de l'analyse des sentiments de mépris, d'humiliation, d'atteinte à la dignité, qui sont autant de sentiments de non-reconnaissance. D'après lui, de nombreux affrontements sociaux ne se limitent pas aux conflits d'intérêts et se comprennent mieux en faisant intervenir ces sentiments de dévalorisation, qui génèrent une lutte pour la reconnaissance⁴³. L'image que chacun a de soi dépend du regard d'autrui, et dans les sociétés modernes trois principes de reconnaissance jouent un rôle important dans trois sphères différentes : le principe de l'amour dans la sphère intime, celui de l'égalité dans la sphère du droit, et celui de la reconnaissance de l'utilité dans la sphère de la collectivité. Dans la sphère de l'intimité, le principe de l'amour désigne tous les rapports affectifs forts qui nourrissent les rapports familiaux, amoureux, amicaux. On sait l'importance de la mère et du père dans la construction de l'identité personnelle et de l'autonomie, et c'est grâce à l'expérience de l'amour que chacun peut accéder à la confiance en soi. Dans la sphère des relations juridiques, le principe de l'égalité donne à chacun le sentiment qu'il doit avoir les mêmes droits que les autres individus, pour pouvoir développer le sentiment du respect de soi et de sa dignité. Dans la sphère de la collectivité, le principe de la reconnaissance de l'utilité donne à chacun le sen-

timent qu'il doit pouvoir se sentir utile en apportant sa contribution, et accéder ainsi à l'estime de soi. Pour Honneth, ces trois principes de reconnaissance déterminent les attentes légitimes de chacun.

Cette analyse a l'avantage de fournir un vocabulaire permettant d'exprimer positivement, par **la lutte pour la reconnaissance**, ce qui l'est souvent négativement, par la lutte contre la disqualification ou l'exclusion. Elle souligne un aspect très important des aspirations légitimes de chacun, trop souvent ignoré des économistes. Mais elle ne résume pas la lutte contre la misère, synthèse d'extrême pauvreté matérielle et d'exclusion sociale.

Etablir et renforcer des liens sociaux pourvoyeurs de reconnaissance est donc une condition nécessaire à la lutte contre la misère. Mais ce n'est pas une condition suffisante. Comme le souligne la philosophe Nancy Frazer, il faut « imaginer les dispositions sociales qui peuvent redresser à la fois les injustices économiques et les injustices culturelles ». Ce n'est qu'en s'employant à « unir redistribution et reconnaissance que les conditions nécessaires à une justice pour tous pourront être remplies⁴⁴ ».

La notion de droits fondamentaux a été inscrite, en France, dans la loi d'orientation contre les exclusions de juillet 1998, puis dans la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne. Au nom de l'égalité de dignité de tous les êtres humains, la Déclaration universelle des droits de l'homme reconnaît à tout individu un certain nombre de droits, économiques et sociaux, civils, politiques et culturels, que chaque nation et que les institutions internationales doivent s'efforcer de rendre accessibles à tous les citoyens. Pour que ces droits acquièrent une force juridique, les États doivent signer des pactes internationaux les engageant à prendre des mesures d'application. Dans le contexte de la guerre froide, les États ont été invités en 1966 à ratifier deux pactes distincts, l'un relatif aux droits civils et politiques, que la Chine n'a pas signé, et l'autre relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, que les États-Unis n'ont pas signé. La notion de droits fondamentaux cherche à permettre le dépassement de cette opposition, en garantissant à chacun les droits dans les domaines de l'emploi, du logement, de la protection de la santé, de la justice, de l'éducation, de la formation et de la culture, de la protection de la famille et de l'enfance⁴⁵.

Quatre types de liens sociaux fondamentaux relient l'individu à la société. Ces quatre types de liens peuvent être gravement altérés ou détruits par l'exclusion sociale⁴⁶ :

- **le lien de filiation ou lien familial**, qui rattache l'individu à sa famille au sens étroit ou au sens large et contribue dès sa naissance à la construction de son identité ;

- le lien d'appartenance communautaire qui caractérise la socialisation extra familiale au cours de laquelle l'individu apprend à gérer ses relations avec le voisinage, les communautés locales, les institutions religieuses, sportives, culturelles, etc. Il permet aussi l'expérimentation de l'entraide et de la solidarité ;
- le lien de participation organique qui se constitue



dans le cadre de l'école et se prolonge dans le monde du travail ; chaque individu y apprend une position sociale susceptible de lui apporter à la fois une protection élémentaire et le sentiment d'être utile ;

- le lien de citoyenneté qui repose sur le principe de l'appartenance à une nation qui reconnaît à ses membres des droits et des devoirs et doit leur permettre d'être citoyens à part entière.

311 - L'importance des appartenances familiales et communautaires.

Bien que les liens familiaux et sociaux soient constamment menacés par la misère, la préservation de l'unité familiale est une aspiration capitale des adultes comme des enfants. « Le lien de filiation est d'ordre sacré : on sait le détruire, on sait évaluer et prédire le pire dans une famille pauvre, mais on ne sait pas remplacer ce lien, même quand le père est en prison et quand les parents sont démunis de tout. Nous ne sommes pas des dieux. Nous maîtrisons beaucoup de choses, mais nous ne pouvons pas nous substituer à ce qui constitue l'être humain. Et le lien de filiation est un de ces éléments-là. Le soutien des parents de-

vrait être une priorité lorsqu'ils sont pauvres, exclus de la société à tous les niveaux⁴⁷».

D'après S.M. Miller, l'instabilité familiale et affective exerce une influence plus grande que l'insécurité économique dans la genèse et la persistance de la pauvreté d'une génération à l'autre, et seules les personnes bénéficiant d'une stabilité familiale ont des chances de sortir du cycle de la pauvreté⁴⁸.

Il en va de même des solidarités communautaires, de quartier ou de village, qui jouent un rôle fondamental dans les stratégies de survie des personnes vivant dans l'extrême pauvreté sans permettre néanmoins d'y trouver les ressources nécessaires à la sortie de la misère. En ce sens il est manifeste que les liens communautaires créés aident à sortir de l'isolement et à retrouver une place dans une communauté, chemin indispensable pour sortir de la grande pauvreté, à laquelle l'action sociale strictement individuelle ne permet pas d'accéder.

Cependant si l'existence de liens sociaux fondamentaux est une condition nécessaire de l'accès aux droits, elle n'est pas une condition suffisante,

car il faut encore qu'existent des opportunités d'accès au logement, à l'emploi, à l'éducation, aux services de santé, etc.

Or on constate un ébranlement des anciens modèles d'éducation et de transmission des valeurs. « Le premier élément de fragilisation, c'est la diminution du pouvoir économique. La capacité, aujourd'hui, d'amener l'enfant à écouter ses parents dépend du pouvoir économique de ceux-ci. Chaque enfant a beaucoup de besoins nouveaux à satisfaire et quand un parent ne peut pas satisfaire son enfant, il est conscient qu'il est en état de faiblesse », affirme Ibrahim Zougmore⁴⁹, du Ministère de la Santé du Burkina Faso.

47. Maria Maïlat, anthropologue et romancière roumaine, citée dans Maryvonne Caillaux, *Contre vents et marées. Réflexions sur la famille*, Ed. Quart Monde, 2006, p. 63-64.

48. S.M.Miller, *The American Lower Class: A Typological Approach*, Social Research, Vol. 31, n°1, 1964.

49. Ibrahim Zougmore, *Pourquoi les enfants quittent-ils leur famille ?* Revue Quart Monde n° 189, Ed. Quart Monde, février 2004, p. 20.

312 - La lutte quotidienne pour la survie

La lutte quotidienne pour la survie des personnes vivant dans la misère entraîne l'obligation de travailler dès le plus jeune âge. Mais en contrepartie le partage devient un élément de sécurité et de réussite sociale. Trouver des moyens de soutenir sa famille et sa communauté fait partie intégrante de la conception de la réussite sociale. Les solidarités s'exercent au-delà des relations familiales et peuvent conduire des personnes très défavorisées à prendre des risques importants pour plus défavorisés qu'eux.



Ces stratégies informelles de lutte contre la pauvreté fournissent un soutien et des sécurités dont les personnes ont la maîtrise, là où les moyens ou les services font défaut. Lorsque les systèmes de protection sociale ne fonctionnent pas ou n'existent pas, les solidarités communautaires constituent le meilleur rempart contre la misère.

La misère place aussi ceux et celles qui la vivent dans un environnement dégradé et pollué.

Comme le souligne l'ancien Secrétaire général de l'ONU, « les populations pauvres vivent déjà aux avant postes de la pollution, du désastre et de la dégradation des ressources et de la terre⁵⁰. »

La pauvreté peut conduire également à prendre la décision d'émigrer. On touche ici du doigt la question fort débattue des relations entre migrations, mondialisation et pauvreté, la complexité des déterminants des migrations internes et internationales, les problèmes de gestion des flux migratoires, de la reconnaissance des droits des immigrants, du montant de l'aide financière envoyée par les émigrés à leur famille, etc. Tout cela dans un contexte où le nombre de migrants (personnes vivant hors de leur pays d'origine) a doublé en vingt-cinq ans, pour atteindre 191 millions de personnes en 2005, soit un peu moins de 3% de la population mondiale⁵¹.

La distribution des rôles traditionnels entre hommes et femmes est remise en question. Dans l'étude de la

Banque Mondiale sur « *Les voix des pauvres* » conduite auprès de ménages en situation de pauvreté dans une cinquantaine de pays, Deepa Narayan affirme : « Du fait d'une pression économique accrue, les hommes ont perdu leurs gagne-pain traditionnels dans de nombreuses parties du monde, et les femmes ont été forcées de prendre sur elles de nouvelles tâches rémunératrices tout en continuant les tâches domestiques... Beaucoup d'hommes réagissent à leur perte de pouvoir comme soutien de famille en tombant dans la drogue, l'alcool, la dépression, en battant leur femme ou en fuyant leur foyer⁵². » Les familles payent un prix élevé à ces changements des rôles et responsabilités traditionnellement attribués selon le sexe.

Les problèmes de santé, en menaçant un équilibre toujours fragile, jouent un rôle déterminant dans les processus d'entrée ou de sortie de l'extrême pauvreté. Aux Philippines, 1% seulement des personnes en situation de pauvreté étaient couvertes par une assurance de santé en 2007. Elles n'utilisaient donc les services de santé qu'en cas d'urgence et devaient payer les soins. En outre, certains médicaments coûtaient deux à sept fois plus cher aux Philippines que dans d'autres pays de la région, ce qui interdisait aux personnes en situation de pauvreté de bénéficier des traitements appropriés aux maladies chroniques, comme la tuberculose. Pourquoi les prix des médicaments aux Philippines étaient-ils si élevés ? En raison du code de propriété intellectuelle, qui donnait aux compagnies pharmaceutiques ayant découvert ou développé un médicament, un brevet de vingt-cinq ans. Ce brevet attribuait à ces compagnies, le plus souvent multinationales, le monopole de production et de vente au prix qu'elles souhaitaient, sans concurrence. D'autres pays d'Asie ont amendé leur code de propriété intellectuelle ou promulgué des lois qui permettent à leurs propres compagnies pharmaceutiques, sous certaines conditions, de produire des médicaments génériques beaucoup moins chers. En décembre 2007, les députés philippins ont adopté à l'unanimité un projet de loi visant à rendre les médicaments moins chers, en adoptant des mesures analogues à celles des pays voisins. Si le sénat philippin adopte la même position, le prix des médicaments devrait baisser sensiblement pour les consommateurs.

Dix années d'action d'ATD Quart Monde pour la santé des petits enfants dans les bas quartiers d'Antananarivo, à Madagascar, ont révélé des problèmes matériels et relationnels entre les habitants et le personnel soignant, le sentiment des habitants d'être incompris et humiliés à l'hôpital. Le personnel soignant, souvent originaire des classes moyennes ou aisées, a été formé à pratiquer la médecine occidentale, tandis que les habitants viennent du monde de la misère, font appel à la médecine traditionnelle et ne recourent à l'hôpital qu'en dernière extrémité. L'expérience a

50. The New York Times, « Anan Faults 'Frightening Lack of Leadership' for Global Warming », November 16, 2006.

51. Pierre Jacquet et Laurence Tubiana, *Regards sur la terre*, op. cit. p. 35.

52. Deepa Narayan et autres, *Voices of the Poor. Can Anyone Hear Us ?* op. cit., p. 175 et 203.

montré qu'en aidant les plus défavorisés à construire leur savoir de vie (voir encadré N°1), puis en organisant des rencontres bien préparées dans des lieux et moments soigneusement choisis, il est possible de rapprocher ces deux mondes et de croiser les savoirs de la médecine traditionnelle avec ceux de la médecine occidentale, au bénéfice des deux parties⁵³.

L'accès au logement et à un emploi décent sont véritablement les clés pour sortir de la misère.

On estime à cent mille le nombre de personnes sans abri en France⁵⁴. Le président de la République française citait lui-même les chiffres suivants, dans un discours au Conseil économique et social en octobre 2007. Trois millions de français sont mal logés. 30% des personnes logées en centre d'hébergement et de réinsertion sociale sont obligées d'y rester, non pas parce qu'elles ont des difficultés d'insertion, mais parce qu'elles n'arrivent pas à se loger. L'Etat dépense un million d'Euros par jour pour loger les gens dans l'urgence, et notamment pour maintenir des familles à l'hôtel, dans des conditions souvent indignes : les réponses d'urgence sont plus coûteuses que les solutions durables. Un million de ménages sont inscrits sur les listes d'attente pour accéder aux Habitations à Loyer Modéré (HLM)⁵⁵. Cette inadaptation de l'offre de logement social à la demande n'est pas nouvelle et Jean-Claude Driant, professeur à l'Institut d'urbanisme de Paris, peut affirmer que « la crise du logement est à l'ordre du jour en France depuis le milieu du XIX^e siècle : les besoins n'ont jamais été entièrement satisfaits, ni sur le plan quantitatif, ni sur le plan qualitatif⁵⁶ ». Les historiens auraient de bonnes raisons de la faire remonter plus loin encore. Il est clair que c'est en bas de l'échelle sociale, et non en haut, que la « crise » dure depuis 160 ans au moins, preuve d'une forme d'incapacité de la France à résoudre ce problème, quels que soient les régimes en place. La mise en œuvre de la loi sur le droit au logement opposable (DALO), adoptée par le Parlement français en 2007, est un espoir de sortir de cette impasse, sachant qu'environ 65% des demandeurs de logements sociaux ont des revenus inférieurs d'au moins un tiers aux plafonds de ressources en vigueur pour avoir droit à une HLM standard⁵⁷. Ainsi est-on conduit à faire le lien entre le mal-logement et le développement du travail précaire et des « travailleurs pauvres », dont les revenus ne permettent pas de sortir de la pauvreté.

En France, le Comité de suivi du DALO reconnaît qu'en juin 2009⁵⁸, 115 000 dossiers de recours amiable devant la commission départementale de médiation en vue d'une offre de logement avaient été déposés. 35 000 demandeurs ont été reconnus prioritaires et plus de 16 000 ont été relogés. Certains médias et observateurs considèrent que ces résultats sont un échec et semblent s'y résigner. Mais ce n'est pas le cas, car dans beaucoup de régions, le DALO a permis aux pré-

fets de reprendre la main en ce qui concerne l'accès au logement pour les publics défavorisés. Le Collectif des associations unies pour le logement reste très mobilisé et a proposé au Gouvernement 100 mesures prioritaires et urgentes en faveur de l'hébergement et du logement. Ce collectif publie régulièrement un baromètre du logement.

On assiste aussi à l'accroissement de l'emploi précaire et informel. Les causes de la croissance plus rapide de l'économie informelle que du secteur formel sont d'abord **démographiques**, avec une croissance très importante de la population, que le marché du travail formel n'arrive pas à absorber, et la migration massive vers les villes. Entre 1970 et 2005, la population française est passée de 50 à 62,8 millions d'habitants, soit un accroissement d'un quart. Dans le même temps, les populations du Burkina Faso et du Pérou ont plus que doublé, passant respectivement de 5,3 à 13,2 millions d'habitants et de 13,1 à 27,9 millions. La population des Philippines a presque triplé au cours de la même période, passant de 36,5 à 83 millions d'habitants, soit un des taux d'accroissement parmi les plus élevés du monde. Par ailleurs, **de plus en plus de femmes se sont mises à travailler**, par choix ou par nécessité. Enfin, **l'exode rural massif** contribue énormément à l'expansion de l'économie informelle, les paysans appauvris ou leurs enfants venant chercher meilleure fortune en ville et y créant leur propre emploi de survie. Depuis 2008, pour la première fois dans l'histoire, plus de la moitié de la population du monde, soit 3,3 milliards de personnes, vivent en zone urbaine. Mais la pauvreté rurale n'est pas la seule raison des migrations vers la ville. L'absence ou la limitation des possibilités de scolariser les enfants en milieu rural pèse lourd dans les retours vers les villes. Une étude sur la dynamique des migrations aux Philippines montre que **la scolarisation est le principal facteur de migration vers la ville**, soit en raison du manque d'écoles en milieu rural, soit parce que leur niveau est meilleur en ville⁵⁹. Les bourses scolaires sont plus facilement accessibles à Manille qu'en province, pour payer les frais d'inscription dans les écoles privées ou pour faire face aux dépenses de transport, de matériel et d'uniforme. Même en vivant sous un pont, les familles de Manille peuvent espérer bénéficier des deux types d'aide, fournies soit par des ONG, soit par les écoles elles-mêmes.

L'accroissement de l'emploi informel s'est produit dans **un contexte d'endettement croissant des pays en développement et de libéralisation des échanges économiques**. En particulier, les dettes extérieures du Burkina Faso, du Pérou et des Philippines se sont accrues et ont donné lieu à des politiques d'ajustement structurel (PAS) mises en œuvre dans les années 1980 à 1999 avec la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International. Dans le même temps, les

53. Chantal Laureau, Caroline Blanchard et Xavier Godinot, *Rendre les services de santé accessibles aux plus pauvres. Dix années d'action à Tananarive*, Madagascar, Agence Française de Développement et ATD Quart Monde, Extrême Pauvreté et Développement, 2006, p. 36 à 65.

54. Fondation Abbé Pierre, *L'état du mal-logement en France*, Rapport annuel 2007.

55. Nicolas Sarkozy, *Discours pour la journée mondiale du refus de la misère*, le 17 octobre 2007, au Conseil économique et social.

56. Jean-Claude Driant, *Quels remèdes pour en finir avec le mal-logement ?* Grand Entretien, Le Monde, 4-5 septembre 2006.

57. Idem.

58. Voir 3ème rapport du Comité de suivi du DALO, octobre 2009 www.hclpd.gouv.fr

59. Quisumbing, A.R et S. Mc Niven, 2005, *Migration and the Rural-Urban Continuum : Evidence from the Rural Philippines*, IFPRI FCND Discussion Paper 197, available at <http://www.ifpri.org>

60. Bruno Lautier, *L'économie informelle dans le tiers monde*, Ed. La Découverte, 2004, p. 112.

61. Majid http://www.unicef.org/infobycountry/burkinafaso_statistics.htmlRahnema, *Quand la misère chasse la pauvreté*, op. cit. chapitre VII, p. 163 à 179.

62. Joseph Ki-Zerbo, Cheikh Hamidou Kane, Jo-Ann Archibald, Edouard Lizop et Majid Rahnema, « Education as an instrument of cultural defoliation : a multi-voice report », dans Majid Rahnema et Victoria Bawtree, *The Post-Development Reader*, Zed Books, Fernwood Publishing, David Philip, 1997, p. 152-160.

subventions élevées accordées à leur propre agriculture par les pays riches ont fragilisé l'agriculture des pays pauvres. Dans ce contexte, le développement d'une économie informelle de survie « est d'abord la réponse à une multiplicité d'échecs : échec du projet industrialiste-développementaliste, échec de l'Etat de droit institutionnalisé, échec de la généralisation des droits sociaux⁶⁰ ».

313 - Les relations difficiles entre l'éducation communautaire et l'éducation scolaire

Pendant des siècles, la cohésion des communautés dans les sociétés traditionnelles a conditionné leur capacité à faire face aux fléaux et à rechercher plus de sécurités. Un des éléments essentiels de cette cohésion, on le voit dans les traditions andines toujours vivantes de l'Ayni et de la Faena, était l'organisation de relations et d'activités par lesquelles tous luttent collectivement contre la nécessité. Sans idéaliser ces cultures traditionnelles, l'éthique de partage, l'hospitalité, l'encadrement des besoins, l'acceptation individuelle de la pauvreté prônée par de nombreuses spiritualités, constituaient certains des fondements de cette pauvreté conviviale pour résister à la misère⁶¹. Ce fonctionnement suppose l'assimilation par les individus des normes et repères du « vivre ensemble ». L'école d'aujourd'hui contribue-t-elle à cette assimilation ? L'éducation familiale et communautaire est aujourd'hui complétée par l'éducation scolaire. Mais cette dernière peut susciter de fortes résistances si elle rentre en conflit avec les valeurs prônées par la première, rendant problématique la mise en œuvre du droit à l'éducation pour tous. En effet l'éducation communautaire marque l'enfant d'une empreinte fondamentale car elle est la première forme d'éducation transmise par les parents, la famille et la communauté.

D'un autre côté, l'éducation scolaire est tiraillée entre difficultés matérielles et relationnelles.

D'après les chiffres de l'UNICEF concernant le Burkina Faso, le pourcentage de garçons en âge d'être à l'école primaire qui ont effectivement suivi les cours dans la période 1996-2005 était de 35% et celui des filles de 29%. Pour la période 2000-2004, le taux d'alphabétisation des hommes adultes était de 29% et celui des femmes adultes de 15%. La scolarisation se heurte à des problèmes de moyens, comme le manque de matériel éducatif et d'enseignants.

Pourquoi des enfants qui ont la chance d'être scolarisés abandonnent-ils l'école ? Plusieurs hypothèses peuvent être avancées. D'abord, le rythme de l'école n'est pas toujours compatible avec celui des communautés très pauvres, où les enfants doivent travailler une partie de la journée pour gagner de quoi manger. Ensuite, les savoirs de l'école sont trop éloignés de la réalité de vie des enfants du milieu rural et, faute de réussir à les maîtriser, les enfants se découragent. Les

enseignants viennent souvent de provinces éloignées de celle où ils enseignent, au gré des nominations quasi arbitraires, et se sentent distants des parents de leurs élèves. Ils ne sont pas toujours issus de la même culture traditionnelle – il y a une vingtaine d'ethnies principales au Burkina Faso, et une quarantaine d'autres groupes ethniques. Ils ne partagent donc pas toujours la langue ou les modes de vie de leur région d'affectation. Enfin, il y a une grande fragilité des institutions scolaires, du fait de moyens très limités et d'une grande précarité du statut d'enseignant.

Au Burkina Faso, comme dans de nombreux autres pays d'Afrique, la solution mise en œuvre pour accélérer le développement de la scolarisation et financer plus d'enseignants a été de réduire leur niveau de qualification et la durée de leur formation. Cela justifie les bas salaires qui leur sont octroyés, sur la base d'une logique erronée où le salaire n'est pas lié au travail fourni, mais à la durée des études pour accéder à l'emploi. « En paupérisant les enseignants et l'école, estime le professeur Badini, on fragilise les attentes qu'on place dans cette école. Peu de personnes veulent faire carrière dans l'enseignement, et tous ceux qui ont des moyens envoient leurs enfants ailleurs, dans les écoles privées et à l'étranger. » Au Burkina, comme dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest, on observe aussi l'émergence d'écoles créées par des particuliers et d'écoles « satellites », où la langue nationale parlée dans la zone est enseignée dans les premières classes, avant d'apprendre le français.

Résistances et aspirations relatives à l'éducation

A la fin des années 1990, de grands auteurs ont très sévèrement critiqué le système scolaire mis en place dans leurs pays par les colonisateurs, le considérant comme « un instrument de défoliation culturelle », une « école du déracinement », un « processus de dépersonnalisation », un « instrument d'humiliation ». Alors qu'en Europe, l'école a été un moyen de création d'une identité et d'une conscience nationale, dans les pays colonisés, elle a été un instrument d'imitation de l'identité et de la conscience nationale des pays européens, un « facteur de désintégration » de l'identité et de la culture des pays dominés⁶². Plus récemment, Mamadou N'Doye, ancien ministre de l'Education du Sénégal et secrétaire général de l'Association pour le Développement de l'Education en Afrique, écrivait : « Au service de la domination coloniale, l'école s'est posée en Afrique en opposition à la continuité de l'évolution interne des sociétés, en disqualifiant, dès le départ et jusqu'à aujourd'hui, toute la culture africaine – valeurs, savoirs pratiques et langues – considérée comme antinomique aux finalités de civilisation et de progrès. Le résultat a été une scission dichotomique accomplissant une sorte d'identification primaire où ce qui est africain appar-



tient nécessairement à la tradition, au passé et au magique, et ce que est occidental relève de la modernité, du rationnel et de la science. C'est dans cette rencontre conflictuelle historique qu'il faut rechercher les sources d'une structure quasi schizophrénique de la personnalité culturelle africaine⁶³. »

« Nos enfants qui sont allés à « l'école des blancs » ne veulent pas l'utiliser pour améliorer les conditions de vie de leurs parents, affirmait en octobre 2000 le chef coutumier de Manega, au Burkina Faso. Ils s'en vont donc en ville. Une fois là-bas, ils méprisent les travaux manuels au profit des travaux de bureaux, qu'ils n'obtiennent pas d'ailleurs. Ces situations entraînent la misère. C'est cela que je veux dire en disant que notre misère est moderne. » Le professeur Badini renchérit :

« Le système éducatif moderne dans notre pays semble se présenter comme l'antithèse du système qu'est l'éducation traditionnelle. Il est centré sur l'école, et les valeurs qu'il prône sont essentiellement individuelles, pour ne pas dire individualistes. Ces valeurs sont fondées sur la compétition, l'émergence de l'individu par rapport au groupe et mettent plus l'accent sur le succès individuel que sur la contribution de l'individu au succès du groupe. Or ce dernier point me semble justement caractériser le but de l'éducation traditionnelle. Nous avons donc assisté, ces dernières années, à une résistance sociale contre l'école, qui a conduit à une déscolarisation. Ce n'est pas le principe de l'école qui est mis en cause, mais son contenu et sa finalité. »

La notion de droit à l'éducation ne doit pas être réduite au droit à l'instruction scolaire ou professionnelle, comme le confirme une enquête sur le droit à l'éducation et sa mesure, menée pendant plusieurs années au Burkina Faso, auprès de représentants des institutions publiques et ONG locales, des communautés villageoises et de quartier, des enseignants, des élèves, parents d'élèves et parents d'enfants non scolarisés, dans l'enseignement formel et non formel⁶⁴. À la quasi-unanimité, les interlocuteurs se sont montrés attachés à l'idée que les enfants, à tous âges, devraient pouvoir bénéficier d'un droit à l'éducation qui recouvre le droit à être éduqué par ses parents et sa famille, par sa communauté et enfin par l'État, au moyen d'une scolarisation complète et adaptée, ou par l'appui à l'éducation non-formelle. L'idée maîtresse qui ressort de cette enquête est que l'éducation commence dans la famille dès le plus jeune âge avec le concours de la parenté élargie et se poursuit dans la communauté. L'éducation scolaire ou extrascolaire s'ajoute à celle de la famille et de la communauté comme un complément. Il n'y a pas de contradiction fondamentale entre l'éducation familiale et communautaire, et l'éducation à l'école. Leur socle de valeurs peut être globalement le même, malgré des malentendus qui ont leur origine dans les ajustements

63. Mamadou N'Doye, « Cultures africaines, défis et opportunités pour le développement », dans JE. Aubert et J. Landrieu, *Vers des civilisations mondialisées*, Ed. de l'Aube, 2004, p. 117.

64. Claude Dalbera, Jean-Jacques Friboulet, Valérie Liechti, Anatole Niameogo (collectif IIEDH/APENF), *La mesure du droit à l'éducation. Tableau de bord de l'éducation pour tous au Burkina Faso*, Karthala, Paris, 2005.

65. J. Rosenfeld et B. Tardieu, *Artisans de démocratie*, chap. 1, Ed. L'Atelier et Ed. Quart Monde, 2007.

66. Fourth World Movement/USA, *Unleashing Hidden Potential*, Fourth World Journal, Sept. 2001, Jan. 2002, May 2002, Sept. 2002, Nov. 2003.

67. Pierre Merle, *L'élève humilié*, PUF, 2005.

68. Claude Pair, *L'école devant la grande pauvreté*, Revue Quart Monde n° 174, juin 2000, p. 23 à 28.

69. Banque Mondiale, *Rapport sur le Développement dans le monde 2004 : Des services pour les pauvres*, Ed. Eska et Banque Mondiale, 2004.

nécessaires pour concilier positivement tradition et modernité.

D'une manière plus large, l'accès à la scolarisation reste un combat pour les familles les plus démunies partout dans le monde. En Europe⁶⁵, en Amérique du Nord⁶⁶, comme en Asie et ailleurs, les familles en situation de grande précarité dénoncent les difficultés, voire l'impossibilité pour leurs enfants de rejoindre une école d'où ils sortent réellement instruits. Une gratuité complète de l'enseignement serait un apport, mais, pour ce qui concerne les difficultés relationnelles, les moyens pris pour que les objectifs de l'école rencontrent les aspirations et les besoins spécifiques des populations en situation de précarité semblent souvent très insuffisants. En France, le rapport du Haut Conseil de l'Éducation sur l'école primaire remis fin août 2007 critique un enseignement primaire « résigné » à l'échec scolaire précoce, avec des résultats qui stagnent depuis dix ans. Les difficultés sont d'ordre matériel mais surtout d'ordre relationnel et pédagogique. Des sociologues rappellent que l'humiliation des élèves, particulièrement des plus faibles, demeure une réalité⁶⁷, et le recteur Claude Pair insiste sur la difficulté et la nécessité pour les enseignants de considérer les parents des milieux

les plus pauvres pas seulement comme des problèmes, mais comme des partenaires, porteurs de savoirs et d'expériences⁶⁸.

314 - La difficile représentation des intérêts des populations très défavorisées

Les plus défavorisés peinent à faire entendre leur voix et à faire prendre en compte leurs intérêts, dans la vie de quartier, à l'école, dans les services de santé, dans les plans d'urbanisme municipaux, dans les media et dans les préoccupations de la classe politique. Partout dans le monde, les dépenses publiques de santé, d'éducation, d'assainissement, profitent beaucoup plus aux non pauvres qu'aux pauvres, qui n'en reçoivent que les miettes et manquent singulièrement de pouvoir pour faire changer la donne⁶⁹. Bien sûr, pendant les campagnes électorales, les candidats en

quête de voix prodiguent beaucoup d'attention aux quartiers et communautés défavorisés. Mais il reste que par exemple les habitants des banlieues françaises se sentent mal pris en compte dans les politiques du pays, plus favorables aux classes moyennes, révélant ainsi un important déficit démocratique.

Cette situation est aggravée par les difficultés des populations paupérisées pour s'organiser en force revendicative : « Pourquoi les pauvres, habitant les grandes agglomérations contemporaines, paraissent-ils incapables de s'organiser en une force revendicative? » demande le sociologue Paul Vercauteren, en ouverture de son livre « Les sous-prolétaires⁷⁰ ». Il



s'appuie sur les observations et analyses des émeutes raciales qui ont éclaté dans les ghettos noirs des Etats-Unis dans les années 1960, mais aussi sur des travaux relatifs aux populations paupérisées d'Alger, New York, Paris et Sao Paulo à la même époque. Les émeutes raciales aux Etats-Unis n'étaient ni préméditées ni organisées, et elles sont demeurées sans lendemain. Notons que c'est également une caractéristique des émeutes qui ont éclaté dans les banlieues françaises en 2005. Dans tous ces lieux, un sous-prolétariat se distingue du monde populaire par l'irrégularité massive de son travail. Chômeurs ou travailleurs aux emplois précaires et irréguliers, les sous-prolétaires sont peu atteints et peu défendus par les syndicats, et l'école est plus souvent pour leurs enfants un lieu d'infériorisation que de promotion sociale. La précarité de leurs revenus les installe dans une économie de survie qui les condamne à vivre au jour le jour. Celle-ci engendre une sociabilité dans l'immédiat et la

70. Paul Vercauteren, *Les sous-prolétaires. Essai sur une forme de paupérisme contemporain*. Les éditions Vie Ouvrière, Bruxelles, 1970.

« cécité culturelle » des sous-prolétaires, qui est une impossibilité de voir et de comprendre la situation dans laquelle ils se trouvent. Cette cécité culturelle est l'exact contraire de la conscience de classe, ce qui explique, selon Vercauteren, l'impossibilité pour les sous-prolétaires de s'organiser en force revendicative.

Les travaux du groupe de recherche Quart Monde Université, menés en partenariat avec des personnes ayant une longue expérience de pauvreté et d'exclusion, proposent une analyse différente. Ce qui paralyse ces personnes, c'est moins une myopie contestée sur leur situation, que les blessures profondes, la honte, le manque de confiance en soi, la peur de rencontrer les autres, provoqués par l'expérience de la misère et du mépris subis depuis la petite enfance. De très nombreux exemples sont donnés de la honte et des humiliations vécues par les plus défavorisés, dont l'un va jusqu'à dire : « la honte est entrée en moi comme une éducation⁷¹. » Quoique différentes, les explications données par Vercauteren et par le groupe Quart Monde Université confortent cependant le constat de Wresinski qui affirme : « Au delà d'un certain seuil, la pauvreté n'engendre plus la révolution, le pauvre devient lui-même l'instrument de sa paupérisation⁷². »

Par ailleurs on constate les difficultés à promouvoir de nouvelles formes de démocratie participative. Or le lien de citoyenneté repose sur l'appartenance à une nation, censée reconnaître des droits et des devoirs à ses membres, une nation dans laquelle l'État joue un rôle très variable, mais toujours déterminant. Être légalement enregistré est nécessaire, mais pas suffisant, pour avoir des droits. La représentation politique des populations très défavorisées reste très difficile dans les pays riches, où elles ne sont qu'une minorité souvent disqualifiée, et dans les pays pauvres, où elles se trouvent face à des États subissant l'influence des plus puissants, dont les dirigeants sont souvent loin du peuple, dans des démocraties fragiles. Mais les formes de démocratie participative promues par diverses organisations (ONG, syndicats, institutions religieuses, etc.) leur apportent de la reconnaissance et leur permettent d'influencer certaines décisions publiques.

Sans être légalement enregistré il n'y a pas d'accès aux droits

Pendant les jours qui suivent la naissance de l'enfant, la principale préoccupation, dans les familles très défavorisées, est de trouver l'argent pour sortir la mère de l'hôpital. Si elle accouche chez elle, la préoccupation est de trouver de la nourriture pour le bébé. L'énergie de tous se concentre sur ces urgences, de sorte que la famille n'a souvent ni le temps ni les moyens de mener à bien les démarches administratives nécessaires. Parfois, les parents ont simplement si peur d'être rejetés ou humiliés qu'ils ne vont pas au centre d'en-

registrement. Cette situation est si fréquente dans les pays du tiers monde qu'en 2000, l'UNICEF estimait à environ cinquante millions le nombre de naissances non enregistrées chaque année dans le monde, soit plus de 30% du chiffre estimatif des naissances⁷³. Or l'enregistrement de l'enfant à la naissance, outre qu'il est la première reconnaissance juridique de son existence, est indispensable pour permettre des prévisions sur les équipements qui seront nécessaires (écoles, centres de santé...). Dans la plupart des pays, l'acte de naissance est indispensable pour que l'enfant puisse s'inscrire à l'école, recevoir des soins dans les centres de santé, etc. En Europe centrale et orientale, on a longtemps dénié aux Roms, peuple d'environ sept millions de membres, le droit de se faire enregistrer à la naissance.

315 - Des relations internationales inégales et des démocraties fragiles

Mais l'accroissement de l'économie informelle dans les pays du tiers monde, les difficultés des systèmes d'éducation, de santé et de protection sociale doivent être resitués dans leur contexte international⁷⁴.

Les flux financiers des États endettés du Sud vers le Nord sont depuis plusieurs décennies plus importants que les flux qu'ils reçoivent de lui. En 2006, l'aide publique au développement fournie par les pays donateurs s'est élevée à 104 milliards de dollars, et le service de la dette extérieure des pays du tiers monde (paiement des intérêts et des tranches d'amortissement) à 540 milliards de dollars⁷⁵. Cette situation « est l'expression même de la violence structurelle qui habite l'actuel ordre du monde », écrit Jean Ziegler, rapporteur spécial des Nations Unies pour le droit à l'alimentation⁷⁶. Mais les situations des pays en développement sont extraordinairement différentes à cet égard. Ainsi, en 2004, le montant du service de la dette payé par le Burkina Faso ne représentait que 9,7% du montant de l'Aide Publique au Développement (APD) qu'il a reçue, tandis qu'il était 5,6 fois supérieur à celui de l'APD au Pérou, et 25 fois aux Philippines⁷⁷ ! La raison en est que le Burkina Faso a bénéficié des initiatives d'allègement de la dette pour les Pays Pauvres Très Endettés mises en œuvre en 1996, puis en 2005. Le Pérou et les Philippines, considérés comme « pays à revenu intermédiaire », n'ont pas bénéficié de ces mesures. En 2004, la valeur totale de la dette extérieure du Pérou était égale à la moitié de son Produit National Brut. Le service de la dette y était d'un montant deux fois supérieur aux dépenses publiques d'éducation, et 2,8 fois supérieur aux dépenses publiques de santé⁷⁸. Aux Philippines, la dette extérieure de l'État dépasse largement le Produit National Brut du pays depuis 2001. L'accroissement de cette dette s'est traduit par une augmentation de la part des intérêts à payer qui atteint 33,2% des dépenses du budget de l'État en 2005, et par une

71. Groupe de Recherche Quart Monde Université, op. cit. p. 70.

72. Joseph Wresinski, préface au livre de Jean Labbens, *Le Quart Monde, la condition sous-prolétarienne*, op. cit., p. 16.

73. UNICEF, *L'enregistrement à la naissance, un droit pour commencer*, juin 2002.

74. Un exposé plus complet de l'évolution de ce contexte est disponible dans : Serge Michailof, *A quoi sert d'aider le Sud ?* Economica, 2006, p. 1 à 36.

75. Le chiffre de l'APD a été publié par le Comité d'Aide au Développement de l'OCDE en avril 2007, et celui du service de la dette par la Banque Mondiale, dans le rapport *Global Development Finance 2007*.

76. Jean Ziegler, *L'empire de la honte*, Fayard, 2005.

77. Chiffres de l'Observatoire International de la Dette, www.oid-ido.org

78. Chiffres de l'Observatoire International de la Dette pour 2002, www.oid-ido.org

79. Social Watch, Philippines, *Looking to 2015*, March 2006, disponible : <http://www.socialwatch.org>

80. Joseph Stiglitz, *La grande désillusion*, Fayard, 2002.

81. The World Bank Independent Evaluation Group, *Assessing World Bank Support for Trade, 1987-2004*, An IEG Evaluation, 2006. Ce rapport reconnaît que les pays qui n'ont pas suivi les conseils de la Banque Mondiale ont souvent fait mieux que ceux qui les ont adoptés, les meilleurs exemples étant la Chine et l'Inde.

82. International Development Association and International Monetary Fund, *Heavily Indebted Poor Countries (HIPC) Initiative and Multilateral Debt Relief Initiative (MDRI) – Status of*

28 *Implementation*, August 28, 2007, p. 47, disponible sur www.worldbank.org

83. Organisation Internationale du Travail, *Tendances mondiales de l'emploi, Résumé*, Janvier 2007, disponible sur le site Internet de l'OIT.

diminution corrélative de la part consacrée à l'éducation et à la santé⁷⁹.

Pourtant, l'histoire de cette dette et des politiques mises en œuvre pour la résorber est déjà longue. L'augmentation de la dette du tiers monde incita les institutions de Bretton Woods, la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International (FMI), à définir une nouvelle politique. Ensemble, elles mirent en place au début des années 1980 de nouveaux prêts concessionnels pour les pays du tiers monde, accordés moyennant le respect de conditionnalités négociées et inscrites dans des Plans d'Ajustement Structurel (PAS). Les recettes préconisées consistaient à réduire les dépenses des Etats pour leur permettre de rembourser leurs dettes, à encourager l'agriculture d'exportation, à libéraliser les échanges commerciaux en réduisant les taxes à l'importation, à privatiser entreprises et services publics. Les dépenses de fonctionnement des services centraux des Etats, mais aussi les dépenses de santé et d'éducation, furent si réduites, ce qui conduisit à des licenciements massifs dans un certain nombre de pays. Dans de nombreux cas, des prêts furent accordés à des dictateurs ou à des gouvernements corrompus, qui les aidèrent à se maintenir au pouvoir et à s'enrichir. La mise en œuvre des PAS suscita vite de fortes résistances. De nombreuses ONG du Nord et du Sud demandèrent que soient annulées ces dettes « odieuses » qui avaient appauvri les pays contractants. La contestation naquit au sein même des institutions qui les avaient mis en place, portée publiquement par Joseph Stiglitz, ancien économiste en chef de la Banque Mondiale, qui dénonça l'inefficacité et le caractère idéologique des recettes préconisées⁸¹. Dans la plupart des cas, elles ne débouchèrent ni sur la croissance, ni sur le développement promis, et l'endettement des pays s'accrût. Quelques années plus tard, la Banque Mondiale reconnut elle-même l'échec des politiques menées⁸¹. Les PAS furent abandonnés en 1999. Les mêmes institutions de Bretton Woods, qui affichent la volonté de « remettre les gouvernements du Sud sur le siège du conducteur » et de diminuer le nombre des conditionnalités, mettent en place de nouveaux prêts concessionnels, intitulés Facilités pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance, qui doivent être accompagnés de Cadres Stratégiques de Lutte contre la Pauvreté. L'importance des dépenses d'éducation et de santé est reconnue, et les gouvernements sont incités à définir leur stratégie de lutte contre la pauvreté en dialogue avec la société civile.

D'après l'évaluation du personnel de la Banque Mondiale en août 2007, le Burkina Faso, qui met en œuvre un troisième plan stratégique de lutte contre la pauvreté de 2006 à 2009, aurait accompli des progrès substantiels entre 1998 et 2005 : le nombre de personnes victimes de la pauvreté monétaire aurait baissé de 12%, le taux d'enregistrement des enfants

à l'école primaire aurait sensiblement augmenté, etc. Cependant, reconnaît le rapport, la baisse du prix du coton, principal produit d'exportation du pays, pose un défi économique important⁸².

Les difficultés de la filière coton au Burkina Faso mettent en lumière l'incohérence des pays riches, qui consacrent de l'argent à l'APD tout en subventionnant fortement leur agriculture et en interdisant aux pays du Sud de faire de même. Les Etats Unis, premier exportateur mondial, dépensent plus de trois milliards de dollars par an pour soutenir leurs producteurs de coton. Comment les pays dits « les moins avancés » pourraient-ils résister ? En Afrique subsaharienne, la valeur ajoutée par travailleur est treize fois inférieure à celle d'un travailleur du monde développé, affirme l'Organisation Internationale du Travail⁸³. Dans ces conditions, les Accords de Partenariat Economique avec l'Afrique, par lesquels l'Union Européenne veut obliger 75 pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique à ouvrir davantage leurs marchés aux produits agricoles et industriels européens, sont lourds de dangers. Ils ont occasionné des manifestations d'opposition de grande ampleur au Sénégal et au Burkina en janvier 2008.

Depuis quelques années, le contexte international a beaucoup changé avec la montée en puissance de la Chine, dont les échanges commerciaux avec l'Afrique ont quadruplé entre 2001 et 2005. En affirmant n'imposer aucune conditionnalité, le gouvernement chinois incite les pays à se tourner vers lui plutôt que vers les institutions de Bretton Woods. Au « consensus de Washington », pourrait succéder le « consensus de Pékin ». Rien ne dit qu'il sera plus favorable au plein exercice des droits de l'homme pour chacun.

32 Chances et risques de la mondialisation pour une redistribution plus juste et la mise en œuvre des droits de l'homme pour tous

Dans un tel contexte, la mondialisation est-elle une chance ou un obstacle, alors que « l'élimination de la pauvreté » est devenue un objectif des politiques nationales et internationales ?

La mondialisation fait partie de l'histoire humaine. La Déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée le 10 décembre 1948, a été un acte majeur de la mondialisation, par lequel l'Assemblée générale des Nations Unies a reconnu à tout être humain, où qu'il se trouve, des droits concrets universellement définis. Le dernier alinéa de son préambule dit clairement : « La Déclaration universelle est l'idéal commun à atteindre par tous les peuples et toutes les nations ». La loi, au centre de ce projet, doit en assurer la pro-

tection, pour que tout être humain puisse être « libre de parler et de croire, libéré de la terreur et de la misère ». Des porte-parole de gouvernements autoritaires ont prétendu récemment que certaines des valeurs promues par cette déclaration seraient spécifiquement occidentales et que les valeurs traditionnelles asiatiques seraient hostiles aux droits politiques et à la démocratie. Amartya Sen a montré que cette interprétation ne résiste pas à une analyse sérieuse. Il a souligné l'erreur intellectuelle qui voit la démocratie essentiellement en termes de vote et d'élections, plutôt que dans la perspective plus large du débat public, et dénoncé le fait que les immenses héritages intellectuels de l'Asie, de l'Afrique et du Proche-Orient dans ce domaine ont été presque entièrement négligés dans l'analyse de l'idée de démocratie. Celle-ci est bien une valeur universelle, ce qui signifie pour lui, non pas qu'elle recueille l'assentiment universel – aucune valeur n'a ce privilège – mais que des personnes, en tous lieux, ont de bonnes raisons de la considérer comme telle⁸⁴.

Les années 1970 ouvrent une nouvelle étape de la mondialisation, marquée par le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication et l'expansion des échanges commerciaux et financiers, générés par un nombre croissant d'entreprises multinationales.

321 - L'affrontement de deux logiques : libéralisme économique et droits de l'homme

Deux logiques de globalisation s'affrontent alors sur la scène mondiale : celle des droits de l'homme et celle de l'économie de marché à qui des théoriciens comme Friedman et Hayek ont conféré une puissance quasi métaphysique. F. Hayek écrit : « C'est une illusion fondamentale de croire que la raison humaine puisse définir des règles d'organisation ordonnées dans un but déterminé. L'homme n'est pas maître de son destin et ne le sera jamais⁸⁵ ». A l'opposé, la Déclaration

universelle des droits de l'homme définit un projet où l'humanité s'accorde pour dessiner le schéma d'une société telle qu'elle la voudrait.

L'économie de marché est très efficace pour répondre aux besoins des individus solvables en permettant aux entreprises de dégager des profits. Mais elle a



tendance, pour s'autoalimenter, à créer indéfiniment de nouveaux besoins. Sans intervention de l'Etat et d'organisations à but non lucratif, elle ne permet pas de répondre aux besoins des populations les plus pauvres, qui ne représentent pas une source de profit à court terme.

Dans les années 1990, l'idéologie néolibérale dominante peut être caractérisée par ce que l'économiste John Williamson a nommé le « Consensus de Washington⁸⁶ ». Il désignait par cette expression les politiques poursuivies par les institutions d'aide aux pays en développement basées à Washington : la Banque Mondiale et le FMI, la Banque Interaméricaine de Développement et le ministère des finances des Etats-Unis. Le consensus de Washington comprenait un ensemble de réformes en dix points, initialement formulé à l'intention de l'Amérique latine, et vite devenu un modèle pour l'ensemble du monde en développement. Il faisait prévaloir des critères monétaires et financiers de gestion des politiques gouvernementales sur des critères sociaux : la discipline fiscale et la réorganisation des priorités des dépenses publiques, la libéralisation des échanges commerciaux, des taux d'intérêt et

84. Amartya Sen, *La démocratie des autres*, Ed. Payot et Rivages poche, 2006.

85. Cité par Jacques Ribs, *Droits de l'homme et mondialisation*, revue Quart Monde n° 175, sept. 2000, p. 12.

86. John Williamson, *Un train de réformes devenu un label galvaudé. Consensus de Washington, un bref historique*, revue Finances et Développement, FMI, Washington, septembre 2003.

87. Mireille Delmas-Marty, *Universalisme des droits de l'homme et globalisation économique*, dans Martine Aubry (coordonné par) *Agir pour le Sud, maintenant !* Editions de l'Aube, 2005, p. 115 à 131.

88. Nyamu-Mu-sembe Celestine and Cornwall Andréa, *What is the « rights-based approach » all about? Perspectives from international development agencies*, Institute of Development Studies, November 2004. www.ids.ac.uk/ids/bookshop



des investissements, la privatisation des entreprises ou des services publics, etc. Les gouvernements des Etats appartenant à cette mouvance idéologique réunis au sein de l'OCDE ne cherchent pas à encadrer juridiquement l'activité des entreprises multinationales et leur adressent des recommandations non contraignantes. Dans les faits, cette idéologie a souvent conduit à une réduction du rôle de l'Etat, voire à son affaiblissement durable. Ainsi la méfiance à l'égard de toute régulation contraignante a conduit le gouvernement des Etats-Unis, premier contributeur financier des institutions internationales, à privilégier le rôle des institutions de Bretton Woods, qui ne sont pas soumises juridiquement aux obligations des pactes en matière de droits de l'homme, et à affaiblir celui des agences de l'ONU. Dans les années 1990, le financement des premières n'a jamais fait défaut, contrairement à celui des secondes. La Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED), qui traditionnellement s'efforce de défendre les intérêts des pays les plus pauvres, s'est vue progressivement dépossédée de ses compétences.

Mais ce consensus a vécu et le débat s'oriente aujourd'hui sur le rôle futur des organisations financières internationales. Ainsi, les organisations syndicales de travailleurs et de nombreuses ONG leur reprochent d'organiser l'impuissance publique.

D'un point de vue éthique, il est clair que les droits de l'homme devraient l'emporter sur les valeurs marchandes. Dans les faits, affirme la juriste Mireille Delmas-Marty, nous vivons dans un monde « déboussolé » où les processus d'internationalisation semblent

favoriser systématiquement les valeurs marchandes, à défaut de réussir à définir et à imposer un ordre mondial qui reste introuvable⁸⁷.

Cependant, la mondialisation des droits de l'homme a elle aussi fait du chemin. Une étude montre que les organisations non-gouvernementales ont joué un rôle déterminant pour inciter gouvernements et institutions internationales à adopter une approche intégrée des droits humains et des questions de développement⁸⁸. Elle situe le Sommet Social de Copenhague (1995) comme un moment clé dans cette évolution, promue par une coalition de petites et grandes ONG qui n'a fait que s'amplifier depuis. En 1997, puis à l'occasion du cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme en 1998, le Secrétaire Général des Nations Unies a appelé à une réorientation de la mission des Nations Unies et réaffirmé que la mise en œuvre des droits de l'homme en est le but ultime.

Les manifestations contre l'Organisation Mondiale du Commerce à Seattle en 1999 et la campagne mondiale pour l'annulation de la dette du tiers monde en 2000 ont montré la nécessité de rechercher un compromis entre ces deux logiques, qui ne sont pas forcément antagonistes. C'est ce qu'a tenté de faire le Secrétaire Général de l'ONU en lançant le « pacte mondial » invitant grandes entreprises, ONG et pouvoirs publics à passer du conflit à la coopération pour mettre en œuvre, ensemble, les droits de l'homme. C'est aussi l'ambition de la Déclaration du Millénaire, adoptée en septembre 2000. Depuis de nombreuses agences des Nations Unies ont adopté une approche de la pauvreté comme déni des droits de l'homme et prôné un développement fondé sur les droits humains, tout particulièrement le Haut Commissariat aux Droits de l'homme, l'UNESCO⁸⁹, l'UNICEF, le PNUD, etc.

322 - L'explosion des inégalités

Cherchant à identifier les gagnants et les perdants de la mondialisation, l'Atlas du *Monde diplomatique* dénonce « l'explosion des inégalités », dont il donne quelques illustrations frappantes. Ainsi, le nombre de milliardaires en dollars recensés dans le monde par la revue *Forbes* est passé de 476 en 2003 à 691 en 2005, avec l'arrivée dans ce club d'Ukrainiens, de Polonais, d'Indiens et de Chinois, aux côtés des Américains et des Européens qui restent nettement majoritaires. En deux ans, leur fortune nette cumulée a bondi de 1400 à 2200 milliards.

En 2004, le rapport du PNUD constatait par ailleurs un progrès rapide pour certains pays dans la réduction de la pauvreté, mais aussi « des reculs pour un nombre de pays sans précédent (...) Pour quarante-six pays, les gens sont plus pauvres aujourd'hui. Pour vingt-cinq pays, les gens ont plus faim aujourd'hui qu'il y a dix ans⁹⁰ ».

Une chose est de constater ces inégalités croissantes, une autre est de savoir si elles sont dues à la mondia-

89. En mars 2005, l'UNESCO conduisait un programme de petites subventions pour la recherche destinées à « soutenir des travaux qui s'orientent vers une conception de la pauvreté consacrée comme violation des droits humains » (UNESCO poverty small grants programme, accessible sur son site internet).

lisation ou à d'autres causes. François Bourguignon, ancien économiste en chef à la Banque Mondiale, directeur de l'École d'économie de Paris, a esquissé dans un article une réponse partielle en ce qui concerne les inégalités salariales intra-nationales⁹¹. Il reconnaît d'abord l'augmentation de ces inégalités au cours des vingt dernières années, tant dans les pays développés que dans ceux en développement. Dans les deux cas, l'accroissement des inégalités salariales ne s'explique pas par un décrochement des salaires modestes par rapport au salaire médian, mais par l'envolée des hauts et même des plus hauts salaires. La précarisation de l'emploi qui touche essentiellement les emplois à bas salaires est un facteur supplémentaire des inégalités et de l'émergence des « travailleurs pauvres ». Trois raisons pourraient expliquer l'accroissement par le haut des inégalités salariales. La première est **la demande accrue de main d'œuvre très qualifiée** engendrée par le progrès technique, et la rareté mondiale croissante de cette main d'œuvre, qui provoque l'augmentation de sa rémunération. La seconde serait **une modification des normes sociales en matière de rémunération**, liée à la perte d'influence des organisations syndicales, observée un peu partout dans le monde. A un modèle où les salariés constituaient un front homogène face aux employeurs ou aux actionnaires a succédé un modèle où l'individualisme domine et où les disparités salariales sont ouvertement admises. Il faut souligner qu'il ne s'agit pas seulement d'une évolution « spontanée ». Certaines firmes multinationales pratiquent une lutte antisyndicale de tous les instants, comme Wal-Mart, qui emploie plus de 1% des salariés américains. Par ailleurs, le nombre de syndicalistes assassinés, brutalisés ou emprisonnés est particulièrement important dans les pays émergents des Amériques, d'Asie et d'Océanie⁹². Enfin, **la mobilité internationale croissante de la main d'œuvre très qualifiée tend à uniformiser progressivement les rémunérations et les modèles sociaux du salariat**.

Cependant, poursuit François Bourguignon, malgré la hausse des disparités salariales, l'inégalité des revenus disponibles a récemment diminué dans des pays comme le Brésil ou le Mexique, et elle s'est peu modifiée en France, en Allemagne ou au Canada, grâce à des politiques redistributives ambitieuses. Celles-ci ont donc permis de limiter les effets inégalitaires de la mondialisation. D'autres moyens pourraient également y contribuer, comme une réponse plus rapide et plus efficace des appareils éducatifs à la demande de main d'œuvre très qualifiée. Faute de l'une au moins de ces solutions, les tensions sociales pourraient bien conduire à des blocages des processus de mondialisation, par exemple par le retour au protectionnisme dans certains pays.

En décembre 1999, un millier d'organisations syndicales et non-gouvernementales, proclamant que « le

monde n'est pas à vendre », ont transformé en fiasco la réunion de l'Organisation Mondiale du Commerce à Seattle. Beaucoup voient dans cet événement la naissance du mouvement altermondialiste. En 2000, les promoteurs de la campagne Jubilé 2000 pour l'annulation de la dette du tiers monde ont remis aux membres du G8 une pétition ayant rassemblé 22 millions de signatures. **Le contexte était mûr pour tenter une synthèse entre l'approche du développement et de la lutte contre la pauvreté par les forces du marché, et celle par les droits de l'homme.**

323 - Forces et faiblesses des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)

Adoptée en présence de représentants de 189 Etats membres, la Déclaration du Millénaire marque une rupture. Ce texte affirme que « le principal défi que nous devons relever aujourd'hui est de faire en sorte que la mondialisation devienne une force positive pour l'humanité toute entière. Car, si elle offre des possibilités immenses, à l'heure actuelle ses bienfaits sont très inégalement répartis ». Il affirme l'ambition « de chercher à assurer dans tous les pays, la promotion intégrale des droits civils et des droits politiques, économiques, sociaux et culturels de chacun », afin de « mettre l'humanité entière à l'abri du besoin ». Pour la première fois, l'Assemblée Générale des Nations Unies permet à des acteurs nombreux et très différents de se rassembler pour tenter d'atteindre des objectifs mondiaux de réduction de la pauvreté et d'élimination de la misère, avec des échéances et des indicateurs de suivi. Cependant, il n'est pas exempt d'ambiguïtés. Ainsi, la confusion entre pauvreté et misère affleure quand il s'agit simultanément de « délivrer nos semblables de la misère » et « de créer un climat propice au développement et à l'élimination de la pauvreté ». Sur la base de ce texte ont été définis huit Objectifs du Millénaire (OMD) à atteindre d'ici 2025 et dix-huit cibles intermédiaires à atteindre le plus souvent d'ici 2015 ou 2020. L'objectif 1 s'intitule « Eradication de l'extrême pauvreté et de la faim ». Les deux cibles liées sont de réduire de moitié, entre 1990 et 2015, d'une part la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour, d'autre part la proportion de la population qui souffre de la faim. Les autres objectifs sont : 2) d'assurer l'éducation primaire pour tous, 3) de promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomie des femmes, 4) de réduire la mortalité infantile, 5) d'améliorer la santé maternelle, 6) de combattre le sida, le paludisme et d'autres maladies, 7) d'assurer un environnement durable, et 8) de mettre en place un partenariat mondial pour le développement⁹³.

90. *Monde diplomatique, L'Atlas*, Armand Colin, Paris, 2006, p. 125 à 127.

91. François Bourguignon, *Mondialisation et inégalités*, journal *Le Monde*, 12 décembre 2007.

92. *Monde diplomatique, L'Atlas*, op. cit. p. 64, 65, 146, 147.

93. Voir www.un.org/french/millenniumgoals.

94. C'est ce que nous a affirmé un ancien fonctionnaire de l'ONU, dans un exposé sur *Les politiques des institutions internationales en matière de réduction de la pauvreté*, présenté le 24 août 2004 au Centre international d'ATD Quart Monde, en France.

L'adoption de ce texte marque une rupture de plusieurs façons. Tout d'abord parce qu'il fixe des objectifs mondiaux, avec des échéances et des indicateurs de suivi. Le texte du sommet social de Copenhague ne mentionnait pas d'objectifs mondiaux, mais suggérait à tous les pays d'adopter des politiques de réduction de la pauvreté en fixant eux mêmes des objectifs précis. L'idée d'objectifs mondiaux pour 2015 est venue de l'OCDE, puis a été adoptée par la Banque Mondiale et le FMI avant de faire son chemin à l'ONU. La Déclaration du Millénaire n'est pas le résultat de débats entre pays, comme il est de coutume dans les instances onusiennes. Elle n'a pas été négociée, mais présentée aux Etats membres pour une première discussion en assemblée plénière, présentée à nouveau et adoptée⁹⁴. Certains considèrent que procéder ainsi était la seule manière d'être efficace. Pour d'autres, ce procédé prouve que les plus puissants ne souhaitaient pas que ce texte soit débattu par tous.

La principale force des OMD est que, pour la première fois depuis longtemps, il ont permis à des acteurs nombreux et très différents de se retrouver unis derrière les mêmes objectifs, au lieu de se livrer à des guerres de tranchées. Largement diffusés, ils ont permis une importante mobilisation des opinions publiques qui a mis fin à l'asphyxie de l'aide publique au développement et relancé à la hausse la mobilisation des ressources nécessaires. Malgré certaines réserves, de très nombreuses ONG ont constitué des coalitions nationales et internationales qui continuent à faire campagne pour que les gouvernements respectent l'engagement de l'objectif 8, de « mettre en œuvre un partenariat mondial », pour réduire la dette du tiers monde, pour augmenter la quantité et la qualité de l'aide publique au développement, pour mettre en place des règles internationales du commerce plus justes.

L'inquiétude la plus grave concerne le libellé même de certains objectifs, qui fait craindre des politiques d'écroulement des milieux les plus défavorisés, permettant aux éléments les plus dynamiques de « s'en sortir », mais en laissant les autres encore plus démunis. Certains OMD ne posent pas problème, car ils sont universels, comme celui d'assurer l'éducation primaire pour tous (objectif 2), de promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (objectif 3), ou de combattre le sida et d'autres maladies (objectif 6). Mais d'autres sont partiels, comme l'objectif 1, qui vise à réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population en situation d'extrême pauvreté. Vu du côté des décideurs, un tel énoncé peut paraître légitime, puisqu'il n'est pas possible de faire tout, tout de suite. Le risque est qu'une diminution de l'étendue de l'extrême pauvreté soit obtenue au prix d'un accroissement de son intensité, ce qui laisserait entier le problème de l'éradication de la misère. Vu

du côté des populations qui souffrent de la grande pauvreté et de la faim, un tel objectif, loin d'être mobilisateur, ne peut qu'engendrer la peur d'être exclu et la division, alors qu'il faudrait encourager et renforcer les solidarités vécues dans les milieux défavorisés, élément essentiel de sécurité et de survie. L'expérience montre que les politiques qui commencent par le haut n'atteignent jamais le noyau dur de la misère, vécue par les ménages qui cumulent durablement des précarités dans tous les domaines de leur vie.

Fixés au niveau du monde, les OMD reposent sur le pari que les pays les plus riches respecteront leurs engagements à compléter les capacités financières des pays les plus défavorisés, afin de mettre en place un vaste filet social protecteur pour les populations les plus pauvres. Ce choix, disent ses détracteurs, mettra durablement sous tutelle les secteurs sociaux des pays bénéficiaires, en pérennisant leur dépendance à l'égard des pays donateurs. Mais les pays dits les moins avancés ne sont-ils pas déjà sous tutelle des institutions de Bretton Woods et des donateurs bilatéraux ? La vérité est qu'il faudrait passer d'une aide qui relève de l'assistance facultative à une aide qui relèverait du droit, qu'il faudrait passer de relations de dépendance et de clientélisme entre Etats à des relations d'égalité et de partenariat. A l'aide publique au développement existante devrait s'ajouter un mécanisme de financement basé sur une fiscalité internationale. On n'en voit encore qu'une très timide ébauche avec la taxe sur les billets d'avion.

Pour répondre de façon équitable et durable à la crise mondiale, un changement d'échelle en matière de taxation internationale est impératif pour la réduction des inégalités et la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Une dynamique internationale a été lancée sur la question d'une taxation des transactions financières lors de la session plénière du groupe pilote sur les financements innovants, les 28 et 29 mai 2009 à Paris. Les récentes déclarations des ministres et chefs d'Etats sur ce sujet ont conduit à la mise en place parallèle de trois chantiers internationaux : création d'une taskforce du groupe pilote sur la taxation des transactions financières pour le développement ; préparation d'un rapport du FMI chargé par le G20 de « proposer des mécanismes afin de faire contribuer le secteur financier à l'atténuation des impacts de la crise » ; et mise en place d'un panel de haut niveau suite au sommet de Copenhague sur le changement climatique. L'existence du débat sur la moralisation de l'économie mondiale rend désormais possible la mise en place de nouveaux outils de redistribution internationale tels qu'une taxation des transactions de change⁹⁵.

« En adoptant en 2000 la Déclaration du Millénaire, les dirigeants du monde se sont engagés à « ne ména-

ger aucun effort pour délivrer nos semblables – hommes, femmes et enfants – de la misère, phénomène abject et déshumanisant ». Il faut bien voir que c'est la confiance dans les institutions mondiales qui est en jeu, et que les espoirs de nombreux pays en développement risquent d'être irrémédiablement réduits à néant si même un mouvement de lutte contre la pauvreté sans précédent en vient à succomber au démon des vieilles habitudes » déclarait récemment le Secrétaire Général des Nations Unies⁹⁶.



En 2009, les Nations Unies ont produit un rapport très complet sur les OMD et leur réalisation. Ce rapport montre des avancées importantes de certains pays (au niveau du taux de scolarisation primaire, du taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans, de la diminution du nombre de nouvelles infections à VIH, par exemple) et de certaines zones géographiques, mais confirme la persistance d'inégalités géographiques. Ces résultats inégaux se sont renforcés avec la crise économique :

- Des progrès ont été accomplis dans l'éradication de la faim depuis le début des années 1990, la proportion de personnes qui ont faim étant passée de 20 % en 1990-92 à 16 % en 2004-2006, mais ces résultats se sont inversés en 2008, en grande partie à cause de la hausse des prix des denrées alimentaires.
- Pendant la période allant de 1990 à 2005, le nombre de personnes vivant avec moins d'1,25 dollar par jour est passé de 1,8 à 1,4 milliard (avant la crise économique et la flambée des prix alimentaires). Les indicateurs montrent que les grandes avancées dans la lutte contre l'extrême pauvreté risquent de s'enrayer, même si toutes les données pour comprendre le plein

impact du récent ralentissement économique ne sont pas encore disponibles. On estime qu'en 2009, 55 à 90 millions de personnes vivant dans l'extrême pauvreté devraient s'ajouter au nombre existant avant la crise.

Le rapport suggère en outre que nombre des avancées mondiales étaient dues à une baisse spectaculaire du taux de pauvreté en Asie de l'Est. Par contre, en 2005, l'Afrique subsaharienne comptait 100 millions de personnes extrêmement pauvres de plus qu'en 1990, et le taux de pauvreté restait au-dessus de 50 %.

324 - La mesure contestée du pauvre « universel » ayant moins d'un dollar par jour

Les indicateurs de pauvreté monétaire sont à la fois les plus utilisés et les plus contestés. Dès lors qu'on se focalise uniquement sur la pauvreté et l'extrême pauvreté monétaire, en considérant qu'elles reflètent correctement l'évolution de la pauvreté dans son ensemble, le constat devient extrêmement contestable, pour trois raisons au moins.

La première est qu'on sait aujourd'hui que les différentes précarités ne se recouvrent pas, ni en Europe, ni dans les pays en développement. Une étude du cumul de différentes dimensions de la pauvreté a été effectuée auprès des habitants de Antananarivo, à Madagascar, un des pays dont l'Indice de Développement Humain est parmi les plus faibles. Elle révèle que les différentes précarités ne se recoupent que très partiellement chez ces habitants. 2,4% seulement d'entre eux cumulent sept formes de précarité, tandis que 78% sont affectés par une au moins d'entre elles. Un constat analogue a été établi dans les pays d'Europe⁹⁷. Se focaliser sur la seule dimension monétaire de la pauvreté fait dès lors apparaître un sous-groupe particulier dont on ne peut pas dire qu'il est représentatif de la population pauvre, qui cumule durablement des précarités dans les différents domaines de la vie. Ce constat rend indispensable une approche multidimensionnelle de la pauvreté des ménages.

Un deuxième motif de contestation est le caractère arbitraire de la définition des seuils de pauvreté monétaire. La Banque Mondiale a adopté une mesure de la pauvreté absolue utilisée par beaucoup. Elle considère

95. Voir par exemple la prise de position d'organisations françaises de la société civile : « Pour une taxation internationale : Une réponse équitable et durable à la crise mondiale », mars 2010.

96. Nations Unies, Département des Affaires Economiques et Sociales, *Objectifs du Millénaire pour le Développement, Rapport 2007*, quatrième page de couverture.

97. Voir la totalité du n° 383-384-385 d'Economie et Statistique, INSEE, 2005, et notamment l'article de Mireille Razafindrakoto et François Roubaud, *Les multiples facettes de la pauvreté dans un pays en développement. Le cas de la capitale malgache*.

98. Deepa Narayan, Patti Petesh, *Moving Out of Poverty. Cross-disciplinary Perspective on Mobility*, Palgrave Macmillan and the World Bank, p. 1.

99. Nations Unies, *Objectifs du Millénaire pour le Développement, Rapport 2007*, p. 7.

100. Daniel Verger, *Bas revenus, consommation restreinte ou faible bien-être : les approches statistiques de la pauvreté à l'épreuve des comparaisons internationales*, Economie et Statistique n° 383-384-385, INSEE, 2005, p. 27.

comme pauvres les personnes des pays en développement vivant avec moins de deux dollars par jour, et comme très pauvres celles qui vivent avec moins d'un dollar par jour. Elle estime qu'il n'y a pas de personnes vivant avec moins d'un dollar par jour dans les pays industrialisés. Selon ces critères, l'extrême pauvreté a diminué entre 1981 et 2004, puisque le nombre de personnes ayant moins d'un dollar par jour est passé de 1,5 milliard à 980 millions. Mais pendant la même période, le nombre de personnes vivant avec moins de deux dollars par jour a augmenté, passant de 2,5 à 2,6 milliards⁹⁸. En tenant compte du caractère forcément arbitraire du seuil de un ou deux dollars par jour, il est difficile de dire si la pauvreté monétaire a augmenté ou diminué sur la période considérée. Par ailleurs, le seuil international de pauvreté fait l'objet

par les ménages, présente une instabilité déroutante sur le court terme qui interdit d'en faire un indicateur pertinent des entrées et sorties de la pauvreté. C'est la fiabilité même de l'indicateur monétaire qui est remise en cause par les experts d'organismes statistiques officiels européens, qui reconnaissent être « en complète opposition avec les pratiques adoptées par les instances internationales¹⁰⁰ ».

Par ailleurs la mise en œuvre d'objectifs partiels, comme celui de réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population en situation d'extrême pauvreté, risque de focaliser les efforts sur les couches de population ayant le plus de facilités à « s'en sortir » en laissant les autres encore plus démunies.

Pour toutes ces raisons, nombreux sont ceux qui refusent que la pauvreté et l'extrême pauvreté soient



de calculs complexes que les experts eux-mêmes sont amenés à réviser. Le Groupe d'Experts Inter-agences sur les indicateurs des OMD a annoncé en juin 2007 que de nouvelles estimations du coût relatif de la vie au sein des différents pays vont exiger une révision de ce seuil, ce qui pourrait modifier la compréhension de l'ampleur et de la répartition de la pauvreté dans le monde⁹⁹.

Enfin, des travaux statistiques français et européens montrent que le revenu annuel, tel qu'il est déclaré

perçues de façon unidimensionnelle et réduites à une question d'argent. « Un langage nouveau s'est formé à l'échelle globale: celui du pauvre « universel » défini par un revenu inférieur à un dollar par jour. Dépossédé de tout ce qui fait de lui un être humain unique, le pauvre est désormais réduit aux seules données statistiques (...) et condamné à toutes les manipulations dont elles sont capables, dénonce Majid Rahnama. Le pauvre n'est plus qu'une fiction (...) parce qu'en réalité ce pauvre-là n'a jamais existé, et [il est] un

alibi pour une définition inventée de toutes pièces par des spécialistes (...) Cette nouvelle construction sociale de la pauvreté entraîne du même coup la glorification d'une richesse réduite aux seules dimensions matérielles¹⁰¹ ». Du Bangladesh, Anisur Rahman s'oppose « au point de vue économiste conventionnel sur la pauvreté définie par un-dollar-par-jour, qui réduit les gens opprimés à la catégorie d'un bétail utile aux autres, principalement à cause de leur travail bon marché¹⁰² ». La plupart des experts reconnaissent aujourd'hui que, loin d'être neutres, les indicateurs de pauvreté reflètent la définition donnée à la pauvreté, le jugement de valeur projeté sur elle et sur les pauvres, le cadre philosophique et idéologique dans lequel la démarche s'inscrit¹⁰³. Dans cette perspective, il n'est pas étonnant qu'une banque dont le siège est à Washington définisse la pauvreté en terme de dollars, ni que des ressortissants d'autres pays refusent avec virulence que cette définition leur soit imposée, même si le dollar reste la monnaie de compte la plus largement utilisée au niveau international.

325 - Trop pauvres pour figurer dans les statistiques de la pauvreté

La mesure de la pauvreté monétaire dans l'Union européenne n'est pas plus satisfaisante. D'après le Conseil européen de 1984, doivent être considérés comme pauvres « les personnes dont les ressources (matérielles, culturelles ou sociales) sont si faibles qu'elles sont exclues des modes de vie minimaux acceptables dans l'Etat membre où elles vivent ». Il s'agit de la définition d'une « pauvreté absolue socio-historique », reconnaissant la nécessité d'un minimum vital dans un pays et à une époque donnée. Mais le seuil de pauvreté monétaire utilisé par Eurostat se rapproche davantage d'une mesure relative, puisque sont réputées pauvres les personnes dont le revenu est inférieur à 60% du revenu médian. Là encore, il s'agit d'un indicateur technocratique défini par des spécialistes, sans concertation avec les populations en situation de pauvreté et les associations qui les représentent. Cet indicateur présente trois inconvénients majeurs. Il établit un seuil arbitraire de pauvreté monétaire, alors qu'il faudrait appréhender finement le dégradé des situations qui vont de la précarité à la grande pauvreté. Il s'agit d'un indicateur hybride de mesure de la pauvreté relative, ni vraiment indicateur de pauvreté, ni vraiment indicateur d'inégalité selon les statisticiens eux-mêmes. Il y a plus de vingt ans, Amartya Sen faisait déjà remarquer que ce type d'indicateur a la curieuse propriété de rester inchangé si les revenus de tous ont doublé en période de prospérité ou diminué par deux en période de récession. Avec de tels indicateurs, commentait-il, la pauvreté ne peut tout simplement pas être éliminée et les programmes de lutte contre la pauvreté ne peuvent jamais être vraiment réussis¹⁰⁴. Il déplorait aussi que ce

type d'indicateur ne mesure pas la pauvreté absolue, dont chacun voit bien qu'elle n'a pas disparu, en circulant dans les rues ou les métros des grandes villes européennes. Troisième insuffisance grave, ce type d'indicateur repose sur des enquêtes statistiques qui prennent très mal en compte les populations les plus marginalisées, puisqu'elles recensent les seuls ménages en logement ordinaire, excluant de ce fait non seulement les populations sans abri, mais également les personnes vivant en hébergement collectif, en foyer, en prisons, en hôpitaux psychiatriques, en maisons de retraite, etc., sans compter les immigrés clandestins. Ainsi, les personnes qui vivent et meurent chaque année dans la rue sont trop pauvres pour être prises en compte dans les enquêtes statistiques sur la pauvreté en Europe¹⁰⁵. Cette réalité est éthiquement et scientifiquement inacceptable. En France, l'Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale (ONPES) estime dans son rapport de 2005 que les exclus de la statistique des ménages ordinaires représentent 2% de la population et que la plupart se situent vraisemblablement parmi les plus pauvres¹⁰⁶. Ce détour par la mesure statistique de la pauvreté était nécessaire pour pouvoir évaluer l'apport de trois économistes anglophones et relativement peu connus du monde francophone, concernant la lutte contre l'extrême pauvreté dans le monde. Tous trois ont participé aux travaux des institutions internationales.

326 - Des approches de solution encore insuffisantes

Jeffrey Sachs, professeur à l'université de Columbia aux Etats-Unis, qui fut conseiller spécial du Secrétaire Général de l'ONU pour la mise en œuvre des OMD, affirme que l'extrême pauvreté peut être éliminée en vingt ans en poursuivant deux objectifs liés : focaliser les actions sur le milliard de personnes qui gagnent moins d'un dollar par jour pour leur permettre de sortir de l'extrême pauvreté, et faire « grimper sur l'échelle du développement » 1,6 milliard de personnes gagnant entre un et deux dollars par jour. Il estime indispensable d'effectuer des diagnostics différenciés, adaptant les solutions à chaque pays considéré, de mettre en œuvre des stratégies d'investissements massifs dans six grands domaines que sont le capital humain, le capital d'entreprise, les infrastructures, l'environnement, les institutions publiques et les savoir-faire scientifiques et technologiques, et enfin d'évaluer régulièrement les résultats obtenus. Il pense que les Nations Unies doivent jouer un rôle renforcé dans la régulation économique et sociale mondiale et réclame un plus grand encadrement juridique des entreprises multinationales. Il déplore que le mouvement antimondialiste méconnaisse les bienfaits de la mondialisation, qui a permis de réduire considérablement le nombre de personnes en situation d'extrême pauvreté en Inde et en Chine. Il affirme que la dette

101. Majid Rahnema, *Quand la misère chasse la pauvreté*, op. cit. p. 127 à 132.

102. Anisur Rahman, préface au livre *Development as Conscientization. The Case of Nijera Kori in Bangladesh*, de Abul Barkat, Avijit Poddar et alii, Ed. Pathak Samabesh, Dhaka, février 2008.

103. Blandine Destremau et Pierre Salama, *Mesures et démesure de la pauvreté*, Presses Universitaires de France, Paris, 2002, p. 110.

104. Amartya Sen, *Poor, relatively speaking*, Oxford Economic Papers 35, 1983, p. 153 à 169.

105. Une éminente sociologue, experte en pauvreté auprès de l'OCDE, à qui nous demandions à la fin des années 1990 de prendre en compte ces populations dans ses bases de données statistiques, nous répondit que cela serait trop cher et trop compliqué !

106. Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale (ONPES), Rapport 2005-6, p. 43.

des pays les plus pauvres doit être annulée et que leur développement requiert une activité commerciale et une aide accrues. Il estime urgent de réduire drastiquement la pollution, et tout particulièrement l'émission des gaz à effet de serre, car le réchauffement climatique touchera plus particulièrement les pays les moins avancés. Enfin, il affirme que toutes les dépenses qu'il préconise peuvent être financées par l'Aide Publique au Développement déjà promise par les donateurs.

William Easterly, professeur d'économie à l'université de New York après avoir été économiste à la Banque Mondiale, constate que l'Occident a dépensé en cinq décennies des milliards de milliards de dollars en APD, pour des résultats désastreux. Il affirme que les efforts des pays du Nord pour aider le reste du monde ont été plus nuisibles que bénéfiques. Il donne pour raison principale de cet échec le comportement de l'Occident, qui considère être détenteur du savoir et en conséquence pense et planifie pour les pays en développement. Ainsi, les institutions financières internationales ou agences de l'ONU cherchent à imposer leurs solutions en ignorant les obstacles culturels, politiques et bureaucratiques qui empêchent d'atteindre les plus pauvres et de leur fournir une aide réelle. Aucun des plans imposés de l'extérieur ne fonctionne, ni dans la sphère économique, ni dans la sphère politique, affirme-t-il. Ce n'est pas un hasard si les grands succès économiques des récentes décennies ont eu lieu dans des pays non colonisés, qui n'ont pas suivi les conseils du FMI et de la Banque Mondiale. Aussi affirme-t-il : « Le bon plan est de ne pas avoir de plan ». Il observe qu'en dépit des échecs rencontrés, personne n'est tenu pour responsable et que les « planificateurs » restent très populaires en Occident. Constatant que seuls les acteurs qui mettent en œuvre une démarche de terrain, adaptée à la vie et la culture du pays, obtiennent des résultats positifs, il en conclut que la pauvreté ne pourra être éliminée que grâce à un développement endogène, fondé sur le dynamisme des individus et des entreprises dans une économie de marché. L'APD en provenance des pays du Nord doit venir en soutien de ce développement pris en main par les populations des pays pauvres. Cela implique une refonte complète de l'APD tant au niveau des objectifs et des méthodes utilisés que des mentalités de ses acteurs.

Paul Collier, professeur d'économie à l'université d'Oxford, après avoir été directeur du département de recherche de la Banque Mondiale, porte son attention sur le milliard d'habitants de cinquante sept pays qui, au tournant du millénaire, étaient plus pauvres qu'en 1970. Soixante dix pour cent d'entre eux sont originaires de pays d'Afrique sub-saharienne. Il estime que ces pays sont pris dans quatre sortes de pièges : les guerres civiles ; l'absence de ressources naturelles ; l'enclavement sans accès à la mer ; la mau-

vaise gouvernance. A cause de ces pièges, ces pays ont manqué le train de la mondialisation dans les années 1980 et il leur est maintenant très difficile de le reprendre en marche. Il considère que, pour soutenir ces pays, l'Occident doit non seulement maintenir l'APD, mais aussi utiliser d'autres instruments que sont : l'intervention militaire, sous mandat onusien, quand il est nécessaire de mettre fin à la terreur et au règne des seigneurs de guerre, et un arsenal juridique, constitué de lois et chartes, pour faire advenir de nouvelles normes dans les attitudes et comportements. En particulier, les lois occidentales devraient permettre aux pays les plus appauvris de récupérer l'argent détourné par les dictateurs et les élites ayant frauduleusement placé celui-ci dans les banques des pays riches. Cinq chartes internationales pourraient être élaborées et mises à disposition de ceux qui se battent pour plus de justice dans les pays les plus appauvris. Les cinq domaines concernés seraient : la redistribution des revenus tirés des ressources naturelles ; l'exercice de la démocratie (transparence des élections et existence pérenne de contre-pouvoirs) ; la transparence budgétaire ; la conduite à tenir par les pays donateurs vis-à-vis des pays en situation de post-conflits ; la sécurité des investissements (garantie de non confiscation par les gouvernements des investissements privés, domestiques ou étrangers). Il souhaite également la mise en place de nouvelles règles au sein de l'Organisation Mondiale du Commerce pour faire une place plus importante aux négociateurs des pays en développement. Les pays industrialisés doivent cesser de subventionner outrageusement leurs agricultures, fragilisant celle des pays qu'ils s'efforcent par ailleurs d'aider. Il faut soutenir à la fois la croissance économique et l'augmentation de l'aide aux pays pauvres, de même que les autres formes d'intervention évoquées, avec des dosages qui dépendent de chaque situation. Ce soutien implique un changement d'attitude de la part des citoyens des pays riches, aussi bien de ceux qui sont favorables à l'aide et jugent la croissance suspecte que de ceux qui soutiennent la croissance et jugent l'aide suspecte.

Les apports de ces trois économistes sont très appréciables, mais aussi très critiquables, quand on les relit à la lumière des enquêtes menées parmi les plus pauvres. Ainsi, les dizaines de millions de personnes prisonnières de la misère dans les pays riches sont exclus des plans de Jeffrey Sachs, qui affirme que l'extrême pauvreté n'existe plus dans ces pays. Les populations très pauvres désignées par Sachs ne sont pas les mêmes que celles désignées par Paul Collier. Ce dernier ne retient dans ses analyses que cinquante-sept pays, excluant d'emblée les habitants les plus pauvres des autres pays tels que les Philippines ou le Pérou. Il en est de même des centaines de millions de personnes paupérisées qui habitent des pays ayant récemment connu une certaine croissance économique. Pour combattre l'extrême pau-

vreté, les trois auteurs soulignent la nécessité d'adapter les solutions aux sociétés considérées et à la complexité du monde. Mais deux d'entre eux simplifient singulièrement la réalité et excluent de leur champ de recherche et de leurs préconisations politiques de nombreuses populations confrontées à la misère. Sachs présente le modèle de développement occidental comme s'il avait déjà mis fin à la grande pauvreté et devait être copié par les pays en développement. Il ne voit pas que par-

Son raisonnement implicite est que la croissance économique des autres pays leur permettra d'éliminer la misère, ce qui n'a jamais été vérifié.

Le risque systémique que Sachs et Collier évoquent pour le monde, si rien n'est fait pour les populations et pays les plus appauvris, se vérifie depuis quarante ans déjà dans les pays riches, par des explosions de violence et des émeutes à répétition dans les quartiers dé-



tout, la misère n'est pas faite seulement d'extrême pauvreté, mais aussi d'exclusion sociale. Il ne traite pas la question de la reconnaissance sociale, qui requiert une transformation profonde de la relation entre inclus et exclus, entre aidant et aidé. Easterly critique sévèrement l'arrogance de l'Occident. Mais autant sa critique de l'APD est intéressante et argumentée, autant sa proposition d'abandonner tout type de plan apparaît dérisoire aux acteurs de la lutte contre la misère. S'il est vrai que les plans imposés de l'extérieur ne fonctionnent pas, il existe d'autres méthodes pour organiser la coordination des différents acteurs et mettre en œuvre des objectifs définis en commun. Collier estime que Sachs surestime l'importance de l'APD alors qu'Easterly en exagère les effets négatifs. Il affirme que la priorité doit être donnée aux pays sans croissance économique.

vastés par l'échec et la ségrégation, ghettos américains ou anglais, banlieues de France et d'ailleurs. Il s'agit de vastes zones de mal-développement, dont les habitants souffrent des sous-investissements de tous ordres, de l'insécurité et du manque de démocratie. Dès qu'ils le peuvent, les moins mal nantis fuient ces quartiers pour d'autres mieux pourvus, comme une partie des élites des pays les plus appauvris émigre au Nord.

L'économiste Eric Maurin conclut son analyse du « ghetto français » en affirmant que « les mécanismes de la ségrégation traversent toute la société, et non seulement ses franges (...) C'est notre modèle de société tout entier qu'il faut interroger ». Il souligne que la plupart des politiques qui, depuis quinze ou vingt ans en France, ont tenté d'endiguer le phénomène

107. Eric Maurin,
Le ghetto français,
Enquête sur le
séparatisme social.
Ed. Seuil et
République des
Idées, 2004, p. 85
à 87.

en ciblant des territoires, sont aujourd'hui en échec.
« Il faut tourner nos politiques vers les individus (...) L'ensemble de nos politiques publiques pour la santé, le logement ou la formation peut être réorienté de manière à se concentrer réellement sur les jeunes les plus démunis et à éviter de se disperser sur un trop grand nombre de bénéficiaires ou de territoires (...) Les évaluations disponibles convergent toutes pour souligner que les investissements publics pour l'amélioration des conditions de développement des jeunes les plus démunis ne sont pas seulement justes, mais parmi les plus rentables qui soient¹⁰⁷. »





Propositions : éradiquer la misère, un projet civilisateur

39

41 Le choc de la rencontre avec la misère

Encadré 4 : Geneviève de Gaulle Anthonioz

La rencontre de la misère provoque toujours un choc. Le récit personnel qu'en a donné Geneviève de Gaulle Anthonioz est d'autant plus saisissant qu'elle le relie à son expérience des camps d'extermination nazis¹⁰⁸. En 1958, elle se rend au camp des sans-logis de Noisy-le-Grand, près de Paris, à la demande du père Joseph Wresinski, qui s'efforce de rassembler des personnes de toutes origines sociales et de toutes croyances pour

soutenir les habitants de ce lieu de misère. Plus de deux cent soixante familles en attente de logement y vivent depuis plusieurs années dans des « igloos », abris en fibrociment aux toits arrondis. « Lorsque pour la première fois je suis entrée dans ce grand bidonville au bout d'un chemin de boue, j'ai pensé à l'autre camp, celui de Ravensbrück... Ce paysage de toits bas et ondulés d'où montaient quelques fumées grises était un lieu à part, séparé de la vie. Et ses habitants portaient sur leur visage cette marque de détresse que je connaissais bien et qui avait sans doute été la mienne. A sa demande, une famille avait ouvert la porte de son « igloo » au père Joseph, qui m'avait présentée. Dans la pénombre, j'avais rencontré le regard

108. Geneviève de Gaulle Anthonioz, *La Traversée de la nuit*, Ed. Seuil, 1998. Elle fut envoyée dans le camp de concentration de Ravensbrück pour avoir choisi de résister à l'occupant nazi et à son idéologie totalitaire.

109. Geneviève de Gaulle Anthonioz, *Le secret de l'espérance*, Fayard, Ed. Quart Monde, 2001, p. 13, 15 et 16.

110. idem, p. 19 et 20.

111. Amartya Sen, *L'Économie est une science morale*, Ed. La Découverte, 1999, p. 44 et 45.

112. Le premier texte dans lequel Sen a introduit et défini le concept de « capacité élémentaire » (basic capability) est la conférence « *Equality of what?* » donnée à l'université Stanford le 22 mai 1979, téléchargeable sur www.tannerlectures.utah.edu/lectures/sen80.pdf.



triste et las du père qui avait avancé deux caisses pour nous faire asseoir. La maman était apparue au fond de la pièce, portant dans ses bras un tout petit bébé. Elle était jeune, belle malgré ses cheveux épars... Il faisait vraiment très froid, plus qu'au-dehors, et j'avais entendu avec stupeur le père Joseph demander pour nous un café. Comment était-ce possible, dans un dénuement pareil ? Les gosses avaient disparu puis étaient revenus assez vite, apportant qui deux verres, qui du café et du sucre, pendant que l'eau chauffait. Nous avons bu notre café à la lueur d'une bougie fichée dans une bouteille... Nous les avons quittés en remerciant pour le café, et je n'avais pu m'empêcher de penser à cette toute petite ration de pain que nous partagions à Ravensbrück. Le pire, c'est de ne rien pouvoir donner, avait dit le père Joseph, et qu'on ne vous demande plus rien¹⁰⁹ ».

Deux ans plus tard, elle se retrouve dans la chapelle du camp pour assister à l'enterrement de deux enfants brûlés vifs dans leur « igloo ». « Il y fait sombre et froid... Devant l'autel reposent deux petits cercueils couverts d'un tissu blanc... De nos vêtements mouillés, de nos corps serrés les uns contre les autres se dégage une odeur qui a été la nôtre dans nos baraquements surpeuplés, une puanteur insurmontable puisqu'il était impossible de se laver, de se sécher. L'humiliation de se dégoûter soi-même. Dans cette chapelle, je viens de comprendre que je serai solidaire de ces familles jusqu'à ce que l'injustice s'arrête, tant que leur pauvreté les privera de leurs droits¹¹⁰. »



Encadré 5 : Amartya Sen

Au moment où Geneviève de Gaulle endurait l'inhumanité des camps de concentration, à l'autre bout du monde, le jeune Amartya Sen, citoyen indien, découvrait « l'horreur concrète » de la misère. Lauréat du prix Nobel d'économie en 1998, il a décrit les événements de son enfance qui l'ont conduit à s'intéresser durablement à la pauvreté et aux famines.

« L'un des événements les plus bouleversants de mon enfance est d'avoir vu la famine de 1943 au Bengale, au cours de laquelle, d'après les estimations actuelles, 3 millions de personnes environ sont mortes. Ce fut une épreuve d'une férocité incroyable et qui survint avec une brusquerie qu'il ne m'était alors aucunement possible de comprendre. J'avais neuf ans à ce moment-là et j'étais élève d'une école du Bengale rural. Chez les gens que je connaissais à l'école et chez leurs familles, on ne voyait aucun signe de détresse et, en fait, comme je devais le découvrir plus de trente ans plus tard en étudiant cette famine, la majorité de la population du Bengale n'a connu que peu de privations durant tout le temps qu'a duré la famine. Un matin, un homme très maigre est apparu dans l'enceinte de notre école ; il se comportait de manière anormale, ce qui – comme je devais l'apprendre plus tard – est un symptôme habituel d'une privation prolongée de nourriture. Il était venu d'un village éloigné pour chercher de quoi manger et il errait dans l'espoir d'obtenir de l'aide. Dans les jours qui suivirent, des dizaines, puis des milliers, puis un défilé innombrable de gens traversèrent notre village, des êtres émaciés, aux joues creuses, aux yeux hagards, qui souvent portaient dans leurs bras des enfants n'ayant que la peau sur les os... Des études ultérieures ont montré que la quantité totale de nourriture alors disponible au Bengale n'était pas particulièrement faible. Il faut donc tenir pour tout à fait intolérable la nature de cet échec social. Ceux qui sont morts n'ont pas eu les moyens d'obtenir la nourriture qui se trouvait pourtant là¹¹¹ ». Ils n'ont pas eu la capacité d'accéder à ces moyens de subsistance. C'est en partant de ce constat que Sen a créé le concept novateur de « capacité élémentaire¹¹² ». « La pauvreté, affirme-t-il, doit être appréhendée comme une privation des capacités élémentaires » et donc une impossibilité pour celui qui la subit de se réaliser lu-même selon ses propres fins.

Encadré 6 : Joseph Wresinski

Né d'un père polonais et d'une mère espagnole, le 12 février 1917, l'enfant Joseph Wresinski grandit dans un foyer très pauvre à Angers (France). Le 14 juillet 1956, il rejoint les 252 familles rassemblées dans un camp de sans-logis dans la banlieue parisienne. Il y éprouve un véritable choc. « Ce jour-là, je suis entré dans le malheur. », écrira-t-il plus tard.

Dans son intervention : « Les plus pauvres, révélateurs de l'indivisibilité des Droits de l'homme »¹¹³, il témoigne de la vie des plus pauvres.

« Du plus loin que je me replonge dans mes souvenirs d'enfance jusqu'au jour présent, les plus pauvres me sont apparus comme des familles – tout un peuple en fait – auxquelles il était interdit d'habiter le monde des autres. D'habiter la ville, le pays, la terre. Car pouvait-on appeler « habiter » cette façon de s'entasser, de se terrer, de s'abriter par des moyens de fortune, dans le quartier à la lisière duquel ma propre famille vivait dans un taudis ? » (...)

« Plus les hommes sont pauvres, privés du droit d'habiter la terre, plus ils auraient besoin de regrouper leurs forces à travers le monde. Et malheureusement, moins ils ont de droits, moins ils sont libres et en mesure de s'unir pour mener un quelconque combat commun. Car, sans identité présente, ils sont aussi privés d'histoire et refoulés hors de l'histoire de leur peuple. Ils sont interdits d'appartenance à une collectivité qui, au nom de son histoire passée et présente, aurait un projet d'avenir commun à poursuivre.

Ce sont là les faits. Mais ce qui compte par dessus tout, n'est-ce pas la souffrance derrière ces faits ?

La grande pauvreté, en faisant échec à l'ensemble des Droits de l'homme, représente un gaspillage insoutenable d'intelligence, d'inventivité, d'espérance et d'amour. C'est le gâchis d'un capital incalculable d'hommes, de femmes et d'enfants hors droit, hors administration, hors communauté et hors démocratie. Et surtout, derrière le silence de nos registres et de nos statistiques, il y a une enfance mutilée, des jeunes livrés au désespoir, des adultes poussés à douter de leur condition d'homme et de leur dignité.

Car les plus pauvres nous le disent souvent : ce n'est pas d'avoir faim, de ne pas savoir lire, ce n'est même pas d'être sans travail qui est le pire malheur de l'homme. Le pire des malheurs est de vous savoir comptés pour nul, au point où même vos souffrances sont ignorées. Le pire est le mépris de vos concitoyens. Car c'est le mépris qui vous tient à l'écart de tout droit, qui fait que le monde dédaigne ce que vous vivez et qui vous empêche d'être reconnus dignes et capables de responsabilités. Le plus grand malheur de la pauvreté extrême est d'être comme un mort-vivant tout au long de son existence. »

113. *Les plus pauvres, révélateurs de l'invisibilité des Droits de l'homme*, contribution de Joseph Wresinski à la réflexion fondamentale de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme, Ed. Quart Monde, 1998.



D'après les historiens, l'idée même d'éradication de la misère date de la naissance de la démocratie en Occident, quand l'économie s'internationalise et que les sciences progressent à grands pas. Des réformateurs affirment alors qu'il est possible de mettre fin à la misère, et que les populations pauvres ont des droits sur la société. Un siècle et demi plus tard, le préambule de la Déclaration universelle des droits de l'homme de

diale d'une humanité consciente de ses responsabilités et soucieuse du respect des droits de l'homme.

Or le discours des plus défavorisés sur eux-mêmes et sur la société est difficilement accessible, aussi bien aujourd'hui que dans les époques antérieures. Construit par des experts de tous bords, qui regardent la société d'en haut, le discours contemporain sur la pauvreté et le développement étouffe souvent

la parole de celles et ceux qui, plongés dans l'extrême pauvreté, ont acquis une expertise de vie unique en regardant la société d'en bas. C'est pourquoi les quatre récits¹¹⁴ de vie à partir desquels il a été possible d'esquisser les propositions du présent cahier ont été écrits en utilisant une démarche d'écriture entreprise avec quelques uns d'entre eux par des praticiens engagés à leurs côtés depuis huit années au moins, conseillés par des professeurs d'université dont plusieurs venaient des pays concernés. La rédaction des récits de vie fut donc le résultat d'un long processus de connaissance intimement lié à l'action, qui permet de suivre la trajectoire sociale des personnes et de comprendre le sens qu'elles lui donnent,



1948 considère l'aspiration à un monde « libéré de la terreur et de la misère » comme une des plus hautes aspirations humaines. La Déclaration du Millénaire de septembre 2000, adoptée par cent quatre vingt chefs d'État et de gouvernement, les engage à « ne ménager aucun effort » pour mettre fin à la misère d'ici à 2025. Mais comment distinguer la pauvreté, qui doit être réduite, de la misère, qui doit être détruite ? Pour Amartya Sen, la pauvreté doit être appréhendée comme privation d'un certain niveau absolu de capacités élémentaires. Joseph Wresinski définit la misère comme un cumul durable de précarités et d'insécurité dans tous les domaines de la vie, et la considère comme une violation des droits de l'homme. Il rejoint Sen en affirmant qu'elle prive ceux qui la subissent de la capacité d'accéder à leurs droits fondamentaux et d'exercer leurs responsabilités sans soutien extérieur. La misère, synthèse d'extrême pauvreté et d'exclusion sociale, porte atteinte à l'identité même des êtres humains et à leur dignité. Parce qu'elle est une atteinte aux fondements même du pacte social qui doit permettre le vivre ensemble, elle doit être détruite. Cet objectif doit être inscrit au cœur de tout projet de gouvernance mon-

avec ses continuités et ses ruptures. **Les méthodes les plus participatives ont été mises en œuvre** pour que les personnes vivant les situations décrites ne soient pas réduites au simple rôle d'informateurs, mais pour qu'elles puissent donner leur propre interprétation des faits. Il en ressort un certain nombre de propositions qui tentent de répondre aux quatre questions suivantes :

- Quelles sont les forces nécessaires pour s'affranchir des obstacles rencontrés par les personnes vivant dans la misère ?
- Quels mouvements sociaux sont nécessaires pour vaincre la misère ?
- Quelles transformations personnelles sont nécessaires pour accompagner les transformations sociales ?
- Quelles opportunités la mondialisation et la démocratie offrent-elles à une redistribution plus juste ?

Une remarque liminaire s'impose. L'idée que la liberté et les droits de chacun ont pour contrepartie des responsabilités à l'égard de nos voisins, de notre pays, de l'humanité entière et du monde vivant, semble être un principe éthique reconnu dans toutes les civilisations. Mais, comme l'explique Joseph Wresinski, les per-

sonnes vivant dans la grande pauvreté sont également privées de l'exercice de leurs droits et de leurs responsabilités : « Les personnes et les familles en grande pauvreté nous révèlent l'interdépendance qui existe entre droits et responsabilités. Puisque, faute de droits économiques, sociaux et culturels, elles ne peuvent pas assumer les responsabilités professionnelles, familiales et sociales qui leur incombent. Or, faute de pouvoir exercer leurs responsabilités, elles sont considérées comme des citoyens de seconde zone, que l'on peut priver des droits économiques, sociaux et culturels de tous les autres citoyens. Et on le peut, en effet, puisqu'elles ne disposent d'aucun des atouts économiques, sociaux ou culturels qui leur permettraient de faire usage de leurs libertés et de leur droit de contestation. »¹¹⁵

Pour appréhender la misère et élaborer des stratégies pour l'éliminer, il faut prendre en compte les spécificités de chaque pays, et notamment leur « assiette mentale », c'est à dire leur rapport social spécifique à la pauvreté lié à leur histoire, leurs institutions, mais aussi à la conjoncture économique. Ainsi, l'assiette mentale de la France, où les personnes désignées comme pauvres constituent une minorité disqualifiée, est caractérisée par une extraordinaire anxiété depuis vingt ans. Près de la moitié des Français pensent qu'ils pourraient devenir un jour sans abri, dans une société fragmentée et hantée par le déclassement. Les populations désignées comme « pauvres » sont nombreuses aux Philippines et au Pérou, pays dits « à revenus intermédiaires ». Elles sont majoritaires au Burkina Faso, qui figure parmi les pays dits « les moins avancés ». Ces trois pays ont été profondément marqués par une longue histoire de domination coloniale, qui a durablement amoindri la confiance des populations dans leurs propres capacités. Aujourd'hui, des facteurs historiques, politiques et géographiques expliquent la situation spécifique de chacun.

42 Soutenir les dynamiques de résistance à la misère

Les enquêtes de terrain montrent que, pour sortir de la misère, l'individu ou sa famille doit pouvoir mobiliser des liens fondamentaux qui lui permettront d'accéder aux droits fondamentaux : les liens familiaux et communautaires, les liens de participation organique noués dans le monde du travail, ceux qui se nouent dans le système scolaire et l'accès aux services de base, et les liens de citoyenneté.

421 - Renforcer les liens familiaux et communautaires

La préservation de l'unité de la famille, aux frontières variables selon les cultures, et l'épanouissement de ses membres apparaissent comme des valeurs largement partagées. L'importance des liens communautaires pour faire face à l'adversité est démontrée. Mais le lien de couple (marié ou non) est sans cesse menacé par la précarité et la pauvreté, tandis que le lien de filiation entre parents et enfants est menacé par l'extrême pauvreté. De plus ces liens sont noués pour l'essentiel avec des personnes du même milieu social, qui apparaît à la fois comme un refuge pour ses membres, et un repoussoir pour les groupes mieux nantis. Ainsi ces liens permettent sans aucun doute de résister à la misère quotidienne, mais ils offrent peu de possibilités d'en sortir. Leur renforcement même s'il n'est pas suffisant, est toutefois indispensable. Les personnes ayant ressenti l'affection parentale et bénéficié de stabilité familiale dans leur enfance ont plus de chance de sortir du cycle de la misère que les autres. Mais paradoxalement, la force que représente la famille concrète, souvent mutilée par la misère et recomposée, a fait l'objet de peu d'attention dans les programmes de lutte contre la pauvreté.

> Proposition : Dans toute politique sociale, donner la priorité au maintien des liens familiaux.

Encadré 7 : Renforcer les liens familiaux et communautaires

Même lorsque ses membres n'habitent pas ensemble, la famille – quels que soient ses contours – remplit des fonctions essentielles d'affiliation, d'identification, d'éducation, de protection et de responsabilisation. Selon qu'elle dispose ou non des capacités et moyens nécessaires pour remplir ses fonctions, la famille au sens étroit comme au sens large peut être facteur d'épanouissement ou non. Bien souvent, les familles les plus défavorisées ne peuvent pas assumer leurs responsabilités car elles n'ont pas accès à leurs droits fondamentaux.

Malgré tout, estime le Directeur de la division des politiques sociales et du développement des Nations Unies, « les familles à travers le monde restent la force la plus essentielle dans la lutte pour l'élimination de la pauvreté... Etrangement, le rôle central de la famille a souvent échappé à l'attention des responsables politiques... (Ils) commencent seulement à prendre conscience que les programmes visant à éradiquer la pauvreté et à fournir des services de base doivent tenir compte des efforts que les familles ont déjà commencé à entreprendre et les soutenir¹¹⁶ ».

115. « La grande pauvreté, défi posé aux droits de l'homme », Intervention à la Commission des Droits de l'homme de l'ONU, Genève, le 20 février 1987.

116. Johan Schölvinnck, Avant Propos des Nations Unies, *Quand l'extrême pauvreté sépare les parents et les enfants*, ATD Quart Monde, Mars 2004.

117. Ce thème est en particulier suivi par Magdalena Sepulveda, experte indépendante sur les droits de l'homme et l'extrême pauvreté auprès du Conseil des droits de l'homme des Nations unies à Genève.

118. Nations Unies, Conseil des droits de l'homme, sous-commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme, *Résolution 2006/9 : Application des normes et critères relatifs aux droits de l'homme dans le contexte de la lutte contre l'extrême pauvreté*. A/HRC/Sub.1/58/36, 11 septembre 2006.

119. UNICEF, *Indicators for Global Reporting, Multiple Indicator Cluster Survey, Manual*, 2006.

422 - Accès aux droits et renforcement des liens fondamentaux vont ensemble

La reconnaissance de l'extrême pauvreté, comme cause et conséquence d'atteinte aux droits de l'homme est maintenant bien établie¹¹⁷. A juste titre, Paul Collier suggère d'utiliser davantage les instruments juridiques, comme les lois et chartes, pour faire advenir de nouvelles normes dans les attitudes et comportements. Il confirme ainsi la pertinence du projet de principes directeurs : « Extrême pauvreté et droits de l'homme¹¹⁸ », adopté par la sous-commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme de l'ONU en août 2006, à Genève. Elaboré en concertation avec des personnes en situation d'extrême pauvreté, lors de séminaires régionaux sur différents continents, ce projet affirme que « l'extrême pauvreté persiste dans tous les pays du monde, quelle que soit leur situation économique, politique, sociale ou culturelle ». Il considère que « l'extrême pauvreté et l'exclusion sociale constituent une violation de la dignité humaine ; il est dès lors prioritaire d'inclure dans les plans nationaux et internationaux des mesures pour les éliminer ». Il insiste sur la nécessaire participation des personnes vivant dans l'extrême pauvreté à l'élaboration des programmes visant son éradication. « La mise en œuvre de tels politiques et programmes sans le concours des personnes concernées et de leurs associations et organisations constitue une violation du droit à la participation aux affaires publiques ». Il souligne que « les organismes publics et privés engagés dans la lutte contre l'extrême pauvreté, aussi bien dans des pays industrialisés que des pays en développement (...) ont l'obligation de rendre leurs programmes publics, de faire connaître leurs méthodes et objectifs ainsi que leurs financements, et de rendre des comptes ». Il affirme enfin que « la communauté internationale (...) doit encourager les organisations de pauvres et les mouvements sociaux qui luttent pour éradiquer la pauvreté en vue de la réalisation des droits de l'homme ».

C'est en référence à ces principes que doivent être conçues, mises en œuvre et évaluées les politiques d'accès aux droits dans le cadre de la lutte contre la pauvreté abordées dans la suite de cette partie.

> Proposition : Obtenir que le texte sur les principes directeurs Extrême pauvreté et Droits de l'homme soit adopté par l'Assemblée Générale de l'ONU pour lui donner une valeur juridique.

4221 - Droit à l'enregistrement

L'analyse des liens de citoyenneté a démontré la nécessité de développer la démocratie participative pour pallier les insuffisances de la démocratie représentative. Mais ces liens exigent d'abord que les plus

défavorisés aient des papiers en règle pour exister en tant que citoyens ayant des droits. A la suite de la campagne lancée par l'UNICEF avec l'appui des pays concernés, les taux d'enregistrement des enfants âgés de zéro à cinquante neuf mois ont progressé pendant la période 1999-2005. Ils atteindraient 83% aux Philippines et 93% au Pérou, mais seulement 32% dans les pays dits les moins avancés. Le pourcentage d'enregistrements est toujours plus grand en milieu urbain qu'en milieu rural¹¹⁹. Des progrès significatifs ont été obtenus au Burkina Faso par la réduction des frais d'enregistrement et par la mobilisation de nombreuses associations locales, en particulier des groupements de femmes. Aux Philippines, une loi a été adoptée, qui autorise les enfants naturels à utiliser le nom de leur père et suspend les frais d'enregistrement et les pénalités appliquées pour les enregistrements rétroactifs. Au Pérou, des arrêtés municipaux ont été pris dans trois districts pour ordonner la délivrance gratuite des certificats de naissance.

> Proposition : Systématiser les campagnes d'enregistrement des enfants à la naissance et la régularisation des adultes non enregistrés.

4222 - Accéder à un revenu, à un emploi, à un logement, à une protection sociale

Les possibilités de participation au monde du travail sont fournies d'abord par les liens familiaux ou communautaires. La lutte pour la survie implique l'obligation pour les enfants de travailler dès le plus jeune âge, ce qui rend leur scolarisation plus difficile. Un constat valable sur le marché du travail le plus précaire, au Nord comme au Sud, celui de l'appauvrissement des petits salariés ou des petits travailleurs indépendants au cours de leur vie active, à cause de l'usure progressive de leur force de travail et de la maladie. L'accès au logement, à un emploi décent et le bénéfice d'une bonne santé apparaissent comme des clés pour sortir de la misère. Ainsi se révèle l'indivisibilité des droits fondamentaux : la perte de l'un entraîne souvent la perte des autres et l'accès à l'un permet souvent l'accès aux autres. En octobre 2007, cent mille personnes en France demeuraient sans abri, trois millions étaient mal logées, et le taux de chômage des jeunes dans les quartiers dits « sensibles » oscillait entre 30 et 50%. Dans les pays en développement, on constate non pas une diminution, mais une augmentation de l'emploi informel, ce qui constitue un échec des politiques mises en place. L'accroissement démographique très rapide de ces pays, l'entrée croissante des femmes sur le marché du travail et l'exode rural massif, lié à l'appauvrissement des petits paysans, en constituent les causes principales. L'appauvrissement des petits paysans dans de nombreux pays du tiers monde, et tout particulièrement en Afrique subsaharienne, est dû d'abord à l'absence de soutien à l'agriculture, et

notamment à l'agriculture vivrière, lié à une idéologie du développement par l'industrialisation qui imprègne les mentalités depuis des décennies. Les catastrophes climatologiques et environnementales, de même que les politiques commerciales des pays industrialisés, constituent d'autres causes de cette situation.

berté syndicale et protection du droit de s'organiser et de négocier collectivement, interdiction du travail forcé et des pires formes du travail des enfants, etc.), **la protection sociale**, qui préserve de la pauvreté ; **le dialogue social**, la participation des employeurs, des organisations syndicales et associatives aux stratégies de réduction de la pauvreté étant indispensable.



> **Proposition : Intégrer la protection des productions agricoles vivrières, élément de la souveraineté alimentaire des pays, de même que les clauses de sauvegarde des droits de l'homme dans la palette des mesures acceptées dans les accords commerciaux, ainsi que le suggère un rapport du Conseil des droits de l'homme**¹²⁰.

La Confédération Mondiale du Travail a pu déplorer à juste titre que la promotion du travail décent soit presque totalement absente des objectifs des Documents Stratégiques de Réduction de la Pauvreté négociés par la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International avec les gouvernements de soixante à quatre vingt pays en développement¹²¹. L'OIT rappelle que le travail décent devrait être au cœur des stratégies mondiales, nationales et locales relatives au progrès économique et social, car il constitue un moyen de réaliser un développement durable fondé sur l'équité et l'inclusion. La promotion du travail décent comporte quatre composantes : **le droit à un emploi**, le moyen principal de s'affranchir de la pauvreté étant le travail productif ; **les droits**, et plus précisément l'application des normes fondamentales qui figurent dans les conventions internationales du travail (li-

L'économiste péruvien Hernando de Soto, qui étudie l'économie informelle depuis plusieurs décennies, affirme que pour la réintégrer dans la légalité, il faut incorporer dans les législations nationales une partie des règles non écrites du secteur informel. La loi doit reposer sur un contrat social qui prenne en compte les pratiques et intérêts des populations pauvres, ce qui est encore trop peu le cas¹²². Des étapes importantes ont été franchies ces dernières années dans la reconnaissance du travail décent comme outil privilégié de lutte contre la pauvreté, et l'objectif de plein emploi productif et de travail décent a été intégré aux

Objectifs de Développement du Millénaire en 2007. Cependant, dans une analyse stricte des répercussions de la récession mondiale, le rapport du BIT sur le travail dans le monde 2009 affirme : « La crise de l'emploi et l'après-crise indiquent également que si des mesures appropriées ne sont pas adoptées ou poursuivies, plus de 40 millions de personnes pourraient être exclues du marché du travail. »

> **Proposition : Intégrer la promotion du travail décent dans les politiques de développement alors que cet objectif est trop souvent absent des Cadres Stratégiques de Lutte contre la Pauvreté financés par les institutions de Bretton Woods.**

Les ressources du microcrédit doivent être aussi mobilisées dans ce but, mais des programmes alternatifs sont également nécessaires. Depuis une trentaine d'années, le microcrédit, inventé au Bangladesh par Muhammad Yunus, a été développé dans de nombreux pays pour améliorer l'emploi des personnes occupées dans l'économie informelle, et tout particulièrement des femmes. Son inventeur a grandement contribué à faire reconnaître que, quand leurs capacités économiques sont renforcées, les pauvres sont les combattants

120. Human Rights Council, United Nations, *Report of the independent expert on the effect of economic reform policies and foreign debt on full enjoyment of all human rights*, Bernard Mudho, A/HRC/4/10, 3 janvier 2007.

121. Social Alert, *L'économie informelle*, p. 31.

122. Hernando de Soto, *Le mystère du capital. Pourquoi le capitalisme triomphe en Occident et échoue partout ailleurs ?* Flammarion, 2005, 302 p.

123. Muhammad Yunus, *Vers un monde sans pauvreté*, Ed. JC Lattès, 1997.

124. UN General Assembly, 53rd Session. *Report by the Secretary general on the role of micro-credit in the eradication of poverty.* (A/53/523) 10 August, 1998. "Some studies show that there are limits to the use of credit as an instrument for poverty eradication, including difficulties in identifying the poor, and targeting credit to reach the poorest of the poor."

125. Voir sur Internet le programme mis en place par le Bangladesh Rural Advancement Committee (BRAC) : *Challenging The Frontiers of Poverty Reduction, Targeting the Ultra Poor* (CFPR-TUP).

126. World Commission On the Social Dimension of Globalization, *A Fair Globalization, Creating Opportunities For All*, International Labour Organization, 2004, p. XIII.

127. Wouter Van Ginneken, *Social Security and the Global Socio-Economic Floor : Towards a Human Rights-Based Approach*, à paraître.

128. Blandine Destremau et Bruno Lautier, *Social Protection and Social Rights Regimes in Developing Countries : Towards the Construction of a Typology*, août 2007, disponible à destrema@club-internet.fr

les plus déterminés dans la lutte contre la pauvreté. Il affirme que nous progresserons beaucoup plus vite quand les décideurs réaliseront que les pauvres sont leurs partenaires, et non des spectateurs ou des ennemis¹²³. Si sa volonté d'atteindre les plus pauvres est indéniable, celle de ses nombreux disciples l'est moins, certains pratiquant même des taux d'intérêt usuriers. Avec son extension, le microcrédit n'est plus toujours adapté aux populations en situation d'extrême pauvreté¹²⁴. Au Bangladesh, des programmes alternatifs de grande ampleur sont mis en place depuis 2002 pour les populations qualifiées « d'ultra pauvres », composées des travailleurs journaliers, des domestiques, des personnes qui mendient, de celles qui ne peuvent se payer deux repas par jour, des paysans sans terre, etc. Ces programmes reposent sur trois piliers : l'attribution gratuite aux ménages très défavorisés d'un petit capital en nature à faire fructifier, par exemple quelques bêtes ou un lopin de terre ; une formation de quelques semaines pour apprendre à faire fructifier ce capital ; et enfin, l'attribution d'une allocation pendant la période où le capital attribué ne génère pas encore de revenus¹²⁵. Il s'agit donc de programmes de micro-dons, et non de microcrédits, destiné à plusieurs centaines de milliers de familles.



> Proposition : Développer, en complément des programmes de microcrédits, des programmes permettant d'atteindre les plus pauvres pour développer avec eux une formation et des activités génératrices de revenus.

Le développement de systèmes de protection sociale doit également être encouragé et soutenu dans les nombreux pays en développement qui en sont dépourvus. Ils pourraient constituer un élément essentiel des stratégies de lutte contre la pauvreté et la misère. En 2004, la Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation a affirmé qu'un niveau minimum de protection sociale pour les individus et les familles devait être accepté comme un élément incontesté du « plancher » socio-économique de l'économie globale¹²⁶. D'après les travaux de l'OIT, le financement d'un tel plancher coûterait entre 2 et 6% pour cent du Produit National Brut global, selon le niveau de protection désiré, et l'essentiel du financement devrait rester de la responsabilité des pays¹²⁷. Il serait accessible aux pays à bas revenus, pour autant qu'une aide internationale leur soit fournie pendant

une période transitoire. En pratique, l'incorporation dans un système de protection sociale des travailleurs irréguliers et instables du secteur informel, des petits paysans, pêcheurs ou éleveurs, pose de sérieux problèmes techniques et économiques. En outre, la proportion souvent très importante d'enfants dans la population pèse sur le financement du système. Des travaux encore embryonnaires sur les dynamiques d'évolution et de blocage des systèmes de sécurité sociale dans le monde en développement distinguent plusieurs types d'évolution, qui demandent à être affinés¹²⁸. Des systè-

mes communautaires de micro assurances, de tontines, etc., se développent en Afrique subsaharienne depuis les années 1990, et des mutuelles de santé connaissent un fort développement en Inde et au Bangladesh. Des agences d'aide bilatérale financent des expérimentations nouvelles. Ainsi, le ministère néerlandais de la coopération pour le développement finance la mise en place d'une couverture médicale de base pour quelques milliers de travailleurs des secteurs formel et informel au Nigeria. Le principe est d'associer le secteur privé et d'augmenter progressivement le montant de la prime d'assurance de manière à ce que le programme s'auto finance progressivement. L'agence allemande de coopération (GTZ) finance un projet pilote de complément de ressources pour des ménages très pauvres avec ou sans enfants dans un district de Zambie.

> Proposition : Mettre en place un plancher universel de sécurité sociale comprenant la couverture des soins de santé, des allocations familiales permettant aux enfants d'aller à l'école, un système de revenu minimum d'insertion protégeant de la grande pauvreté les personnes aptes au travail, des pensions

couvrant les risques de la vieillesse, du handicap, de l'invalidité et du veuvage.

En matière d'investissements publics, donner la priorité aux dépenses d'amélioration des conditions de développement des jeunes les plus défavorisés.

4223 - Solidarité internationale

La généralisation de ce type de programme aux populations et aux pays les plus pauvres pose la question de la durabilité et de la prévisibilité de l'aide publique au développement (APD) des pays riches, à laquelle leurs gouvernements évitent de répondre. L'histoire récente montre en effet qu'ils ne tiennent pas leurs promesses. Entre 1969 et 2003, seuls cinq des vingt deux principaux pays donateurs ont respecté l'objectif préconisé par l'ONU, auquel ils avaient souscrit¹²⁹. Parmi eux, aucun membre du G7, ce groupe des sept plus grandes puissances industrielles, dont le poids dans les décisions des organisations internationales est prépondérant, devenu G8 en 1997 par adjonction de la Russie. Le rapport de progression à mi-parcours des Objectifs du Millénaire pour le Développement rappelle que les pays du G8 ont promis de doubler l'aide accordée à l'Afrique d'ici à 2010 et que les Etats membres de l'Union Européenne ont promis d'affecter 0,7% du revenu national brut à l'APD. En dépit de ces engagements, l'APD a diminué entre 2005 et 2007¹³⁰. Ainsi les OMD reposent sur le pari que les pays riches respecteront leurs engagements à compléter les capacités financières des pays en développement. Or en juin 2007, l'évaluation à mi-parcours de la progression vers les OMD donnait un bilan mitigé, montrant que des améliorations ont eu lieu mais qu'il reste encore beaucoup à faire.

Selon l'OCDE¹³¹, l'aide aux pays en développement pour 2010 sera moins importante que les aides promises par les principaux donateurs de la planète il y a cinq ans à l'occasion des sommets de 2005 du G8 à Gleneagles et des Nations Unies à New York. « L'Afrique, en particulier, ne recevra probablement que 12 milliards USD sur les 25 milliards supplémentaires prévus à Gleneagles, en grande partie en raison des contributions insuffisantes de certains donateurs européens dont la part de l'aide publique au développement (APD) à l'Afrique est importante. (...) Globalement, ces chiffres aboutissent à une aide supplémentaire de 27 milliards de dollars US entre 2004 et 2010, mais un écart de 21 milliards US demeure entre les promesses des pays donateurs en 2005 et les résultats des estimations de l'OCDE pour 2010. »

> Proposition : Développer un mouvement citoyen exigeant des pays riches qu'ils tiennent leurs engagements de financer l'APD à hauteur de 0,7% de leur revenu national brut et qu'ils développent des financements innovants additionnels à l'APD.

4224 - Réconcilier l'éducation communautaire et l'éducation scolaire

Il s'agit là d'améliorer les relations des populations en situation d'extrême pauvreté avec l'école. La première forme d'éducation est celle que transmettent les parents, la famille et la communauté. Son empreinte est forte dans tous les récits mais elle se heurte parfois aux valeurs prônées par l'institution scolaire. Ainsi, le système scolaire mis en place par les colonisateurs en Afrique a pu être considéré comme un instrument d'humiliation des populations autochtones. Il n'est pas étonnant qu'une résistance se manifeste, notamment par le fait que des enfants scolarisés abandonnent l'école. Pourtant, l'école pourrait jouer un grand rôle pour atténuer les contradictions entre tradition et modernité, si elle cessait de dénigrer l'éducation traditionnelle. La situation est sensiblement différente au Pérou et aux Philippines, où respectivement 96,5% et 92% des enfants en âge d'être scolarisés en primaire l'étaient en 2001. Mais la qualité de l'éducation y est souvent très faible. Au Pérou, les écoles d'Etat des zones rurales ne dispensaient en moyenne qu'un jour de classe par semaine au début des années 2000. Pour accélérer le développement de l'école et en diminuer le coût, la durée de formation et les salaires des enseignants sont souvent trop faibles. Pourtant l'objectif de l'éducation pour tous a été formulé pour la première fois lors de la conférence de Jomtien en Thaïlande en mars 1990, puis réaffirmé à la conférence de Dakar au Sénégal, en avril 2000 et dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le Développement, adoptés par l'Assemblée Générale de l'ONU en septembre 2000. Il comprend notamment la volonté de réduire de 50% l'illettrisme des adultes d'ici 2015. Le second des Objectifs du Millénaire pour le Développement vise à assurer l'éducation primaire pour tous en donnant à tous les enfants, garçons et filles, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires. La gratuité effective de l'enseignement primaire et secondaire simplifierait beaucoup la tâche des parents qui font tout pour permettre à leurs enfants d'être scolarisés.

> Proposition : Promouvoir la gratuité réelle de l'école pour tous, ce qui implique aussi de minimiser les coûts des fournitures scolaires et de fournir une alimentation équilibrée dans les centres éducatifs et des transports abordables.

Il importe aussi de donner au concept « d'éducation pour tous » un contenu adapté à chaque pays. « Ce que nous recherchons, ce n'est pas tellement d'augmenter la vitesse du train de l'éducation, mais de changer la direction des rails », affirmait Joseph Ki Zerbo¹³². Il ne s'agit pas de délivrer une quantité d'instruction scolaire standardisée à un plus grand nombre, mais de prolonger l'éducation donnée par les

129. Oxfam International, *Paying the Price*, 2005, cité dans *Atlas du Monde Diplomatique*, p. 108.

130. Nations Unies, *Objectifs du Millénaire pour le Développement*, Rapport 2007, p. 5.

131. Voir Direction de la coopération pour le développement (DCD-CAD) de l'OCDE, « Les performances inégales de l'aide au développement pour 2010 suscitent des inquiétudes », 17 février 2010.

communautés et d'en accroître l'ouverture. La mesure n'en serait pas seulement l'augmentation du taux de scolarisation, mais aussi une évaluation fine de la progression des relations entre les populations et les acteurs du système éducatif. Cela nécessite une politique intense de dialogue entre les institutions scolaires, les enseignants et les populations, pour parvenir à un ajustement des contenus et des rythmes de l'enseignement. Car le plus difficile reste d'améliorer les relations entre les populations très défavorisées et les acteurs du système éducatif. En France, un rapport officiel récent critique un enseignement primaire « résigné » à l'échec scolaire précoce, avec des résultats qui stagnent depuis dix ans. Les difficultés sont d'ordre matériel, mais surtout d'ordre relationnel et pédago-

132. Joseph Ki Zerbo, *A quand l'Afrique*, op. cit. p. 177.



gique. Pour réussir à apporter le savoir aux milieux les plus défavorisés, les acteurs du système éducatif doivent dialoguer davantage avec eux et reconnaître les parents comme partenaires indispensables pour la réussite de leurs enfants. L'attitude des enseignants est donc fondamentale. Au cours de leur formation, ils doivent pouvoir apprendre à connaître le monde de l'extrême pauvreté, pour comprendre que, si un enfant arrive dans leur classe dans un état de propreté qu'ils jugent non satisfaisant, c'est peut-être parce qu'il ne dispose pas d'eau chez lui. S'il n'a pas fait ses devoirs, c'est peut-être parce qu'il n'y a pas d'électricité chez lui, ou qu'il a dû travailler pour aider sa famille. S'il a été absent une journée, c'est peut-être qu'il n'a pas mangé à sa faim depuis plusieurs jours ou qu'un membre de sa famille est malade. Sans cette connaissance concrète de l'extrême pauvreté, les enseignants auront du mal à garder ouverte la porte de leurs classes aux enfants des familles les plus en difficulté, à les soutenir et à les encourager dans leur scolarité.

> Proposition : Etablir des relations de confiance entre enseignants et familles les plus pauvres par un meilleur dialogue, en faisant davantage appel aux compétences et connaissances des populations pour les intégrer dans l'éducation et par une formation des enseignants à la connaissance du monde de l'extrême pauvreté.

423 - Promouvoir la prise de parole et la participation des populations défavorisées

Les récits de vie montrent aussi que, avec ou sans papiers, les plus défavorisés peinent à faire entendre leur voix et à faire prendre en compte leurs intérêts dans la vie de quartier, à l'école, dans les services de santé, dans les media et dans les préoccupations de la classe politique. Les violences qui ont secoué en 2005 les banlieues françaises témoignent de la révolte d'une partie de leurs jeunes habitants d'être les laissés-pour-compte du développement économique, social et culturel. De même, la crise du logement en France, en particulier pour les milieux les plus défavorisés, révèle la mauvaise prise en compte de leurs attentes et de leurs besoins par la démocratie représentative.

Aux Philippines, au Burkina Faso et au Pérou, les citoyens sont face à des Etats en difficulté, dans des démocraties fragiles. Les flux financiers des Etats endettés du Sud vers le Nord – le service de la dette extérieure du tiers monde – sont depuis des années plusieurs fois supérieurs aux flux qu'ils reçoivent du Nord – l'Aide Publique au Développement. Cette situation témoigne d'une violence structurelle de l'ordre du monde, dont sont coresponsables les créanciers intéressés du Nord et les régimes corrompus du Sud. Les programmes d'ajustement structurel, mis en place et financés par les institutions de Bretton Woods pour résorber les dettes des pays en développement, ont aggravé la situation, tandis que les politiques commerciales des pays industrialisés demeurent souvent injustes pour ceux du Sud. Cependant, les récits de vie démontrent la possibilité de faire progresser la démocratie participative avec les populations les plus défavorisées et de former des représentants issus de leurs rangs.

De plus ce n'est qu'en unissant reconnaissance et redistribution que les conditions nécessaires à une justice pour tous seront remplies. Comme l'a montré Amartya Sen dans ses travaux sur les famines, la démocratie représentative n'a pas seulement une valeur en soi, comme option désirable par de nombreux citoyens qui veulent être associés aux décisions qui les concernent. Elle a aussi une valeur instrumentale manifeste pour combattre la misère puisque, à notre époque, il n'y a plus de famines dans les pays démocratiques, aussi pauvres soient-ils. Depuis une cinquantaine d'années, toutes les famines ont eu lieu dans des pays en crise ou en proie à des dictatures, où les média sont sous contrôle ou tout simplement absents et ne peuvent

faire connaître les besoins et la détresse des affamés. Dans une dictature, la distance entre les gouvernants et les affamés est telle que la mort de ces derniers laisse les premiers indifférents. Dans les pays démocratiques, l'apparition de graves pénuries alimentaires entraîne aussitôt des réactions économiques, sociales et politiques qui enravent le phénomène.

Dans le monde, de nombreuses initiatives, souvent très modestes, sont prises pour rejoindre les plus défavorisés dans leurs efforts. Il importe qu'elles soient mises en valeur, qu'elles se renforcent mutuellement et puissent inspirer des changements dans les politiques économiques et sociales. En effet, « tant que les plus pauvres et ceux qui s'associent avec eux ne participeront pas à l'égalité là où débattent les autres citoyens et où se construit la société de demain, la lutte contre la pauvreté ne sera jamais qu'un projet en marge, un essai infructueux de rattrapage, de réparation qui n'atteint jamais son but, parce qu'il n'est justement pas au cœur des défis contractualisés par la société pour son présent et son avenir. La démocratie participative n'est donc pas seulement un outil parmi d'autres pour mieux partager la citoyenneté, elle est un préalable pour créer une vie sociale co-construite entre les membres divers d'une société »¹³³.

La participation réelle des plus pauvres aux processus de décision est indispensable et pourtant la représentation associative, syndicale et politique des populations en grande pauvreté reste très lacunaire dans tous les pays démocratiques. De nouvelles approches de démocratie participative doivent donc être développées.

Par exemple, la Journée mondiale du refus de la misère, constitue une opportunité qui pourrait être saisie plus largement pour créer ou amplifier le dialogue entre milieux sociaux très différents. Cette journée constitue une des rares occasions dans l'année où des personnes en grande pauvreté acquièrent une visibilité et osent adresser librement des messages aux pouvoirs publics et aux autorités diverses. La présence et l'écoute des personnalités invitées rehausse le moral des plus défavorisés, qui repartent chez eux avec plus de forces pour lutter contre la misère. Les personnalités qui répondent favorablement à cette démarche de rencontre acquièrent des perceptions nouvelles qui leur permettent de mieux orienter leurs actions et programmes de lutte contre la pauvreté.

En décembre 2001, le Conseil des Ministres de l'Emploi et des Affaires Sociales de l'Union européenne adoptait un rapport du Comité de la Protection Sociale sur les indicateurs en matière de pauvreté et d'exclusion qui affirmait en conclusion : « Le Comité de la Protection Sociale reconnaît l'importance d'augmenter la participation des personnes exclues dans l'élaboration des indicateurs et la nécessité d'explorer des moyens plus efficaces pour donner la parole aux exclus ». Faisant suite à cette recommandation, le Réseau Européen des Associations de Lutte contre

la Pauvreté, le Mouvement ATD Quart Monde et d'autres associations ont réalisé des travaux dans ce sens¹³⁴. Il reste à créer un dialogue, pour l'instant largement inexistant, entre spécialistes des sciences sociales, populations en situation de grande pauvreté et autres acteurs de terrain, afin que les savoirs des uns s'enrichissent de ceux des autres, dans un processus de croisement des savoirs profitable à tous.

> Propositions : Donner plus de visibilité à la Journée mondiale du refus de la misère.

Etablir un dialogue entre chercheurs, décideurs, acteurs de terrain et populations en situation de grande pauvreté afin d'associer savoir académique, savoir de vie des plus pauvres et savoir des acteurs pour élaborer de nouvelles stratégies.

Développer l'approche participative et qualitative pour une meilleure appréhension de la pauvreté dans toutes ses dimensions et une définition d'indicateurs pertinents.

Dans un système de gouvernance mondiale rénové, la participation des plus pauvres est indispensable non seulement pour préparer les grandes décisions qui doivent permettre d'éradiquer la misère mais au moins autant parce que les plus pauvres, par leur expérience même, ont des propositions à faire dans la recherche d'un monde plus juste et plus respectueux de l'homme.

> Proposition : Rechercher de nouvelles formes de démocratie participative incluant les plus pauvres.

133. Extrait d'une note dactylographiée de Gérard Bureau, volontaire permanent d'ATD Quart Monde, 5 mars 2008.

134. G. Hacourt, *Projet européen d'indicateurs de pauvreté à partir de l'expérience des personnes vivant en situation de pauvreté*, rapport final, EAPN, septembre 2003 ; Service de Lutte Contre la Pauvreté, la Précarité et l'Exclusion Sociale, *Une autre approche des indicateurs de pauvreté*, Bruxelles, mars 2004. Consultable sur <http://www.luttepauvrete.be>

135. Mouvement International ATD Quart Monde, *Amplifier la dynamique du 17 octobre*, Rapport du séminaire organisé à la suite de la résolution A/RES/60/209 para. 55 de l'Assemblée Générale des Nations Unies à Montréal, Québec, Canada, 22-26 mai 2006.

Encadré 8 : Un exemple de démocratie participative

Le Mouvement ATD Quart Monde est une ONG qui s'est construite comme mouvement social de lutte contre la misère, c'est-à-dire comme rassemblement volontaire de citoyens adhérant à une cause commune, dont un des buts explicites est de faire entendre la voix des plus pauvres dans l'espace public. Les familles en situation de pauvreté sont invitées à devenir membres à part entière de ce mouvement, dans une recherche de parité de participation avec les autres membres et de priorité aux plus pauvres, ce qui implique certaines exigences de fonctionnement. L'égalité de participation requiert en effet de proscrire tout rapport de domination, de condescendance, d'assistance ou de dépendance. Il s'agit de construire des relations de respect mutuel, où la parole des plus défavorisés est attendue, favorisant simultanément une plus grande liberté pour chacun, une réciprocité et une plus grande solidarité entre tous. Cette exigence est particulièrement difficile à mettre en œuvre avec des personnes et des familles en situation de survie, sans cesse en quête des ressources qui leur font défaut, dont les espaces de liberté sont extrêmement restreints. L'accompagnement et la vie partagée avec elles doivent donc se situer dans la durée, une durée qui permet de faire naître la confiance et donc de faciliter l'expression libre de l'expérience, de la pensée et des attentes des plus pauvres.

L'objectif du Mouvement est donc moins de pallier un manque récurrent de ressources, que ne pourront jamais combler des aides ponctuelles, que de préserver une relation durable et la plus libre possible avec les demandeurs. Il s'agit de créer les conditions pour s'attaquer ensemble aux causes structurelles de la misère, en revendiquant des droits et en construisant des actions génératrices de droits qui permettent aux personnes de gagner en liberté et en responsabilité. Dans des milieux de grande pauvreté, répondre trop largement aux demandes d'argent générerait une demande accrue et transformerait l'équipe en service d'aide financière, la détournant de sa mission. Mais souvent, le refus d'une aide financière urgente mettrait en péril la relation avec le demandeur, qui pourrait se sentir incompris et abandonné dans son malheur. Dans certains cas même, ne pas répondre à ses demandes mettrait en péril la vie du demandeur ou de ses proches. La réponse est donc presque toujours une aide parcimonieuse, qui apporte une solution temporaire au problème posé sans créer une relation de dépendance entre le donateur et le bénéficiaire.

Différents types de rencontres, de rassemblements, séminaires et forums sont organisés pour permettre aux plus défavorisés de construire leur pensée et de prendre la parole.

Le 17 octobre, Journée mondiale du refus de la misère

A la suite d'une résolution de l'Assemblée Générale des Nations Unies de 2005, relative aux moyens d'amplifier la dynamique de la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, une consultation internationale de la société civile a été entreprise pour tirer des enseignements relatifs à la célébration de cette journée dans le monde. Il en ressort que : « la caractéristique la plus importante du 17 octobre est la visibilité qu'il fournit à ceux qui sont normalement invisibles et ignorés du reste de la société ; il réaffirme leur statut de citoyens à part entière et égale (...) dont la contribution passe souvent inaperçue. Leurs témoignages exposent les façons dont la pauvreté et la pauvreté extrême diminuent constamment la capacité des gens à satisfaire leurs obligations et à accéder aux droits de l'homme (...) En rassemblant des participants issus de segments de population très différents, la journée internationale permet un dialogue qui débouche sur une compréhension meilleure des responsabilités de chaque intervenant pour créer une société fondée sur le respect de la dignité de chacun de ses membres ». Des études de cas montrent la capacité transformationnelle de cette journée, tant pour les personnes en situation de pauvreté, qui acquièrent estime d'eux mêmes et respect des autres, que pour les personnes d'autres milieux, dont certains préjugés tombent, ce qui peut les amener à engager des actions nouvelles¹³⁵.

43 Quelques repères d'action pour lutter contre la misère



431 - Repenser le rôle des acteurs des mouvements sociaux comme moyen de transformation sociale

Un des points qui ressort de la plupart des travaux sur les moyens d'éradiquer la misère tels que les analyses et propositions de Sachs, Easterly et Collier, est l'importance décisive qu'ils accordent aux rassemblements volontaires de citoyens en faveur d'une cause, aux mouvements sociaux, comme moyens de transformation sociale. A quelles conditions ces organisations peuvent-elles représenter les populations les plus paupérisées dans l'espace public ? Quel rôle peuvent-elles jouer dans la lutte contre la misère ? Easterly accorde toutes ses faveurs à ceux qui agissent sur le terrain avec les populations les plus défavorisées des pays en développement. Sachs et Collier reconnaissent la puissance des courants qui récemment ont obtenu des annulations successives de la dette du tiers monde, l'inflexion de l'agenda du G8, etc. L'un et l'autre font appel à la conscience civique de chacun pour aller plus loin. D'autres auteurs se sont penchés sur le rôle grandissant des « Membership Based Organisations

of the Poor », ces organisations dont les personnes de milieu pauvre sont membres, qui doivent évidemment être distinguées des organisations caritatives et humanitaires traditionnelles¹³⁶. Cependant, la riche expérience qui est à l'origine des notions d'exclusion sociale et de quart monde, utilisées dans le monde entier, semble ignorée.

4311 - Les innovations de Joseph Wresinski : le Mouvement ATD Quart Monde

Joseph Wresinski a développé dans ce domaine une pratique et une pensée originales, enracinées dans son expérience d'enfant d'immigrés né dans la misère, puis d'adulte immergé pendant dix ans dans le bidonville de Noisy-le-Grand, et enfin de porte-parole des plus pauvres, reconnu au niveau national et international. Ce qu'il a construit avec d'autres ne constitue pas un modèle à imiter, mais un patrimoine de questions et de réponses situées dans des contextes spécifiques, dans lesquelles chaque personne, chaque organisation recherchant la justice peut puiser des éléments pour nourrir sa réflexion et sa pratique¹³⁷.

Alors qu'il semblait totalement impossible à des familles paupérisées et méprisées de s'organiser collectivement en force revendicative, Wresinski fonde avec elles une association dont elles sont les premiers membres. Autour d'elles, il rassemble un « corps volontaire », groupe d'hommes et de femmes appelés à lier leur vie avec les plus défavorisés, et des « alliés », appelés à faire alliance avec les plus faibles en défendant leur cause. En 1969, il crée une identité collective nouvelle en forgeant la notion de « quart monde », qui relève de la sociologie de l'action et rappelle, en deux mots, deux siècles de non représentation politique des plus pauvres en Europe, depuis le « quatrième ordre » de la Révolution française. Le quart monde, « peuple en marche », n'est ni une classe sociale, ni un regroupement de classes sociales, mais l'acteur collectif d'une transformation, du passage de la honte de la misère à la fierté du combat collectif. Ce passage implique de la part des plus défavorisés et de ceux qui les accompagnent un « retournement », c'est-à-dire un changement profond de leur manière de voir leur propre vie et celle des autres. ATD Quart Monde apparaît alors comme un mouvement social porteur d'une identité de résistance et de projet, avec tous ceux qui cherchent à agir en solidarité avec les plus exclus. Identité de résistance à la misère, mais aussi aux logiques dominantes de l'argent roi et du marché roi. Identité de projet, puisque la volonté d'éradiquer la misère est constamment réaffirmée, avec l'exigence de prendre les plus défavorisés comme partenaires dans ce combat.

Wresinski avait la hantise que le Mouvement créé par lui s'éloigne des populations les plus défavorisées ou les instrumentalise. Il a cherché à contrer ces

136. Martha Chen, Renana Jhabvala, Ravi Kanbur et Carol Richards, *MBOP : Membership Based Organizations of the Poor*, Routledge Press, 2007.

137. Ce patrimoine a été rassemblé et peut être consulté au Centre International Joseph Wresinski, 2 rue de la Gare, 95 560 Baillet-en-France. Site Internet en plusieurs langues : www.joseph-wresinski.org

138. Alwine de Vos vans Steenwijk, *Il fera beau, le jour où le sous-prolétariat sera entendu*, Ed. Science et Service, 1977.

139. François-Paul Debionne, *La santé passe par la dignité*, Ed. de l'Atelier et Ed. Quart Monde, 2000.

140. Xavier Godinot, *On voudrait connaître le secret du travail. Dialogue insolite entre militants du quart monde, chercheurs et acteurs de l'économie*, Ed. de l'Atelier et Ed. Quart Monde, 1995.

141. ATD Fourth World, *Participation Works*, Londres, 1998.

tendances, propres à toute institution humaine, par l'état d'esprit et l'organisation qu'il a suscitées, faisant d'ATD Quart Monde le lieu d'une recherche collective jamais achevée. Le recrutement des volontaires permanents n'est pas fondé sur des profils de poste ou des rémunérations alléchantes, mais sur un choix de vie faisant appel aux registres d'engagement humain et militant que sont la proximité avec les milieux les plus défavorisés, la recherche de justice, de solidarité et de simplicité de vie.

Des antidotes pratiques au risque de confiscation du pouvoir par les permanents sont constamment recherchés. La parité de participation entre des membres très inégaux est travaillée dans des espaces publics spécifiques : elle fait l'objet de débats permanents. La représentation politique qui est promue n'est pas celle d'une catégorie de personnes, mais celle du combat contre la misère et l'exclusion, qui concerne chaque personne et chaque institution.

seraient profondément transformées.

De ce constat sont nés les projets pilotes, conçus dans des lieux précis, pour une durée déterminée, généralement deux à cinq ans, avec des partenaires volontaires pour mettre en œuvre les moyens permettant à des populations en grande pauvreté d'accéder à leurs droits fondamentaux. Normalement, les projets pilotes associent la recherche à l'action afin de faire progresser les connaissances, de tirer des enseignements



> Proposition : Susciter au sein de la société civile une réflexion permanente sur le fonctionnement démocratique interne des associations pour vérifier la place qu'y ont les personnes issues de milieux défavorisés.

432 - Des projets pilotes pour l'accès aux droits fondamentaux

Proposer un projet de transformation de la société implique aussi d'être présent dans différentes arènes économiques, sociales et politiques. Il s'agit en effet d'expérimenter de nouveaux chemins pour rendre effectifs des droits, sans pour autant se substituer durablement aux institutions publiques ou privées chargées de les mettre en œuvre pour tous. L'adversaire combattu n'est pas une catégorie sociale ou une institution spécifique, mais un ordre social violent reposant sur des attitudes d'indifférence, d'ignorance et de mépris, qui sont le fait de personnes de toutes origines. Si des consensus de fait produisent l'exclusion des populations paupérisées, combattre la misère requiert de créer dans les arènes professionnelles, syndicales, culturelles, politiques et spirituelles de nouveaux consensus, dans lesquels les règles du jeu

de l'expérience et de pouvoir la recréer en d'autres lieux, ou même la généraliser.

Depuis la fin des années 1960, ATD Quart Monde n'a cessé de mettre en œuvre de tels projets, dans les domaines du développement des petits enfants¹³⁸, de l'accès au savoir et à la culture, à la santé et à la protection sociale¹³⁹, au travail et à la formation professionnelle¹⁴⁰, à la parole publique¹⁴¹. Ils ont évolué progressivement vers une implication de plus en plus forte de partenaires extérieurs. Un risque constant est en effet que ces projets, financés par les pouvoirs publics ou par des fondations privées, conduisent à instrumentaliser les ONG, à leur faire prendre en charge des populations délaissées par tous, sans que cela ne débouche jamais sur la responsabilisation d'autres partenaires ni sur une généralisation de l'accès aux droits. L'antidote est d'impliquer les partenaires publics et privés dans la mise en œuvre de ces projets, à la fois humainement et financièrement.

A partir des années 1995, de nouveaux projets pilotes ont vu le jour dans le domaine de l'élaboration de la connaissance et de la formation des professionnels. En abordant la question de la connaissance dans les sociétés de l'information, on est au cœur des proces-

sus de domination, d'exploitation et d'exclusion, qui sont à l'œuvre partout où le savoir est produit, transmis et mis en œuvre, c'est à dire sur le terrain culturel. En bas de l'échelle sociale, sont exclus ceux qui ne participent ni à la production, ni à l'appropriation des savoirs. Pour lutter contre cette exclusion, il est donc essentiel que les plus défavorisés, non seulement bénéficient des savoirs diffusés par les communautés, l'école et l'université, mais qu'ils soient associés à la production des savoirs, pour que leur savoir d'expérience soit marié avec les savoirs d'action et les savoirs académiques, produisant une connaissance plus féconde pour tous. C'est tout l'enjeu des dispositifs de « croisement des savoirs et des pratiques »¹⁴².

Enfin plus récemment, l'économiste Esther Duflo¹⁴³, à partir d'une réflexion théorique de type universitaire, a mis en place une ONG, J-PAL, qui lui permet de tester rigoureusement sur le terrain l'impact réel des politiques mises en œuvre, en ayant recours à de véritables « essais cliniques »¹⁴⁴ fondés sur le recours systématique à des évaluations aléatoires en comparant l'effet d'une mesure appliquée à un groupe humain par rapport à un autre groupe, vivant dans des conditions analogues, mais qui n'en a pas bénéficié.

> Propositions : Systématiser le recours aux projets pilotes pour trouver les meilleures réponses contre la misère et pour le développement.

Associer chaque fois que possible aux projets pilotes des représentants des institutions publiques et des entreprises pour faciliter leur répliquabilité.

433 - Quel combat mener au niveau politique ?

Un mouvement social se définit par un projet et par l'identification d'un adversaire. Ici, comme on l'a vu, l'adversaire désigné est la grande pauvreté ou la misère, ainsi que les processus d'exclusion qui y conduisent. Mais qui est responsable de la misère et des processus d'exclusion ? Comment combattre cet adversaire ?

Le Mouvement ATD Quart Monde a dû apporter une première réponse à ces questions dans le contexte de la France des années 1960, à une période où la croissance économique continue aveuglait les contemporains sur la persistance de la misère. Dans un texte de 1968, écrit au moment de la résorption souvent violente des bidonvilles de la région parisienne et d'ailleurs, Wresinski dénonce la condition de l'homme misérable, « qui se trouve écrasé sous le poids de la violence de ses semblables (...) La violence du mépris et de l'indifférence crée la misère, car elle conduit inexorablement à l'exclusion, elle emprisonne le pauvre dans un engrenage qui le broie et le détruit (...) Ni les sous prolétaires, ni les riches n'ont nécessairement conscience de cette violence (...) souvent dissimulée derrière le visage de l'ordre, de la raison, de la justice même. L'ordre violent engendre désor-

dre et violence¹⁴⁵ ». Dans ce texte et dans tous ceux qui suivirent, il ne désigne pas une catégorie sociale spécifique ou une institution qui serait responsable de la misère, mais un ordre social violent, reposant sur des attitudes d'indifférence, d'ignorance et de mépris, qui peuvent être le fait de personnes de tous milieux sociaux. « Notre société accepte comme allant de soi de faire passer le maximum d'insécurité collective sur ses membres qui ont le moins de moyens d'y parer. Cet accord de fait est à la racine de la persistance de la grande pauvreté », écrit-il en 1983, dans un rapport commandé par le ministre du plan en France¹⁴⁶.

Vingt ans plus tard, la longue fréquentation des personnes sans domicile fixe de Paris conduit Patrick Declerck, psychanalyste et ethnologue, à une analyse très semblable. Dans un pamphlet contre « l'imbécillité et le sadisme » du système français d'aide aux sans-abri, il dénonce « l'inouïe violence infligée à ces errants de force, à ces sans-abri contraints, que l'on repousse à la rue tous les jours et partout en France (...) Crime ignoble commis dans et par l'indifférence générale. Un crime sacrificiel et barbare répété pour l'édification de tous¹⁴⁷ ».

Majid Rahnema, dans sa recherche sur les causes de la misère dans le monde contemporain, se demande lui aussi « comment identifier le vrai coupable de cette destruction systématique de populations entières et de leurs modes de vie ? (...) Le système, désormais mondialisé, est nourri en permanence par l'action conjuguée de personnes physiques et morales issues des pouvoirs dominants comme des classes dominées. Il n'y a pas de tyran à abattre. L'ennemi est nulle part et partout (...) Malgré les thèses des prétendus complots du Nord contre le Sud, des blancs contre les gens de couleur, de la chrétienté contre l'islam, une grande majorité des acteurs engagés dans cette méga-machine économique ne demanderait pas mieux que d'apporter leur soutien au règlement des problèmes.¹⁴⁸ » « Le néolibéralisme est en nous », affirme en écho le philosophe Miguel Benasayag, y compris quand nous en sommes victimes. Car il est notre civilisation, l'étoffe dont chacun de nous est tissé. Consciemment ou non, nous ordonnons nos existences selon sa logique, et il tient sa force du pouvoir que beaucoup acceptent de lui déléguer. Il est toujours tentant de diaboliser personnes, institutions ou milieux sociaux en considérant qu'on est soi-même, avec l'institution dont on est membre, du côté des « bons » qui combattent les « méchants », du côté des libérateurs qui combattent les oppresseurs. Toutes les « avant-gardes révolutionnaires » ont procédé ainsi, avec les résultats que l'on sait¹⁴⁹. Il est plus fécond de s'interroger sur ses propres responsabilités à l'égard des plus vulnérables, responsabilités proportionnelles au pouvoir de chacun. « La véritable libération donnera aux exclus les moyens d'être libres, sans devenir oppresseurs à leur tour, affirme Wresinski. Si nous habituons les pauvres à mé-

142. *Le croisement des savoirs et des pratiques. Quand des personnes en situation de pauvreté, des universitaires et des professionnels pensent et se forment ensemble*, Ed. de l'Atelier et Ed. Quart Monde, 2009.

143. Esther Duflo est professeur au Massachusetts Institute of Technology (MIT) et cofondatrice de la chaire Abdul Latif Jameel Poverty Action Lab (J-PAL) sur la réduction de la pauvreté et le développement.

144. Interview d'Esther Duflo, *Télérama*, 13 janvier 2010, p. 16.

145. Joseph Wresinski, *Refuser la misère. Une pensée politique née de l'action*. Ed. du Cerf et Ed. Quart Monde, Paris, 2007, p. 113.

146. Joseph Wresinski, *ibid.* p. 265.

147. Patrick Declerck, *Le sang nouveau est arrivé*, Folio, 2007, p. 111 et 112.

148. Majid Rahnema, *Quand la misère chasse la pauvreté*, op. cit. p. 205.

149. Florence Aubenas et Miguel Benasayag, *Résister, c'est créer*, Paris, La Découverte, 2002.

150. Wresinski, *Les Pauvres sont l'Église*, Ed. du Centurion, 1994, rééd. 2011, Ed. du Cerf

151. Wresinski, idem, p. 164.

152. Jacques Dermagne, président du Conseil Economique et Social, *Ouverture du Séminaire, Actes du séminaire « Extrême pauvreté et emploi décent » au Palais d'Iéna, le 11 décembre 2006*, polycopié de l'Action Mondiale Contre la Pauvreté – France (AMCP).

153. Le droit au logement opposable est un droit que l'on peut faire valoir contre autrui. Il permettrait aux personnes sans domicile de recourir aux autorités pour le faire appliquer, d'abord de manière amiable, puis de manière juridictionnelle.

154. Comité d'ONG ayant un statut consultatif auprès de l'ECOSOC des Nations Unies.

155. James Jasper, *The Art of Moral Protest. Culture, Biography and Creativity in Social Movements*, 1997.

156. Cité par Fanchette Clément-Fanelli, *Taking a Country at its Word, Joseph Wresinski Confronts the Reality and Ideals of the United States*, Fourth World Publications, Landover, USA, 2006, p. 255.

priser les riches, nous changeons les maîtres en créant de nouveaux esclaves¹⁵⁰. » La lutte contre la misère et l'exclusion ne consiste pas à inverser les rôles et les places, mais à changer de logique.

Si des consensus de fait conduisent à l'exclusion des populations paupérisées, combattre la misère requiert de créer d'autres consensus, dans lesquels les règles du jeu seraient profondément transformées. Cela implique des alliances avec des individus et des partenaires divers sur des objectifs précis. Si l'ennemi est partout et nulle part, les alliés potentiels le sont aussi. Chaque personne rencontrée, y compris dans les institutions qui mènent des politiques désastreuses, peut se révéler comme alliée ou comme adversaire. Le courant du refus de la misère doit être construit « personne par personne » n'a cessé de répéter Wresinski, en considérant chaque correspondant nouveau comme un ami en puissance¹⁵¹. S'unir pour faire respecter les droits des plus défavorisés « est un devoir sacré » a-t-il affirmé, consacrant une grande partie de son énergie à tenter de faire accepter cette nouvelle vision dans son pays, mais aussi auprès des instances de l'Union européenne, du Conseil de l'Europe et des Nations Unies.

> Proposition : Inscrire l'objectif d'éradication de la misère dans les lois et les conventions internationales.

Associer les populations les plus défavorisées aux réflexions et actions pour la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques d'accès aux droits fondamentaux pour tous.

En France, l'adoption du rapport Wresinski *Grande pauvreté et précarité économique et sociale* par le Conseil Economique et Social, en février 1987, fut le prélude à une série d'avancées législatives. Son président soulignait récemment que « le rapport du Père Wresinski apparaît finalement comme l'ouvrage fondateur à l'origine de mesures historiques. Le Revenu Minimum d'Insertion (RMI), les dispositions sur l'accès aux soins, à la formation, à la culture, au retour à l'emploi, jusqu'à l'importante loi d'orientation de lutte contre la pauvreté et les exclusions de juillet 1998, ont tous germé au Conseil économique et social¹⁵² ». La constitution en 2003 d'une plate-forme inter-associations pour le droit au logement, le travail du Haut Comité pour le logement des personnes défavorisées et différentes opérations médiatiques ont abouti à la loi du 5 mars 2007 instituant le droit au logement opposable¹⁵⁴.

Il fallait aussi faire exister les populations les plus défavorisées dans le débat sur les finalités de l'Union européenne et en particulier dans le traité établissant une constitution pour l'Europe. Avec d'autres partenaires, ATD Quart Monde continue à agir pour que l'Union européenne considère les populations les plus

défavorisées comme des partenaires indispensables, mais aussi pour qu'elle inscrive dans ses futurs traités l'objectif d'éradication de la grande pauvreté et de l'exclusion sociale, tant en Europe que dans le reste du monde¹⁵⁵.

Au sein du système des Nations Unies, en partenariat avec le Comité des ONG pour le développement social¹⁵⁶ et la Confédération Internationale des Syndicats, ATD Quart Monde s'est efforcé de renforcer l'impact de la Journée mondiale du refus de la misère, pour accroître la mobilisation de tous, et a soutenu activement l'élaboration du projet de principes directeurs « Extrême pauvreté et Droits de l'homme », adoptés en août 2006 par la Sous-commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme des Nations Unies à Genève.

> Proposition : Rechercher systématiquement la construction de nouveaux consensus autour de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale dans les arènes politiques, économiques et sociales indépendamment des appartenances politiques ou sociales.

434 - Transformation personnelle comme ressort de la transformation sociale

Comme le soulignent justement des travaux récents en science politique, participer à un mouvement social contre la misère ne se réduit pas à une revendication intéressée, ni à faire valoir la vision d'une société juste. C'est aussi choisir un style de vie, faire jouer l'engagement comme travail sur soi-même, se confronter à des enjeux moraux, exprimer une créativité inexploitée, essayer de donner le meilleur de soi-même. C'est autant une recherche et un cheminement personnel et collectif qu'une tentative de réponse apportée à un problème de société¹⁵⁷.

Lors d'une allocution donnée à New York en décembre 1983, Joseph Wresinski affirmait : « Eradiquer la misère, ce n'est pas simplement distribuer des dollars ou planifier des programmes de développement dans des bureaux (...) Eliminer la misère requiert une rencontre avec des hommes et des femmes. Cela requiert d'aller à leur recherche où qu'ils soient, non pas pour les éduquer, mais pour apprendre d'eux dans quelle mesure nos convictions sont valables, pour apprendre d'eux qui ils sont et ce qu'ils attendent de nous¹⁵⁸. » Face aux démarches des « planificateurs », Wresinski affirmait la nécessaire démarche des « chercheurs » convaincu du fait que la misère n'est pas seulement un problème d'extrême pauvreté matérielle, mais aussi d'exclusion sociale et de mépris. Le contraire de l'exclusion sociale et du mépris est la reconnaissance sociale, qui requiert une transformation profonde de la relation entre inclus et exclus, ou entre aidant et aidé. Cette question de la reconnaissance sociale n'est pas vue et pas traitée par Jeffrey Sachs. William Easterly a montré qu'elle ne concerne pas seulement les relations entre individus, mais aussi entre l'Occi-

dent et les pays en développement. Dès lors que l'Occident accepterait de reconnaître qu'il ne détient pas les solutions que les pays en développement devraient mettre en œuvre, mais qu'ils doivent les chercher ensemble, leurs relations pourraient être transformées. « Nous devons avoir l'humilité de reconnaître qu'en matière de droits de l'homme et de démocratie, il n'y a pas de maîtres : nous sommes tous des apprentis qui ont beaucoup à apprendre et à réaliser (...) L'approche globale des droits de l'homme par le creux de la misère nous place tous au même rang »¹⁵⁸. Christopher Winship, professeur de sociologie à l'université

ques, économiques et politiques, mais aussi culturelles et spirituelles. Le combat anti-esclavagiste, les mouvements de libération non-violents conduits par le Mahatma Gandhi ou le pasteur Martin Luther King, le mouvement contre l'apartheid de Nelson Mandela le rappellent sans ambiguïté. René Cassin, rédacteur de la Déclaration universelle des droits de l'homme, affirmait qu'elle est « un document qui vise à nous tourner vers le service d'autrui. Chacun doit se sentir débiteur et garant des droits des autres individus » dans la dynamique d'une « spiritualité des droits de l'homme » et des responsabilités¹⁶⁰.

158. Joseph Wresinski, *Avant Propos au Rapport Moral 1984 d'ATD Quart Monde*, Revue Quart Monde 2003/2, n° 186, p. 31.

159. Christopher Winship, *Preface to The Poor are the Church*, Twenty-third Publications, 2002.

160. Cette citation comme la suivante est extraite de l'article de Daniel Fayard, *Quand le plus pauvre donne l'intelligence du combat*, Revue Quart Monde n° 168, décembre 1998, p. 23.



d'Harvard, définit ainsi l'apport original de Wresinski : « Il nous appelle à comprendre la pauvreté, pas simplement comme dénuement ou comme oppression, mais comme isolement social. Cet isolement est créé par nous tous dans la mesure où nous vivons à l'écart des pauvres et n'arrivons pas à comprendre que leur destin est nôtre¹⁵⁹ ».

Si la misère n'est pas simplement un problème d'extrême pauvreté matérielle, mais aussi de rejet, de mépris et d'exclusion sociale, alors les progrès de l'économie, des sciences et des techniques sont utiles, mais insuffisants pour l'éradiquer. Le combat contre la misère a des dimensions, non seulement scientifi-

Les connaissances sociologiques et anthropologiques actuelles montrent que l'exclusion traverse les siècles et les civilisations. Toute société comporte sa part d'êtres humains dont l'humanité est mise en doute, pour des raisons diverses. Toute personne porte en elle sa part de « cruauté anthropologique » contenue par des barrières qui sont moins individuelles que sociales. La peur du désordre, de l'insécurité, de l'impureté, de la contamination, de la malédiction, se cristallise sur les populations les plus éloignées des normes établies, dont on cherche à se débarrasser d'une manière ou d'une autre, y compris par l'élimination physique. La peur est au fondement des processus de banalisation du mal et de l'injustice sociale, par lesquels la

violence, parfois extrême, imposée à certaines catégories de population, finit par être considérée comme normale. Quand ni la peur que l'on éprouve soi-même face aux personnes défigurées par la misère, ni leur propre souffrance ne sont reconnues, tout est prêt pour que ces personnes soient disqualifiées et jouent le rôle de boucs émissaires, responsables des maux que la société n'arrive pas à traiter. Les préjugés séculaires distinguant les « bons pauvres », qu'il faut secourir, des « mauvais pauvres », qu'il faut punir, et laissant

traité, d'être honoré¹⁶¹». Fabrice Matsima, qui a vécu l'expérience de l'exclusion en France, l'illustre dans un beau langage imagé : « Il y a des regards qui nous dessèchent, qui nous tuent. Le regard nous conditionne, nous met une étiquette, et pour la décoller, c'est difficile. Mais un regard positif fait vivre, comme si on buvait de l'eau à une source. Il nous irrigue le cerveau et tout le corps. Il nous donne de la force pour aller de l'avant¹⁶². » Être très proche du plus pauvre pour le reconnaître comme égal implique un engagement et des choix personnels à contre courant.

Afin d'éradiquer la misère, Wresinski ne propose pas seulement de considérer le plus pauvre comme notre égal, mais de le prendre comme référence de notre propre progression. « Le message que nous portons a un caractère universel. L'important est l'homme. Plus l'homme est abandonné, méprisé, écrasé, plus il a de valeur. C'est un message (...) écrit dans l'histoire de l'humanité par tous ces hommes et ces femmes qui l'ont manifesté à travers les siècles, par tous ces peuples qui ont attendu et qui attendent encore que se réalise la primauté de l'homme dans le monde¹⁶³». Pour la compréhension des rapports entre les hommes, cette proposition constitue véritablement une révolution copernicienne qui bouleverse les visions habituelles¹⁶⁴. Ainsi, Wresinski affirme que les plus pauvres eux-mêmes,



si nous acceptons de les prendre comme partenaires et guides, détiennent une des clefs de notre libération personnelle et du progrès de nos sociétés. Il s'agit là de la proposition d'un véritable « retournement », qui transforme la nature des relations avec les plus pauvres de l'assistanat à l'échange réciproque.

> Proposition : Placer la reconnaissance sociale de chaque être humain au cœur de tout programme politique en particulier dans les domaines culturel, social et économique.

croire que « toute société a un déchet », contribuent à légitimer la violence exercée sur les groupes ainsi disqualifiés.

A l'inverse, la reconnaissance intériorisée de la souffrance, de la fragilité et des espoirs des personnes qui endurent la misère est souvent à l'origine d'une alliance avec elles, d'un engagement à agir à cause d'elles. Rencontrer et reconnaître les humains les plus défigurés par la misère comme nos égaux, en dignité et en droit, nécessite un travail sur soi, difficile et continu, plus aisé s'il est soutenu par une démarche collective. Travail indispensable pour que les rejetés reçoivent la reconnaissance dont ils ont absolument besoin, parce qu'elle leur donnera de la force pour aller de l'avant. Wresinski en affirme l'urgente nécessité pour répondre à leur aspiration profonde : « Ce que les plus défavorisés cherchent sans relâche, c'est la considération. Celui qui l'a toujours eue n'imagine pas ce que c'est que d'en manquer. Plus que le pain compte la manière d'être rencontré par autrui, d'être

161. Joseph Wresinski, *Revue Igloo* n° 87-88, Hiver 1975, printemps 1976, p. 23.

162. *Revue Quart Monde*, 2003/2, n° 186, p. 7.

163. Joseph Wresinski, *Dossiers de Pierrelaye*, septembre - octobre 1985.

164. Eugène Notermans, *Une révolution copernicienne*, *Revue Quart Monde* 2007/4, n° 204, p. 34 à 36.

Encadré 9 : Histoires de transformations personnelles face à la misère

L'injustice sociale, pour durer, a besoin de la coopération volontaire ou forcée des populations. Il faut donc convaincre le plus grand nombre de personnes possible de refuser leur collaboration à un ordre social qui perpétue la misère, convaincre des citoyens de passer d'une attitude de collaboration ou de résignation à un comportement de résistance. Comment s'opère un tel retournement, comment le faciliter, puis le consolider ? Le livre *Artisans de Démocratie*¹⁶⁵ est tout entier consacré à ces questions. Sa démarche a consisté à analyser douze histoires d'alliance entre des personnes aux responsabilités très diverses et des personnes paupérisées, pour en tirer ensuite des réflexions sur les « étapes de leur voyage ». La reconnaissance intériorisée de la souffrance et de la fragilité des personnes qui endurent la misère est souvent à l'origine d'une alliance avec elles, d'un engagement à agir à cause d'elles. Des horizons s'ouvrent par la rencontre avec la misère et la découverte qu'au-delà des conditions extrêmes qui les défigurent, les êtres humains gardent une égale dignité et méritent estime et amitié. Cette découverte permet d'oser regarder en face les parties les plus fragiles de soi-même, d'accepter sa part d'impuissance, sans crainte d'être détruit. Réinvestir ces parties cachées, habituellement occultées, semble être ce qui permet aux individus et aux institutions de retrouver leur humanité, de libérer les aspirations étouffées qui sommeillent en eux : devenir plus civilisé, contribuer à un monde plus humain et moins violent. « En se liant aux familles les plus démunies pour leur libération, ils peuvent devenir ce qu'ils voulaient être sans pouvoir y parvenir. Là se trouve la réciprocité de l'échange qui permet la profondeur et la durée des liens entre les exclus et les inclus¹⁶⁶ ».

435 - Redonner la priorité à l'indivisibilité des droits de l'homme sur la croissance économique

Face aux défis du monde d'aujourd'hui, il n'est plus possible de concevoir la lutte contre la pauvreté et la misère sans redéfinir la richesse, c'est-à-dire ce à quoi nous accordons de la valeur. L'objectif implicite sur lequel repose le mode de développement occidental, et son extension qu'on appelle mondialisation, est la marche vers l'abondance matérielle illimitée pour tous. Le postulat est qu'en développant et en stimulant le superflu, on permettra à chacun d'accéder à l'essentiel. Dans cette course, la différence entre l'essentiel et le superflu disparaît. On redécouvre peu à peu que ce postulat conduit à une impasse.

La généralisation du mode de vie occidental à l'ensemble de la planète pose des problèmes écologiques très importants. Dans un monde aux ressources naturelles limitées et gravement menacées, il faut avancer en direction du « développement durable », selon les

termes du rapport Brundtland¹⁶⁷, ce qui implique de transformer sensiblement les modes de production et de consommation propagés par l'Occident. Cette transformation pourrait s'opérer dans un mouvement simultané de changements techniques, de régénération de valeurs délaissées par l'Occident et de plus grand dialogue entre les cultures.

Jean-Baptiste de Foucauld constate : « L'abondance ne peut pas être à la fois matérielle, relationnelle et spirituelle. Il y a toujours des conflits entre les trois dimensions¹⁶⁸ » et avance le concept d'« abondance frugale et solidaire¹⁶⁹ ».

« Vivez simplement pour que d'autres puissent simplement vivre », disait déjà le Mahatma Gandhi. Majid Rahnema suggère que la révolution de l'efficacité soit complétée par une révolution de la suffisance, et rappelle que « comme la famille, la simplicité est toujours considérée comme étant en déclin, mais elle ne disparaît jamais¹⁷⁰ ». La quête de la simplicité, rappelle-t-il, est fortement enracinée dans les sociétés vernaculaires, mais elle a aussi de solides racines en Occident, des Grecs aux Américains. Amartya Sen a longuement développé l'idée que le développement ne doit pas viser l'accroissement de la richesse matérielle, mais celui de la liberté des individus, ce qui est fort différent. Le sociologue Edgar Morin estime qu'un plus grand dialogue entre les cultures faciliterait grandement l'évolution vers une mondialisation au service du genre humain, qui serait celle de la compréhension. « Les cultures doivent apprendre les unes des autres et l'orgueilleuse culture occidentale, qui s'est posée en culture enseignante, doit devenir aussi une culture apprenante ... L'Occident doit intégrer en lui les vertus des autres cultures afin de corriger l'activisme, le pragmatisme, le quantitativisme, le consummationisme effrénés qu'il a déchaînés en son sein et hors de lui. Mais il doit aussi sauvegarder, régénérer et propager le meilleur de sa culture qui a produit la démocratie, les droits humains, la protection de la sphère privée du citoyen.¹⁷¹ ».

La mondialisation actuelle est marquée par un conflit durable entre la logique du libéralisme économique et celle des droits de l'homme, dans lequel la première a souvent été gagnante. Jeffrey Sachs et les économistes qui ont discuté et complété ses propositions soulignent les possibilités immenses qu'offre l'économie de marché, mais aussi la nécessité d'en corriger les insuffisances par un effort massif d'aide aux pays en développement, dont les modalités doivent être complètement repensées. Ils soulignent aussi la nécessité d'améliorer l'encadrement juridique de l'économie pour des raisons éthiques et politiques. Joseph Wresinski rappelle que les droits de l'homme indiquent la voie à suivre pour humaniser la mondialisation et propose de prendre les victimes de la misère comme référence de l'effectivité des droits pour tous. Comme

165. Jona Rosenfeld et Bruno Tardieu, *Artisans de Démocratie*, Ed. de l'Atelier et Ed. Quart Monde, janvier 1998, 303 pages.

166. Op. cit., p.256.

167. Le rapport Brundtland : publié en 1987 par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement et intitulé : « Notre Avenir à tous » définit le « développement durable » et la politique nécessaire pour y parvenir.

168. Jean-Baptiste de Foucauld, *Quel nouveau regard sur l'exclusion ?* Revue Quart Monde, août 2007, p. 30.

169. Jean-Baptiste de Foucauld, *Les trois cultures du développement humain : résistance, régulation, utopie*, Odile Jacob, 2002.

170. Majid Rahnema, *The Post Development Reader*, Zed Books, 1997.

171. Edgar Morin, *Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur*, Seuil, 2001, p. 114 et 116.

172. Mireille Delmas-Marty, *Universalisme des Droits de l'homme et globalisation économique*, article cité, p. 131.

173. Paul Bouchet, Président d'honneur d'ATD Quart Monde-France, au Premier Forum Mondial des Droits de l'Homme, Nantes (France), 19 mai 2004.

174. Amartya Sen, *Environment and Poverty : One World or Two*, Exposé donné à la Conférence internationale sur l'énergie, l'environnement et le développement, organisée par Veolia Environment Institute et The Energy and Resource Institute, le 16 décembre 2006 à Bangalore, Inde.

le suggère la juriste Mireille Delmas-Marty, des progrès sensibles pourraient être faits en utilisant le droit des droits de l'homme « pour concilier des valeurs conflictuelles, en affirmant l'indivisibilité de l'ensemble des droits fondamentaux, et pour rééquilibrer les pouvoirs, en assurant leur opposabilité non seulement aux Etats, mais aussi aux entreprises¹⁷² », et bien sûr aux institutions de Bretton Woods. Voilà un vaste champ de mobilisation civique pour tous les défenseurs des droits de l'homme, soucieux d'affirmer que leur mise en œuvre a plus de valeur que la marchandisation du monde.

> Proposition : « La primauté éthique impose que l'ordre juridique international soit subordonné au droit suprême qui est le respect de l'égalité de tous les êtres humains. »¹⁷³

Pour cela, des changements structurels sont indispensables. Il est nécessaire de prendre en compte l'impact de la crise sur les pays en développement et sur les pauvres dans tous les pays du monde, donc d'intégrer dans l'économie l'objectif de l'emploi décent, de la responsabilité sociale des entreprises, de la lutte contre l'extrême pauvreté et d'une économie respectueuse de l'environnement. Il convient de mettre fin au désordre juridique du monde, d'intégrer effectivement des organisations puissantes comme la Banque Mondiale, le FMI ou l'OMC au système des Nations Unies et de les soumettre à la Déclaration universelle des droits de l'homme. Les questions de la fiscalité, des systèmes de redistribution, de l'accès aux services de base devront être abordées. L'OIT, par exemple, avec ses conventions et ses normes, doit contrebalancer le prestige, les pouvoirs et les financements dont disposent le FMI ou l'OMC.

Il n'est pas possible d'aborder l'ensemble de ces questions dans le cadre de ce cahier sur la lutte contre l'extrême pauvreté, mais elles sont traitées dans d'autres cahiers de propositions de la série du Forum pour une nouvelle gouvernance mondiale.

436 - Définir un modèle de développement alliant développement économique, amélioration de l'environnement et cohésion sociale

Dans cette recherche d'un autre modèle de développement valorisant d'autres formes de richesse, il est vital d'articuler correctement les objectifs de développement économique, d'amélioration de l'environnement et de cohésion sociale. C'est le sens même de la notion de développement durable. Amartya Sen souligne qu'un des problèmes centraux est « la nécessité d'une formulation intégrée (...) La suppression de la pauvreté et la consolidation et l'enrichissement de l'environnement pourraient être considérés comme faisant partie d'une tâche intégrée¹⁷⁴ ». Concrète-

ment, cela veut dire que les programmes de protection de l'environnement pourraient être utilisés pour procurer emplois décents et formations aux populations les plus défavorisées, dans le respect des cultures locales. Actuellement, les approches sont le plus souvent dissociées et même opposées, comme l'a rappelé dernièrement le vice-ministre de l'administration pour la protection de l'environnement en Chine, Pan Yue : « La poursuite de gains matériels semble être devenue le seul objectif de la société, et cela a eu pour résultat le déclin de nos standards moraux. Notre culture traditionnelle, qui met l'accent sur l'harmonie entre l'homme et la nature, a été perçue comme une camisole de force limitant la croissance économique¹⁷⁵ ».

Inventer un modèle de développement durable implique bien de faire appel au meilleur des valeurs séculaires vécues par de nombreux peuples, que le mode de développement occidental a étouffées. Les récits de vie ont montré l'importance des valeurs relationnelles de l'Afrique et de l'Asie, celles de la réciprocité vécue en Amérique latine. Ces valeurs font partie du patrimoine de l'humanité, dans lequel il faut puiser pour réinventer la richesse aujourd'hui. Au lieu d'inciter à la simple conformation au modèle dominant, les programmes de développement promus par les institutions internationales et les gouvernements pourraient encourager simultanément l'affirmation et la valorisation des cultures d'une part, et le croisement des savoirs et des cultures d'autre part. La Banque Mondiale a publié récemment un ensemble de soixante récits décrivant comment des communautés africaines renforcent leurs capacités pour conduire leur propre développement dans le contexte de la mondialisation. Ces récits font apparaître que les communautés sont désireuses et avides de combiner leurs propres connaissances avec les connaissances et technologies modernes pour obtenir de meilleurs résultats. En introduction du rapport d'étape, le Président de la République de Tanzanie recommande aux experts en développement, aux chercheurs et aux politiciens « d'apprendre humblement de ces études de cas ... Elles ne cherchent pas à donner une vision romantique de la connaissance ou des traditions autochtones ni à suggérer que la connaissance globale n'est pas pertinente. Elles montrent que l'articulation de la connaissance autochtone avec la connaissance globale, d'une manière démocratique et autodéterminée, est la meilleure combinaison pour favoriser le développement durable¹⁷⁶. »

> Proposition : Redéfinir un nouveau programme de gouvernance ayant pour objectifs liés le développement économique, l'amélioration de l'environnement et la cohésion sociale.

175. Journal Le Monde, 23-24 juillet 2006.

176. The World Bank, *Indigenous Knowledge, Local Pathways to Global Development*, 2004, p. 3.



Ce programme ne pourra pas être défini sans la participation de ceux dont la voix n'est pas entendue et des ONG au sein desquelles ils ont choisi de s'exprimer librement. En fait, il s'agit d'introduire, au sein des instances de représentation publique, un nouveau partenaire que constituent ceux qui sont sans voix à cause de l'extrême pauvreté en considérant qu'ils sont véritablement la pierre de touche du dispositif de réforme proposé.



CONCLUSION

Placer l'éradication de la misère au cœur de la gouvernance mondiale

L'éradication de la misère est un objectif particulièrement exigeant, qui requiert une action globale aux dimensions économiques, sociales, culturelles, scientifiques, politiques, éthiques et spirituelles, impliquant toutes les composantes de la société.

Or il ne peut y avoir de bonne gouvernance mondiale sans une alliance de tous et en particulier des plus pauvres pour un monde pluriel, solidaire et responsable.

Certes l'exclusion a existé dans toutes les civilisations, mais notre époque pourrait en venir à bout. Car il est possible de vaincre la misère, en s'associant avec

ceux qui la vivent. Des personnes vivant dans la misère ont réussi à en sortir parce qu'elles ont rencontré des personnes qui avaient fait de l'éradication de la misère une priorité de leur vie. Si cette association est nécessaire, elle n'est pas suffisante pour vaincre la misère. De nombreux autres changements sont requis. Mais si la misère est une synthèse d'extrême pauvreté et d'exclusion sociale, toute personne, si impuissante soit-elle, peut contribuer à la faire reculer en accordant de la reconnaissance à ceux qui la subissent. Tout acte par lequel une personne prisonnière de la misère est reconnue comme égale aux autres en dignité et en droit fait reculer la misère, en faisant re-

culer l'exclusion sociale. « Il y a des regards qui nous dessèchent, qui nous tuent. Mais un regard positif fait vivre, comme si on buvait de l'eau à une source. Il nous irrigue le cerveau et tout le corps. Il nous donne de la force pour aller de l'avant ». ¹⁷⁷

A ceux qui veulent imposer des programmes technocratiques voués à l'échec, et à ceux qui se croient impuissants et prétendent que la misère est fatale, il faut opposer l'humble projet de ceux qui veulent construire, pas à pas, une société plus juste, en s'associant avec les plus défavorisés et en s'efforçant de gagner les changements requis, personne par personne. Le progrès des sociétés ne se mesure-t-il pas à la manière dont elles traitent les plus faibles de leurs membres ? Comme l'écrit le philosophe Miguel Benasayag, il n'est plus question d'agir « pour une promesse, pour un lendemain qui chante (...) mais parce que la justice est toute entière dans chaque acte de justice¹⁷⁸. » Puisque l'éradication de la misère est possible, elle est un devoir éthique, mais aussi civique et politique, un « *devoir sacré* » disait Joseph Wresinski, celui de permettre à tout être humain de vivre une vie digne, dans le respect de ses droits fondamentaux, en exerçant ses responsabilités pour contribuer au bien-être de sa famille, de la communauté et de l'humanité. Elle indique des pôles de liberté, de justice et de fraternité vers lesquels nos vies doivent s'ordonner, pôles qui restent inatteignables, mais qui sont la seule source de tous les possibles à venir, ce sur quoi l'humanité ne doit pas céder. L'éradication de la misère est une idée régulatrice et civilisatrice dont l'humanité ne peut pas se passer, car elle oblige chaque citoyen à devenir plus humain, plus cohérent avec ses propres idéaux. Sa radicalité est à la mesure des violations des droits de l'homme que produit la misère et des attentes de ceux qui la subissent.

Le 17 octobre 2005, une délégation d'une quinzaine de personnes, conduite par ATD Quart Monde, fut reçue par le Secrétaire Général des Nations Unies, à New York. Madame Tita Vilarosa, qui résidait depuis quinze ans, avec sa famille, dans un cimetière de Manille, aux Philippines, déclara : « Monsieur le Secrétaire Général, soyons partenaires pour mettre en œuvre la sécurité, le développement et les Droits de l'homme pour tous. Mettons en commun nos connaissances, les vôtres et les nôtres. Maintenant, n'agissons plus séparément, mais ensemble. »

177. Op. cit.,
Revue Quart
Monde n°186.

178. Florence
Aubenas
et Miguel
Benasayag,
*Résister, c'est
créer*, Paris, La
Découverte, 2002,
p. 49.

Extrême pauvreté et gouvernance mondiale

A toutes les époques et sur tous les continents, la peur du désordre, de l'insécurité, des épidémies et de la criminalité se cristallise sur les populations les plus démunies. Ces populations sont disqualifiées, diabolisées, dévalorisées au point d'être désignées comme inutiles. Par l'infériorité radicale qui leur est conférée, les victimes ne sont plus considérées comme des êtres humains à part entière, mais comme des sous-hommes, des déchets de l'humanité qui n'ont plus aucun droit. C'est ainsi qu'ont été justifiés l'esclavage ou l'apartheid.

La précarité est l'absence d'une ou plusieurs des sécurités, notamment celle de l'emploi, permettant aux personnes et familles d'assumer leurs obligations professionnelles, familiales et sociales, et de jouir de leurs droits fondamentaux. L'insécurité qui en résulte peut être plus ou moins étendue et avoir des conséquences plus ou moins graves et définitives. Elle conduit à la grande pauvreté, quand elle affecte plusieurs domaines de l'existence, qu'elle devient persistante, qu'elle compromet les chances de réassumer ses responsabilités et de reconquérir ses droits par soi-même.

La persistance de l'extrême pauvreté au XXI^e siècle est une véritable insulte au génie humain et aux valeurs fondamentales de notre humanité. La base du pacte social d'une planète pacifiée passe par l'éradication de la misère. Par voie de conséquence, toute réflexion sur la mise en place d'une véritable gouvernance mondiale passe donc par une interrogation sur les moyens de réintégrer tous les êtres humains sans exception dans le dialogue social, fondement du vivre ensemble. Réduire la pauvreté relative et détruire l'extrême pauvreté deviennent donc des défis impératifs qui requièrent les compétences de tous à commencer par les plus pauvres.

« Le message que nous portons a un caractère universel. L'important est l'homme. Plus l'homme est abandonné, méprisé, écrasé, plus il a de valeur. C'est un message (...) écrit dans l'histoire de l'humanité par tous ces hommes et ces femmes qui l'ont manifesté à travers les siècles, par tous ces peuples qui ont attendu et qui attendent encore que se réalise la primauté de l'homme dans le monde. » Joseph Wresinski, fondateur d'ATD Quart Monde.



www.gouvernance-mondiale.org



ATD
QUART MONDE

Ce cahier est publié grâce à l'appui de la Fondation Charles Léopold Mayer

fph | Fondation Charles Léopold Mayer
pour le Progrès de l'Homme